

- L'université de Montréal s'interroge sur la disparition de ses facultés. (page 3)
- Rupture d'un front commun entre des Néo-Québécois et le FRAP dans Villeray. (page 3)
- Dans les hôpitaux, le retour des médecins spécialistes s'effectue à un rythme normal. (page 3)

la météo

Ensoleillé et moins frais avec un maximum d'environ 60.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL LXI NO 243

Montréal, mardi 20 octobre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclu): 15 CENTS

On est toujours sans nouvelle de M. Cross

Les fouilles policières restent infructueuses

On était toujours sans nouvelles, hier soir, de l'attaché britannique James Richard Cross, kidnappé par le FLQ le 5 octobre, et les deux hommes que la police soupçonne d'avoir enlevé et mis à mort M. Pierre Laporte étaient toujours au large.

Une rumeur voulait cependant qu'un membre de la cellule Chénier du FLQ se soit livré à la police au début de l'après-midi, mais hier soir la police n'avait aucunement confirmé cette nouvelle.

Entre-temps, les policiers relevaient minutieusement les indices laissés dans

une petite maison de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, où les autorités sont maintenant persuadées que Pierre Laporte a été gardé en captivité avant d'être exécuté froidement.

Aucun rapport d'autopsie n'avait été publié hier soir sur les circonstances de la mort de Pierre Laporte, mais on sait que ce dernier a été étranglé après avoir subi des sévices corporels.

Dans la maison sise au 5630, rue Armstrong, à Saint-Hubert, que les policiers ont repéré à la suite d'un coup de téléphone d'un voisin qui s'inquiétait du

va-et-vient dont cette maison avait été le théâtre depuis quelques semaines, on a trouvé du linge ayant appartenu au ministre du travail et de l'immigration.

Les policiers ont relevé également des taches de sang, ont constaté que les occupants avaient pratiqué une ouverture entre le garage et l'intérieur de la maison et ont retrouvé des écrits attribués au FLQ.

La maison était vide hier matin, mais les policiers ont pu apprendre que ses derniers occupants étaient deux jeunes gens et une jeune fille, que la Chevrolet

verte dans laquelle on a retrouvé le cadavre du ministre Laporte et qui avait servi à son enlèvement avait été vue devant la maison et que des visiteurs plutôt jeunes arrivaient et repartaient de la maison à des heures indues.

Entre-temps, la police a publié les photos de deux hommes, Marc Carbonneau, 37 ans, ancien chauffeur de taxi (qui avait été atteint d'une décharge de fusil lors de l'émeute à la Murray Hill le 7 octobre 69) et Paul Rose, un des organisateurs de la Maison du pêcheur à Percé, figure dominante dans beaucoup

de manifestations à Montréal, arrêté lors de la manifestation de Saint-Léonard.

Ces deux hommes sont maintenant l'objet d'une des plus vastes opérations de recherches policières jamais déclenchée dans tout le continent nord-américain. Aux frontières américaines et ontariennes, les policiers faisaient vigilance de même que sur les routes du Québec et à Montréal.

Depuis la mise en vigueur de la loi sur les mesures de guerre, 323 personnes ont été arrêtées au cours de plus de 600 descentes, mais il semble que jus-

qu'à présent la police ne tienne pas un indice sérieux quant au lieu où se trouveraient Rose et Carbonneau. Ce dernier, selon la police, aurait rasé sa moustache afin de ne pas être reconnu.

A Burlington, en Ontario, un citoyen a donné hier le signalement des deux hommes, affirmant qu'il les avait aperçus dans une voiture Ford Cortina portant des plaques du Québec.

Mais rien ne laissait croire que cet indice était fondé. La police a du reste reçu plusieurs signalements du genre

Voir page 2: Les fouilles

À la requête même de Mme Pierre Laporte

Des funérailles sans appareil

Loi des mesures de guerre

Ottawa prépare une solution de rechange

par André Bellemare, de la PC

OTTAWA — Le gouvernement fédéral soumettra d'ici un mois, aux Communes, un projet de loi devant assurer l'ordre et les libertés civiles au Canada en remplacement de la présente loi sur les mesures de guerre, a annoncé le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen, hier matin, aux Communes.

Les trois partis d'opposition ont favorablement accueilli la nouvelle.

Dans la nuit, de jeudi à vendredi, le gouvernement canadien avait dû agir de toute urgence à la demande du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal, devant la précipitation des événements.

À la suite de l'enlèvement de MM. James Cross et Pierre Laporte, pour la première fois en temps de paix, le gouvernement se voyait obligé d'avoir recours à la loi des mesures de guerre devant "une insurrection éventuelle".

Des groupes et associations ainsi que les progressistes-conservateurs et les néo-démocrates aux Communes avaient dénoncé "la trop grande rigueur de la loi par rapport aux événements".

Entrée en vigueur vendredi à 4h. du matin, la loi donne des pouvoirs élargis aux forces policières.

En vertu de la nouvelle législation annoncée par M. MacEachen, les libertés civiles et individuelles seraient assurées tout en permettant à l'Etat et à la police de détenir les pouvoirs nécessaires pour faire échec à toute tentative d'insurrection ou de révolution au Québec et partout au Canada.

Le leader parlementaire des progressistes-conservateurs, M. Gerald Baldwin, a consenti à retirer l'amendement de son parti à la loi des mesures de guerre afin de rendre moins rigide l'application de cette loi d'urgence.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas et le leader du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette,

Voir page 6: Ottawa



Depuis dimanche soir, des citoyens de tout âge et de toute classe se pressent à l'entrée du Palais de justice de Montréal où repose la dépouille de M. Pierre Laporte, assassiné samedi par le FLQ.

C'est dans la plus grande simplicité, sans la pompe des funérailles d'Etat, que seront célébrés cet après-midi, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Montréal les services religieux à la mémoire de M. Pierre Laporte, assassiné samedi après avoir été détenu pendant une semaine par des membres du Front de libération du Québec.

À la demande même de Mme Laporte, seuls les parents et amis de l'ancien ministre du travail et de l'immigration du Québec, et les dignitaires du pays prendront place dans la nef de la vieille église du quartier des affaires. L'accès sera interdit aux journalistes.

Dimanche, le whip du parti libéral du Québec, M. Louis-Philippe Lacroix, avait annoncé que des funérailles d'Etat seraient réservées à Pierre Laporte. Mme Laporte, cependant, s'y est opposée. Elle a même demandé au public de ne pas envoyer de fleurs et de consacrer plutôt l'argent destiné à cette fin au camp Francoise Cabrini pour enfants handicapés.

Le cardinal Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne, et Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, officieront. Après le service, la famille et les proches de M. Laporte se rendront au cimetière de la Côte-des-Neiges où se fera l'inhumation.

Les citoyens ont jusqu'à midi pour défiler devant le cercueil de Pierre Laporte, exposé en chapelle ardente au Palais de justice de Montréal depuis dimanche soir.

Hier, des milliers de personnes sont allées rendre un dernier hommage au disparu. Avant de pénétrer dans le hall du Palais de justice, chacun est sommairement fouillé. Les visiteurs ne font que passer devant le cercueil, certains se signant, d'autres se recueillant pendant quelques brefs instants. La dépouille est recouverte partiellement du fleur-delysé.

Quelques rues seulement séparent le Palais de justice de l'église Notre-Dame où auront lieu les cérémonies, et de l'Hôtel de ville dont les drapeaux sont en berne.

Pour marquer le deuil national de trois jours décrété dimanche par le conseil des ministres, de nombreux bureaux du gouvernement seront fermés aujourd'hui, à compter de 13h30. A Ottawa, les Communes ajourneront à 16 heures tandis que des citoyens se proposent de faire une vigile silencieuse entre midi et 14 heures sur la colline parlementaire.

De nombreuses personnalités politiques du Québec et du pays tout entier assisteront aux funérailles, à la tête desquelles le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, et le premier ministre de la province, M. Robert-Bourassa.

Jamais autant de politiciens n'auront voyagé aussi discrètement. D'Ottawa seulement, une centaine de ministres et députés se rendront aux funérailles, et le plus grand mystère entoure les plans de voyage non seulement du premier ministre Trudeau mais aussi de tous les autres.

Selon certaines sources, le premier ministre assistera aux funérailles en dépit de l'opposition de la Police montée et d'autres services de sécurité. Il y aura, prévoit-on, tellement de policiers et de soldats aux abords de l'église Notre-Dame que des incidents pourraient se produire ailleurs.

Malgré la consigne de secret, on croit que M. Trudeau pourrait se rendre à Montréal par hélicoptère comme il l'a fait dimanche lorsqu'il est venu rencontrer le premier ministre du Québec et le maire de Montréal. Quant aux autres politiciens, ils monteraient à bord d'avions fournis par le ministère du transport et celui de la défense. Les membres du cabinet ne prendront pas tous place dans le même avion.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, représentera les conservateurs aux funérailles montréalaises. Un service religieux aura lieu en même temps à la basilique catholique romaine d'Ottawa. L'ancien premier ministre Diefenbaker dont la maison est gardée par trois hommes armés, y assistera notamment.

Témoignages

Les expressions de sympathie envers les proches de Pierre Laporte et les expressions de l'horreur inspirée par les circonstances de sa mort continuent d'affluer.

■ Un éditorial de Claude Ryan: que pensent les citoyens? (page 4)

■ La lutte contre-révolutionnaire: 3e et dernier article (page 5)

■ La réaction de la presse mondiale à l'exécution de P. Laporte (page 5)

L'Association des policiers provinciaux et la Fédération des policiers du Québec tiennent à assurer la population que leurs membres "font tout ce qui est humainement possible pour régler cette fragile situation, au prix de nombreux sacrifices".

La Jeune Chambre de Montréal condamne énergiquement l'odieuses circonstances de la mort de M. Laporte et donne son entière confiance au gouvernement Bourassa afin qu'il poursuive ses recherches intensives "en vue de châtier les crapules responsables de cet acte de sauvagerie".

La Communauté urbaine de Québec souhaite pour sa part que "les forces désireuses de détruire notre démocratie soient démasquées" et espère que le sacrifice de M. Laporte permettra à tous les hommes politiques d'apporter, de concert avec la population, des solutions aux problèmes politiques, économiques et sociaux de notre époque.

M. Emile Girardin, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, déclare notamment:

"La disparition de M. Laporte laisse un vide troublant. Le sens du devoir accompli poussé jusqu'au don de sa vie sera perçu par nos deux millions et demi de membres et par l'ensemble des Québécois comme une prise de conscience du prix inestimable de la liberté."

L'exécutif du Parti Québécois du comté de Chambly, comté représenté par Pierre Laporte, a décidé d'annuler les assemblées de section qui devaient avoir lieu cette semaine à Saint-Lambert,

Voir page 2: Les funérailles

au gré du temps

L'Éternel féminin

La promotion de la femme s'affirme constamment et de tous les azimuts nous en recevons des témoignages.

Voici les plus nouveaux et les plus étonnants: on peut lire dans le même journal deux nouvelles: d'une part, il est annoncé que, pour la première fois, une femme ose poser sa candidature à l'Académie française, aréopage strictement masculin; il s'agit de la romancière et journaliste Françoise Parturier, féministe militante qui n'a cessé de dénoncer le "racisme sexuel" de l'homme; d'autre part, on nous apprend un autre fait inédit: deux saintes, Thérèse d'Avila et Catherine de Sienna, viennent d'être élevées au rang de docteur de l'Eglise.

Voici, pour le sexe féminin, deux façons exceptionnelles de s'élever au-dessus du commun: le statut d'académicienne qui, affirmez-le, assure l'immortalité et le statut de membre privilégié de la communauté des saints, placé au plus haut des autels de l'Éternité.

Louis-Martin TARD

Un diagnostic du CEC

L'économie canadienne va au ralenti

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA (CP) — Le Canada doit commencer à réduire l'écart entre la production réelle et son potentiel aussitôt que possible ainsi que diminuer le coût humain et économique d'un chômage trop répandu, tout en tenant compte de la nécessité d'une stabilité raisonnable des prix.

C'est là le défi que le Canada a à relever au cours des prochaines années, soutient le Conseil économique du Canada, dans un rapport spécial d'une centaine de pages, portant sur la tenue et le potentiel de l'économie du milieu des années 1950 au milieu des années 1970.

Le CEC note dans ses conclusions que l'une des principales préoccupations se trouve dans le fait que le rendement de l'économie est actuellement sensiblement en deçà du rendement potentiel.

"La faiblesse actuelle de la production et de l'emploi sont une source d'inquiétudes pour les Canadiens", déclare-t-on dans le rapport.

Le document du CEC traite des cinq sujets suivants: principales caractéristiques du rendement de l'économie, poli-

tique de demande globale, leçons à tirer des années 1960, défis des années 1970 et implications pour la politique économique.

Les trois premiers sujets font l'objet d'analyses de la tenue de l'économie au cours des 15 dernières années; les deux

Le défi des années 70: les chômeurs instruits

OTTAWA (PC) — Le nombre inégal de personnes hautement qualifiées qui sortent des institutions d'enseignement post-secondaire pour accéder au marché du travail constitue un nouvel élément de défi pour la création d'un nombre suffisant d'emplois et l'augmentation de la productivité au cours des années 1970. C'est ce que soutient un rapport du conseil économique du Canada portant sur

derniers permettent au CEC de faire des projections et des suggestions sur le rendement de l'économie nationale durant les années 1970.

Le CEC considère que le Canada doit relever cinq défis relatifs au rendement de l'économie s'il veut réaliser ses cinq

grands objectifs économiques et sociaux: le plein emploi, une croissance économique forte et régulière, une stabilité raisonnable de prix, une situation viable de la balance des paiements et une répartition équitable des revenus de plus en plus élevés.

Le bon rendement de l'économie suppose que les cinq objectifs majeurs soient réalisés simultanément, dit le Conseil, même s'ils ne sont pas tous complémentaires et même s'ils ne se soutiennent pas mutuellement.

La période prolongée du taux de natalité exceptionnellement élevé entre la fin des années 1940 et celle des années 1950 vaudra au pays, au cours de la présente décennie, selon le Conseil, l'arrivée d'un grand nombre de jeunes sur le marché du travail.

En conséquence, au cours de ces années, le taux de croissance du potentiel de l'économie sera élevé, non seulement par rapport au passé, mais aussi, notent-ils dans le document, par rapport au taux de croissance potentielle de la plu-

Voir page 2: L'économie

Voir page 6: Les chômeurs

suites de la première page

LES FUNÉRAILLES

Longueuil et Boucherville et "réprouve avec la dernière énergie les méthodes inhumaines du FLQ ainsi que les propos dénégatoires de ceux qui essaient d'y rattacher le PQ".

Le Conseil du Barreau de Montréal souhaite que la vie de M. Laporte n'ait pas été sacrifiée en vain et que l'on se rende compte que c'est "uniquement par le respect des lois qu'il est possible de maintenir la paix et d'assurer la sauvegarde des libertés individuelles et collectives".

L'ÉCONOMIE

part des autres pays industriels. Le Conseil affirme que pour que l'économie atteigne son potentiel de production en 1975, il faudra que le produit national brut en dollars de 1969 augmente, entre 1969 et 1975, à un taux annuel moyen de quelque 5.5 pour cent.

Cela signifie qu'en dollars de 1969, le produit national brut devra s'accroître de plus de \$50 milliards et atteindre environ \$110 milliards en 1975.

Le Conseil note que durant la seconde moitié de la décennie, le taux potentiel de croissance restera encore élevé, soit de plus de 5 pour cent. Ce qui devrait alors porter le produit national brut à environ \$140 milliards en 1980.

Le rapport soutient que pour atteindre en 1975 le potentiel réalisable, le nombre d'emplois devra augmenter fortement, soit d'environ 1.3 à 1.4 million par rapport à son chiffre actuel. Pour la décennie complète, il faudra créer environ 2.5 millions de nouveaux emplois au pays.

D'autre part, le Canada devra réaliser un accroissement considérable des nouveaux investissements "afin de mettre à la disposition d'un nombre croissant de travailleurs l'équipement et les installations nécessaires, ainsi que les logements et autres équipements sociaux indispensables, notamment dans les régions urbaines en expansion rapide."

Entre 1969 et 1975, le volume total des investissements des secteurs public et privé devrait augmenter de 7 pour cent par année, dit le conseil.

Ceci représentera des investissements nouveaux dont la valeur en dollars de 1969 devrait passer de \$17 à plus de \$26 milliards d'ici 1975.

Le Conseil souligne que ses chiffres comprennent, entre autres, la construction de plus de 1,250,000 nouveaux logements au cours de la période allant de 1969 à 1975.

Le rapport note encore, à ce chapitre, qu'au cours des années 1970, le Canada doit également s'attendre à une concurrence accrue sur les marchés d'exportation. "Le capital disponible devra donc être employé avec le maximum de compétence et d'efficacité."

Au cours des années 1970, déclare le Conseil, la conciliation à réaliser entre la stabilité raisonnable des prix et le rendement élevé en termes d'emploi et de potentiel de croissance apparaîtra comme un défi non moins considérable.

Il s'agit toutefois, selon lui, d'un "défi à long terme" et ce n'est qu'en l'envisageant de cette façon que le Canada pourra obtenir, en matière de prix, des résultats systématiquement égaux ou supérieurs à ceux des États-Unis et des autres pays industriels.

Le Conseil note aussi à ce chapitre que deux défis particuliers devraient retenir davantage l'attention des Canadiens au cours des années 1970. Le premier consistera à trouver, pour le secteur de la construction, qui est devenu, selon lui, l'une des grandes sources d'instabilité pour l'économie, les moyens

de mieux servir l'intérêt public ainsi que ses propres intérêts.

L'autre, plus important encore consistera à trouver des moyens de contenir la vague inflationniste que fait déferler sur l'économie, soutient la CEC, l'expansion rapide des services: soins de santé et éducation, administration publique, transports en commun, et même de nombreux services commerciaux.

Le Conseil affirme qu'au cours de la présente décennie, le maintien d'une forte position concurrentielle sur le marché international constitue aussi un défi important du point de vue du rendement économique.

L'augmentation des exportations et le recours sans entraves à des capitaux étrangers resteront indispensables pour pouvoir financer les importations croissantes de biens et de services dont les Canadiens auront besoin, l'aide extérieure que le pays consentira et des investissements croissants des Canadiens à l'étranger.

Le Conseil soutient qu'au cours de la décennie, le Canada ne pourra obtenir les résultats escomptés dans son commerce extérieur qu'à la condition que les producteurs parviennent à accroître leur capacité de concurrence, à l'intérieur et à l'extérieur du pays et qu'ils soient appuyés dans cet effort par des politiques et programmes publics appropriés.

D'autre part, la CEC estime qu'une forte position internationale ne pourra être assurée que si le Canada et ses partenaires voient dans la coopération internationale un objectif qui leur serait mutuellement avantageux s'ils sont prêts à développer une telle coopération.

Le Conseil soutient que la répartition équitable des revenus restera au cours de la décennie une priorité.

La réduction des disparités économiques régionales et l'élimination de la pauvreté devront, selon le Conseil, retenir le plus l'attention du gouvernement. "Ces deux défis devront être relevés non seulement pour des raisons humanitaires et sociales, mais aussi pour des raisons économiques", souligne le CEC.

LES FOUILLES

de la part de citoyens bien intentionnés qui croient voir les ravisseurs de Pierre Laporte qui sont peut-être aussi les

mêmes que ceux de M. Cross.

Entre-temps, les arrestations se sont poursuivies en vertu des mesures de guerre. On a retrouvé quelques bâtons de dynamite à Sorel et à Rimouski au cours de descentes mais il reste toujours quelque 1,800 de ces bâtons volés récemment et qui sont entre les mains d'inconnus.

A l'aéroport de Saint-Hubert, les avions de plaisance n'ont pas reçu la permission de survoler Montréal et chaque pilote devait avoir un plan de vol bien établi avant de prendre l'air.

Il y a eu aussi en fin de semaine quelques appels à la bombe dont le dernier, hier soir, au poste de police de Tracy, en banlieue de Montréal, sur la rive sud où six bâtons auraient été déposés.

Enfin, tous les ministres, personnalités politiques, diplomates et autres personnes qui pourraient être la cible du FLQ sont escortés et protégés par les soldats.

L'U de M.

Suite de la page 3

tissement d'une démarche qui aurait permis à l'étudiant d'étudier trois disciplines simultanément.

Les grands avantages de cette nouvelle structure seraient, selon M. Lussier, qu'elle permettrait une bien meilleure coordination entre les départements grâce à des vice-doyens qui auraient à promouvoir la coordination essentielle de telles études. Les départements pourraient avoir plus d'initiative et les étudiants pourraient avoir des cours plus flexibles puisque les cloisons ne seraient plus aussi infranchissables entre les facultés. Au pire, selon M. Lussier, on peut prévoir des cloisons entre matières mais non plus entre des groupes arbitraires de matières.

L'opposition

La réforme préconisée par le rapport Lussier a été vivement attaquée hier par M. Philippe Garigue, doyen des sciences sociales. Ce dernier a réussi hier à faire modifier l'ordre du jour pour discuter de l'ensemble du rapport avant d'en faire une étude plus systématique. Cela aura permis de discuter pendant trois heures sans rien régler.

M. Garigue s'est opposé au rapport sous prétexte que le baccalauréat général multidisciplinaire ne correspond pas aux besoins de la clientèle déjà spécialisée qui arrive des CEGEP. Tout en admettant la nécessité des réformes, M. Garigue a émis l'opinion qu'elles pouvaient se réaliser à l'intérieur des structures actuelles.

Le vice-recteur, M. Lacoste, s'est fermement opposé à cette façon de voir en soulignant que l'histoire prouve l'inutilité de tous les efforts de renouveau à l'intérieur des structures actuelles.

D'autres, comme M. Parizeau, économiste bien connu, M. Guy Desbarats, doyen de la faculté d'aménagement, et M. Jacques Henripin, ont attaqué sur un autre front la réforme proposée en soulignant la grosseur "monstrueuse" de la faculté des Arts et Sciences. Une telle structure, à leurs yeux, serait trop lourde, impossible à administrer et constituerait une structure administrative supplémentaire entre les professeurs et la haute direction.

A cela, M. Lussier a répondu qu'une telle faculté devrait évidemment être très décentralisée. Il a aussi dit, à l'intention de ceux qui trouvaient que le groupement de 26 disciplines dans une faculté unique nécessiterait certains regroupements intermédiaires, que le rapport ne voulait pas entrer dans de tels détails.

Une réforme temporaire

Le plan que l'assemblée universitaire étudie actuellement est donc une étape provisoire, une sorte de cadre très général qui permettra à tous les intéressés de se doter ensuite des structures qu'ils jugeront nécessaires pour fonctionner. C'est un peu comme si l'on décidait de supprimer les structures fédérales canadiennes et américaines pour demander ensuite à chaque État et province de l'Amérique du Nord d'établir avec ses voisins les rapports qui conviendraient le mieux à chacun.

Dans cette perspective, certains pensent même que le rapport n'est pas allé assez loin en ne supprimant pas toutes les facultés ou en ne démantelant pas les départements eux-mêmes pour ne laisser que de petits groupes d'enseignement et de recherche (GER) beaucoup plus mobiles et flexibles. C'est notamment la position du nouveau doyen des sciences de l'éducation, M. Michel Plourde.

Enfin, il est à noter que la réforme proposée pour l'université de Montréal prend le corps professoral comme unité de base et non pas les étudiants comme dans les "modules" de l'université du Québec. M. Lussier précise simplement que la participation des étudiants au sein des départements n'a pas encore été étudiée.

L'université apparaît donc comme une structure assez permanente qui inclut des professeurs. Les étudiants, eux, seraient plutôt des clients ou des utilisateurs de cette "machine".

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

Un cancer localisé?

Ceux qui prétendent qu'il suffirait d'aguerri l'État pour venir à bout d'un terrorisme fascinant, ceux qui ont déjà basculé à droite et invitent la "majorité silencieuse" à les suivre, ceux-là entretiennent peut-être des illusions dangereuses. Dans la déclaration qu'il a faite vendredi dernier, le premier ministre du Canada a parlé "du cancer que représente un mouvement révolutionnaire armé, voué à la destruction des fondements mêmes de notre société." Les mesures drastiques prises par Ottawa et Québec seraient alors le scalpel qui permettrait à l'État d'extirper ce cancer du corps social avant qu'il ne contamine tout à fait. A la condition, toutefois, que le cancer soit encore localisé...

Car même en grattant l'extrémisme québécois jusqu'à l'os, il n'est pas sûr que l'on puisse éviter qu'il se propage. Il est des cancers que l'on dépiste trop tard; il en est d'autres que l'on ne peut empêcher de se généraliser. La seule chirurgie est alors contre-indiquée; elle peut même accélérer la propagation du mal. Dans ces cas, d'autres thérapies sont de rigueur — celles qui désinfectent tout l'organisme et le prémunissent contre une nouvelle infection. Ce sont ces autres thérapies que les gouvernements devraient entreprendre d'appliquer de toute urgence au mal québécois.

Claude LEMELIN

Des étudiants suspendent leurs cours pour scruter l'information

Les étudiants et les professeurs du département de journalisme et d'information de l'université Laval à Québec ont résolu, hier, de suspendre leur programme régulier de formation pour consacrer tout leur temps à l'étude approfondie des divers aspects de l'information telle qu'elle se pratique actuellement tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'université. Cette attitude, qui n'est pas sans rappeler la contestation des étudiants de Nanterre en 1968, s'inscrit "dans le cadre d'une résistance passive face à l'instauration d'un régime brimant les libertés civiles de tous les citoyens, restreignant la liberté d'information et permettant des arrestations arbitraires de citoyens, dont des

journalistes en devoir ainsi que des étudiants en journalisme et d'information de l'université Laval."

Au cours de leur réunion spéciale d'hier, professeurs et étudiants ont également appuyé les demandes du Front commun visant à la reprise des négociations pour la libération de James Richard Cross, "et cela, disent-ils, pour le bien de la société québécoise".

Les étudiants et les professeurs du département de journalisme et d'information avaient, au cours d'une réunion antérieure, décidé de débrayer ou du moins de suspendre leurs cours réguliers. Ils avaient alors demandé au comité des programmes formé également de professeurs et d'étudiants

de trouver une formule adaptée à leurs résolutions. Celui-ci a arrêté, conformément aux vœux de l'assemblée, que:

— les cours du programme, maintenus quant au lieu et place où ils se donnent, tiennent compte du rôle de la presse parlée et écrite dans la situation qui prévaut actuellement au Québec;

— le programme de journalisme et d'information entreprenne des études approfondies sur les divers aspects de l'information telle qu'elle se pratique actuellement au Québec, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'université;

— l'université Laval, par son programme de journalisme, devienne le libre lieu de la discussion publique du traitement de l'information par les médias d'information québécois.



Toujours, je vous ai donné, ainsi qu'à ma fille, le meilleur de moi-même. même en des temps difficiles et saunent dangereux. Je suis prêt à continuer de vous servir. Jean Drapeau

C'est encore l'heure du courage! C'est toujours l'heure de l'expérience!

DIMANCHE, ATTENTION! Vous allez engager votre avenir et celui de notre ville. Il faut que TOUS les électeurs votent! Vous aussi!

Tous les candidats du Parti Civique de Montréal s'engagent à continuer, POUR VOUS, le travail entrepris depuis dix ans. Ils méritent votre confiance! Notez bien le nom des candidats de votre district et votez pour eux!

À la Mairie: Jean Drapeau

Ahuntsic: 1. Jean-Paul Bonin, 2. Jean C. LeBlanc, 3. Paul-Emile Robert

Côte-des-Neiges: 4. Paul Lacoste, 5. John Lynch-Staunton, 6. Sydney Wise

Laval: 7. Lawrence Hanigan, 8. Georges E. Marchand, 9. Roger Sigouin

Maison-neuve: 10. Pierre Lorange, 11. Normand Lussier, 12. Dr. Yvon Payette

Mercier: 13. Adrien Angers, 14. Fernand Desjardins, 15. Richard LaSalle

Notre-Dame-de-Grâce: 16. James Bellin, 17. Guy Lacoste, 18. John N. Parker

Papineau: 19. Jean-Paul Cloutier, 20. Gérard Niding, 21. Jean-Paul Marchand

Rivière-des-Prairies: 22. Lionel Bourdon, 23. Dr. René Masson

Rosemont: 24. Jean Guillet, 25. C. René Paris, 26. Jean Trotter

Ste-Anne: 27. Albert Collette, 28. Joffre Laporte, 29. Yves Magnan

St-Edouard: 30. Jean Labelle, 31. Roméo Desjardins, 32. Jean Malouf

St-Henri: 33. Angelo Anfossi, 34. Yvon Lamarre, 35. Guy Moses

St-Jacques: 36. Ernest Chenier, 37. Georges Girard Jr., 38. Fernand Drapeau

St-Louis: 39. Fernand Alie, 40. Hyman Brock, 41. J. Raymond Collins

St-Michel: 42. Rocco Luccisano, 43. Ernest Roussille, 44. Aimé Sauvé, 45. Raymond Rail

Saraguay: 46. Léonard Leblanc

Snowdon: 47. Abraham Cohen, 48. Lucien H. Gagné, 49. Gerry Snyder

Villeray: 50. Arthur Gagnon, 51. Jean La Roche, 52. Charles Martel

On vote le dimanche 25 octobre, de 10h. du matin à 8h. du soir.

De nombreux citoyens, conscients de la gravité de la situation, ont contribué à la publication de ce message important.

Université du Québec à Montréal

Les pavillons et locaux ouvriront de nouveau, le mercredi 21, à huit heures du matin.

L'UQAM reprendra donc son activité normale et les cours seront donnés selon les horaires réguliers.

Par décision du Conseil d'administration.

DÉCÈS

BISSON Joseph à Montréal, le 18 octobre 1970 à l'âge de 76 ans, est décédé. M. Joseph Bisson, époux de feu Antoinette Paquette, demeurant au 320 Ontario est. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 octobre. Le convoi funéraire partira de la Société Coopérative No 302 rue Ste-Catherine est à 11 heures 15, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 11.30 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBREUIL Camil. A Montréal, le 18 octobre 1970 à l'âge de 49 ans, est décédé, M. Camil Dubreuil, époux de Laure A. Côté demeurant au 10, 105 Basile-Routhier. Père de Carl et France. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 745 boul. Crémazie est à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de St-Vincent de Paul lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein, a/s de M. Barso, seraient appréciés.

LACOURSIERE Dr. Philippe. A Shawinigan-Sud 18 octobre 1970 à l'âge de 56 ans, 11 mois, est décédé, le Dr. Philippe Lacoursière, maire de Shawinigan-Sud, époux de feu Lucille Bédard, demeurant au 550-119e rue, Shawinigan-Sud. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 octobre. Le convoi funéraire partira de l'Hôtel-de-ville de Shawinigan no 900 6e avenue à 2 heures 45, pour se rendre à l'église St-Sauveur où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetière de St-Michel (Shawinigan-Sud) lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction des funérailles: Maison Germain Carbonneau & Fils Inc.

LAPORTE Pierre. Hon. A Montréal, le 17 octobre 1970 à l'âge de 49 ans, est décédé, l'Honorable Pierre Laporte, Ministre du Travail et de l'Immigration, gouvernement du Québec. Époux de Françoise Brouillette. Père de Claire et Jean. Les funérailles auront lieu mardi le 20 octobre 1970. Le convoi funéraire partira du Nouveau Palais de Justice No 100, rue Notre-Dame, Est, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Montréal où le service sera célébré à 4 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons au Camp Françoise Cabanis seraient grandement appréciés au 4285 boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal 215.

Berlitz peut améliorer votre situation

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

Berlitz Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111 Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566 St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100



On a relevé sur le sol du garage attenant à la maison où se terraient les ravisseurs de Pierre Laporte, rue Armstrong, à Saint-Hubert, ce que l'on croit être des taches de sang. Pour communiquer entre la maison et le garage sans avoir à passer par l'extérieur, les ravisseurs avaient arraché un panneau mural, au dire de la police.

L'U de M s'interroge sur la disparition de ses facultés

par Gilles Provost

L'unanimité est loin d'être faite, à l'université de Montréal, sur la nécessité de supprimer les structures traditionnelles des facultés pour assurer une plus grande collaboration entre les diverses disciplines. C'était tout particulièrement évident hier après-midi quand l'Assemblée universitaire a commencé l'étude de rapport Lussier sur les structures de cette institution.

Le comité présidé par M. Jean-Paul Lussier, doyen de la faculté de chirurgie dentaire, avait d'abord remis un premier rapport qui préconisait des structures semblables à celles de l'Université du Québec et dont celle-ci s'est d'ailleurs inspirée. C'est cependant une deuxième version de ce rapport qui est maintenant à l'étude.

Cette deuxième version ne propose plus l'abolition de toutes les facultés. Les facultés de droit et de théologie et éventuellement la faculté de médecine garderaient leur identité, de même que les écoles affiliées (HEC et Polytechnique). Toutes les autres facultés et départements seraient cependant refondus en une énorme faculté des arts et des sciences.

Le département, unité fondamentale

Au sein de cette faculté, la structure de base serait le département, qui regrouperait tous les enseignants d'une même matière. Les départements seraient aussi chargés de dispenser l'enseignement. Sous cet angle, le deuxième

rapport est différent du premier qui préconisait deux structures différentes pour regrouper les enseignants et les professeurs.

Les départements seraient des sortes de petites facultés mais ils ne décerneraient pas eux-mêmes leurs diplômes. Comme à l'université du Québec, les étudiants du premier cycle auraient le choix entre trois types de baccalauréat: 1) le baccalauréat spécialisé où la presque totalité des cours sont dans la même matière. 2) le baccalauréat majeur où l'étudiant consacre les 2/3 de son temps à une matière et le reste à une ou plusieurs autres. Enfin, il y aurait le baccalauréat général qui serait l'abou-

Suite à la page 2

Dans les hôpitaux

La rentrée des spécialistes se fait à un rythme régulier

QUEBEC (Par G. L.) — La rentrée des médecins spécialistes dans les hôpitaux s'est faite hier à un rythme régulier.

L'on prévoyait que "la situation sera redevenue normale, dans tout le Québec, d'ici quelques heures".

Il y avait un nombre suffisant de spécialistes, dans tous les hôpitaux, pour assurer des services adéquats.

C'est ce que l'Office d'information a fait savoir dans un communiqué publié au cours de l'après-midi.

Bien que la grève déclenchée il y a douze jours ait pris fin dimanche, le comité des services de santé d'urgence a été maintenu et sera pour quelque temps encore, semble-t-il.

C'est ce comité qui, chaque jour, se tenait au fait de la situation dans les hôpitaux pour en faire rapport au ministre et au public.

Tout comme durant la grève, le comité est entré en contact avec l'administration de chaque hôpital. C'est à la suite d'un tel relevé que l'Office a pu rapporter hier que la situation redevient normale dans les hôpitaux.

La loi numéro 41 adoptée jeudi dernier

faisait sous peine de fortes amendes et même de prison, obligation aux spécialistes de reprendre le travail régulier en fin de semaine. Mais ce n'est qu'à compter d'hier que l'on pouvait vérifier si cet ordre avait été suivi.

Bien que la situation redevienne normale, un porte-parole du ministère de la santé a déclaré que l'on n'hésitera pas à intervenir contre les éventuels récalcitrants, ainsi que la loi le stipule.

Un autre a dit douter qu'il faille en venir là. Il est normal, a-t-il fait remarquer, que les médecins rentrent en maugréant, du moins certains d'entre eux; il en est ainsi après chaque retour de grève. Mais ce haut fonctionnaire estime que tout rentrera rapidement dans l'ordre.

Dans un premier temps, samedi, les spécialistes étaient convenus de passer outre au "bill" 41. Mais dimanche, à la suite des événements tragiques du week-end et "des informations selon lesquelles des soins médicaux d'urgence seraient peut-être requis", ils se ravisaient et décidaient de retourner au travail, en demandant au gouvernement d'abroger la loi 41.

aujourd'hui

Le congrès des consommateurs 1970, commandité par l'Association des consommateurs du Canada, a lieu aujourd'hui et demain à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. A 10h 45 ce matin, M. Gérard Filion, directeur général de Marine Industries Limitée, prononcera une conférence intitulée: "Aide-toi, le gouvernement t'aidera".

De 10h00 à 16h00, au Dawson Boys Club, 666, avenue Woodland, conférence communautaire bilingue organisée par le Conseil des agences communautaires de Verdun pour enfants et adolescents.

Le cocktail de presse que le président de la Régie de la Place des Arts, M. Marcel Piché, devait donner ce matin à 11h00 est contremandé.

Le déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal est contremandé. Le conférencier devait être le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette.

La rencontre de la Société d'étude et de conférences qui devait avoir lieu à 14h30 au Ritz-Carlton, a été contremandée. M. Victor de Wilver, consul général du Brésil au Canada devait y parler de son pays.

A 20h00, à l'école Lanauadière, 4300 rue Lanauadière, réunion des délégués du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, affiliés à la CSN. On y discutera des modes d'action que les délégués au Conseil fédéral soumettront demain, à Québec, aux assises des trois centrales CSN, CEQ et FTQ. Rappelons que le président du Conseil central, M. Michel Chartrand, a été arrêté vendredi dernier, sous l'empire de la loi des mesures de guerre.

Séquelle de la crise du FLQ

Rupture du front commun entre les Néo-Québécois et le FRAP

par Pierre Richard

La rupture du front commun qui unissait dans une même lutte contre le Parti civique du maire Drapeau un groupe de néo-Québécois appartenant à la corporation des citoyens de Parc-Extension et un groupe de salariés francophones appartenant au comité d'action du FRAP, dans Villeray, compromet la tentative de ceux qui veulent unir Québécois francophones et néo-Québécois dans un combat social commun, par-delà la question nationale.

La constitution de ce front commun en vue des élections municipales du 25 octobre, avait été annoncée le 25 septembre et avait nécessité plusieurs semaines de consultations et de négociations. Selon les termes de ce front commun, le FRAP présentait deux candidats francophones dans le district de Villeray, composé aux 2/3 de francophones, et un troisième candidat d'origine anglophone était choisi par la Corporation de Parc-Extension et faisait campagne sous l'étiquette du FRAP. Ce front commun était apparu à plusieurs observateurs comme un tour de force. Parc-Extension était le quartier qui a causé la défaite de René Lévesque aux dernières élections et la plupart des membres du FRAP se déclarant indépendantistes.

Nonobstant la question nationale sur laquelle les deux groupes ont des vues pour le moins différentes, la Corporation de Parc-Extension et le comité dans Villeray se rencontraient sur plusieurs points: opposition à l'administration du maire Drapeau, volonté de donner le pouvoir aux travailleurs, volonté de s'attaquer à des problèmes sociaux tels le logement, la santé, le chômage, etc.

Même si les salariés néo-québécois, en majorité d'origine grecque, de Parc-Extension et les salariés francophones du quartier Villeray connaissent sensiblement les mêmes problèmes, même si les deux organismes concernés adhèrent à des objectifs sociaux et politiques semblables, ce front commun ressemblait fort, dans les circonstances, à un mariage de raison. Et ce mariage, basé avant tout sur une analyse politique, a volé en éclat dès qu'une crise majeure a fait remonter à la surface les sentiments des deux parties.

Cette crise a été celle provoquée par l'action du FLQ et les événements qui l'ont accompagnés. Vivement traumatisé par les événements, le groupe de Parc-Extension a été complètement détourné par la prise de position du FRAP en faveur de l'objectif du FLQ, c'est-à-dire la prise du pouvoir par les travailleurs. La première réaction en a été une d'affolement.

Après de longues discussions au sein de la Corporation des citoyens de Parc-Extension, les dirigeants de celle-ci ont décidé de rencontrer les responsables du FRAP dans Villeray pour discuter de la possibilité de maintenir le front commun. A cela, Parc-Extension a posé deux conditions: que le FRAP de Villeray se prononce en faveur de la préservation des droits des minorités dans un Québec indépendant et, deuxièmement, qu'il désavoue la violence comme moyen d'action. Selon des sources dignes de foi, la

corporation des citoyens de Parc-Extension était prête à reconnaître, comme l'avait fait le FRAP, la pertinence de la critique de la situation québécoise telle que formulée dans le manifeste du FLQ et d'autre part, son candidat dénonçait aussi ouvertement que le faisait le FRAP, la violence du système en place.

La première condition a été acceptée sans aucune difficulté, mais les débats ont été très ardues sur le deuxième point soulevé par Parc-Extension. Le comité d'action politique de Villeray a refusé de désavouer la violence comme moyen d'action. Dans un communiqué subséquent, le CAP déclare que Parc-Extension veut lui faire désavouer publiquement la position adoptée par le FRAP et son président; or, selon les informations que nous possédons, tel n'était pas le cas: les dirigeants de Parc-Extension étaient prêts à endosser la position du FRAP, à la condition que le comité d'action de Villeray dise clairement qu'il n'approuvait pas les moyens violents même s'il adhérait à l'objectif du FLQ.

Il semble bien que si l'affolement qui régnait dans le groupe de néo-Québécois, plusieurs membres du comité francophone, pour leur part, voyaient d'un bon oeil la fin de ce front commun. Une volonté de prendre une revanche contre Parc-Extension qui avait causé la défaite du chef du

Suite à la page 6

les élections du 25 octobre

M. José Lévy n'est pas candidat du PRO

Contrairement à ce que Le Devoir avait annoncé, M. José Lévy, architecte, est candidat indépendant au poste de conseiller municipal dans le district de Côte-des-Neiges aux élections de dimanche prochain et non pas candidat pour le Parti réaliste ouvrier. C'est le chef du PRO et candidat à la mairie, M. Claude Longtin, qui avait présenté M. Lévy comme étant un candidat de son parti; or, M. Lévy affirme qu'il n'a jamais eu de lien avec le PRO. M. Longtin qui avait promis de se présenter en compagnie d'une trentaine de candidats dans divers districts, se retrouve donc seul comme représentant du PRO. Était-ce un manque de réalisme?

Un programme en quatre points

M. Lucien Monette, un rentier de 64 ans et un des 7 candidats à la mairie, a dévoilé les grandes lignes de son programme:

- Réduction des tarifs du transport en commun: 20 billets pour un dollar pour les étudiants, 6 billets pour un dol-

lar pour les adultes et laissez-passer à vie pour les personnes âgées;

- Entrée gratuite à Terre des Hommes et dans tous les pavillons pour tous les citoyens;
- Construction de 50.000 logements à loyer modique pour les chômeurs, les ouvriers et les assistés sociaux. Ces maisons seront construites sur des terrains appartenant à la ville et le coût approximatif du loyer pour un logis de 5 pièces sera de \$70 par mois;
- Rectification des salaires des policiers, pompiers et employés de la ville. Montréal se devant d'avoir un personnel bien rétribué.

Mise au point de CKVL

Suite à une déclaration de M. Paul Cléche, président du FRAP, qui a fait état du refus du poste CKVL d'accorder une demi-heure gratuitement au FRAP pour la retransmission d'une partie de l'assemblée du dimanche soir, 11 octobre, le chef de l'information de CKVL, M. Marcel Beauregard, a tenu à préciser qu'il n'avait pas pu accéder à la demande du FRAP parce que cela supposait la rentrée d'un personnel à temps supplémentaire.

Épargnez temps et argent

Dictez au téléphone et nous dactylographons, 24 heures par jour, tout ce que vous désirez. Pour beaucoup moins de \$1.00 = lettre 100/mots.

Aussi à votre service: Comptabilité
Traduction,
Composition.

Rapide et sans erreur.

Pour de plus amples renseignements signalez,

521-6157

Demandez Mlle Jocelyne Turcotte
Entreprises GOTHAM Inc.

VOUS ÊTES FATIGUÉ, TENDU, NERVEUX?

N'attendez pas
APPELEZ M. E.M. GALBRUN
Masseur de Paris

Téléphonez de 8h. à 9h. a.m.
ou 7h. à 9h. p.m. à
739-8071

Centre-ville
(coin Dorchester et Bleury)

DÉBOSSAGE, PEINTURE, MÉCANIQUE

Excellent travail

DOWD AUTO REPAIRS INC.
366 rue Dowd
Tél.: 861-6510

Protéger sa maison est une économie

LES GOUTIÈRES HO-DO
sans joint
installée exclusivement par

PRIMEAU MÉTAL
sont la meilleure protection.
Émailé, galvanisé, cuivre.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue **322-4160**
Québec et Banlieue **872-9244**
Hull et Banlieue 776-2549
Ottawa et Banlieue 822-2549
Cornwall et Banlieue 933-2549

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

prie ses membres de bien vouloir noter que le déjeuner-causerie qui devait avoir lieu aujourd'hui est contremandé.

par ses • PERFORMANCES

- SA SÉCURITÉ
- SON ÉLÉGANCE
- SON CONFORT
- SA ROBUSTESSE
- SA TECHNIQUE
- SON PRIX (\$2,595.00)*

LA PEUGEOT 304

RÉPOND AU BESOIN D'UNE ÉPOQUE

EN DÉMONSTRATION AUX

GRANDS GARAGES DU QUÉBEC
306 EST, RUE SAINT-ZOTIQUE TEL.: 273-9105

* ÉQUIPEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES INCLUS SAUF RADIO.

éditorial

Que pensent les citoyens ?

A Ottawa, hier, les députés ont approuvé par 190 voix contre 17 une résolution exprimant l'appui de la Chambre au gouvernement dans la décision qu'il a prise de se prévaloir de la loi des mesures de guerre. Ce vote n'a pas de quoi surprendre. Il reflète très bien l'état de terreur et de panique qui s'est emparé de l'opinion publique canadienne au lendemain de la mort de M. Laporte.

On se serait attendu normalement à ce que l'assassinat de M. Laporte suscite des réserves quant à la politique intransigeante adoptée par les gouvernements fédéral et québécois en face des exigences des ravisseurs. C'est plutôt le contraire qui s'est produit. Depuis dimanche, des milliers de citoyens ont conclu, assez paradoxalement, que les événements avaient donné raison au gouvernement canadien. Ceux qui doutaient vendredi et samedi de la sagesse du gouvernement ont vu leurs rangs s'amincir en fin de semaine.

A première vue, le gouvernement fonctionne donc avec l'appui très solide de l'opinion. Il suffit cependant de creuser un peu pour constater que les choses sont loin d'être aussi simples. Je n'en veux pour preuve que certaines indications tirées des événements des derniers jours.

Les premières indications viennent d'un sondage réalisé pour le compte de plusieurs journaux canadiens, dont Le Devoir, par l'Institut de Cueillette de l'Information, de Montréal. Le sondage fut réalisé les 15 et 16 octobre, chevauchant ainsi sur deux phases radicalement distinctes du drame, soit la journée qui précéda et celle qui suivit la proclamation de la loi des mesures de guerre. Il précéda aussi de deux jours la découverte du corps de M. Laporte. Cela rend naturellement les résultats moins percuteurs par rapport à l'actualité nouvelle qui a surgi. Les enquêteurs ont néanmoins fait des constatations d'une valeur certaine. Celles-ci révèlent la complexité et l'extrême mobilité de l'opinion publique.

Sur 277 personnes interrogées, on constate d'abord que 109, soit plus de 35 p.c., ont refusé de répondre. Ces refus sont sans doute attribuables dans une certaine mesure à une méfiance qui n'a rien à voir avec l'hésitation. A première vue, ils expriment aussi, cependant, une mesure significative d'hésitation.

Autre aspect révélateur: des chefs politiques qui ont parlé sur les événements, deux avaient fait, lorsque fut réalisé le sondage, des interventions d'une importance capitale: MM. Jérôme Choquette et Robert Bourassa. Le ministre de la justice avait fait, le 10 octobre, une déclaration généralement reçue comme reflétant une ligne dure. Le premier ministre québécois faisait, le lendemain, une déclaration qui fut comprise, jusqu'à jeudi dernier, comme annonçant une ligne plus souple. Des deux hommes, c'est M. Bourassa, par une marge de 50 contre 1, qui reçoit l'approbation des personnes interrogées. M. Trudeau n'est mentionné que par 22 p.c. des répondants. Mais il n'avait pas fait, au moment du sondage, son grand dis-

cours télévisé du 16 octobre. Même en supposant (ce que nous faisons volontiers) que ce discours aurait valu à M. Trudeau une approbation aussi forte que celle qui était accordée quelques jours plus tôt à M. Bourassa, ce fait révélerait surtout la facilité extrême avec laquelle l'opinion peut être transportée d'un état dans un autre.

Troisième indice: la position des répondants sur la libération des prisonniers politiques. On s'oppose assez fortement (52 p.c. contre 33 p.c.) à la libération pure et simple. S'il est question, cependant, de transporter les prisonniers vers Cuba ou l'Algérie, on devient favorable dans une proportion de 45 p.c. contre 39 p.c.

La situation ayant changé, l'opinion a beaucoup évolué depuis trois jours. On aurait tort, cependant, de ne pas retenir l'extrême diversité des vues que reflète le sondage de l'ICI. Cette diversité est peut-être plus révélatrice des tendances profondes de l'opinion que le monolithisme temporaire créé par le choc de samedi. Si tel est le cas, il faut le dire aux gouvernants et aux citoyens. Ce fait aidera à mieux comprendre la crise actuelle et à définir avec plus de modération et de retenue les politiques requises afin de la résoudre.

D'autres indications me viennent des nombreuses réponses qui ont fait suite à deux déclarations publiées, ces jours derniers, par un groupe de dirigeants sociaux québécois, et faisant appel à une ligne modérée. Invité à me joindre à cette initiative, j'y ai souscrit sans hésitation, car elle correspondait à la ligne adoptée par Le Devoir depuis le début du drame Cross-Laporte. Or, cette expérience m'a apporté de très intéressantes réactions.

Parlons d'abord du côté anglophone. Les lettres et appels en provenance de lecteurs anglo-canadiens n'ont pas manqué. Elles sont, en majorité, défavorables. J'en retiens surtout le thème suivant: "Nous avons confiance à vous; maintenant, c'est fini". Au risque de scandaliser, je dirai que je suis content de cette réaction. Elle met fin, dans plusieurs cas, à une équivoque. On vous appuie souvent parce qu'on ne vous comprend pas. Mieux vaut être compris et désapprouvé. Pour compléter le tableau, j'ajoute que les réactions positives n'ont pas manqué du côté anglophone. Elles m'ont permis de constater, une fois de plus, qu'en ces matières, la ligne de partage n'est pas d'abord ethnique ou linguistique, mais tient plutôt à des conceptions de la politique, de l'homme et de la démocratie qui peuvent très bien se rejoindre par-delà les clivages ethniques.

Du côté francophone, deux principaux types de réaction: les appels téléphoniques, plus spontanés, et les lettres, plus délibérées et généralement plus réfléchies. Phénomène intéressant: les appels téléphoniques sont assez souvent défavorables; les lettres (au nombre d'une bonne centaine) sont en très grande majorité favorables. Je n'oserais pas résumer le tout, de peur d'être

trop long. On me permettra cependant de citer des extraits d'une lettre reçue d'un vieux militant des secteurs religieux, coopératif et social, dont j'apprécie depuis toujours l'honnêteté et la droiture, qui n'a d'autre intérêt que celui de son peuple, qui n'est à la recherche d'aucun "job", qui observe et réfléchit beaucoup, et qui n'a rien de l'auteur professionnel de lettres aux journaux.

Dans le dilemme cornélien qu'avaient à trancher les autorités politiques, E.G. opte pour le primat de la vie humaine. Mais ce n'est pas cela que je retiens. C'est plutôt ce qui suit:

"Il suffit de dialoguer quelques instants avec nos enfants, nos parents et amis ainsi qu'avec les habitués des restaurants pour constater combien la situation est grave. Ma crainte ne vient pas du FLQ, ni du séparatisme, mais du peuple lui-même. Son agressivité se dirige non pas contre le FLQ (son manifeste est accepté par un très grand nombre), ni contre l'Etat, mais contre ceux qui sont responsables de la situation économique et sociale actuelle, laquelle prime dans leur esprit la question du séparatisme. Je crains fort que, tout à l'heure, il n'y ait pas de forces policières capables de la contenir, car elle va s'exprimer sur plusieurs fronts à la fois".

Je veux bien que Jean Marchand m'impressionne avec la quantité de carabines et de dynamite qui sont présentement en des mains dangereuses. Je veux bien que M. Trudeau invoque la loi des mesures de guerre pour combattre le FLQ. Mais je trouve qu'il y a plus de vérité dans ce qu'écrit mon correspondant que dans tout ce qu'ont dit MM. Trudeau, Bourassa et Drapeau ces derniers jours. Et à l'intention de ceux-ci, j'ajoute ce dernier extrait de la même lettre: "J'ai l'impression que nos hommes publics ne veulent accepter aucun changement dans leur façon de penser et d'agir. Or, il y a un éveil de la conscience populaire que personne n'a le droit d'oublier. En plus, il y a des chefs pour le faire valoir".

Il faut comprendre la situation d'urgence où se sont trouvées les autorités à la suite de l'enlèvement de MM. Laporte et Cross. Il faut comprendre que, faute d'autre recours, elles aient dû s'inspirer dans l'immédiat de solutions dont l'ampleur physique débordait de mille coudees le problème qu'elles devaient résoudre et dont la logique pourrait les éloigner, plutôt que les rapprocher, d'une solution véritable.

Mais il faut surtout dire à ces autorités qu'elles auraient tort de s'endormir en s'imaginant qu'elles ont l'opinion publique derrière elles. L'opinion instinctive, spontanée, superficielle, les appuie avec force depuis quelques jours. Ces réactions ne rendent cependant compte que d'une couche de l'opinion. D'autres couches non moins importantes doivent être entendues. C'est d'elles, bien plus que d'une quelconque conspiration criminelle, que pourraient venir, demain, de nouvelles crises.

Claude RYAN



LIBRE OPINION

La double perversion du terrorisme

par DORVAL BRUNELLE, sociologue

Pour tous ceux, bien intentionnés, qui voyaient dans les actes de groupuscules terroristes, la manifestation de malaises socio-économiques profonds, le tragique assassinat du Ministre du Travail devrait les amener à remettre en question leurs prises de position face à la réalité québécoise.

À l'heure actuelle, en effet, les extrémistes du nationalisme, pour donner un poids à leur action, font appel à des formules et des mots d'ordre de gauche pour justifier leurs calambours. Peut-on, dans ces conditions, définir une gauche? Peut-on espérer pouvoir trouver (ou retrouver) une idéologie susceptible de nous permettre collectivement de dégager une voie d'action? Il nous semble que ce problème est à la base même des événements actuels et que seule une remise en cause fondamentale de notre devenir collectif peut sauver les Québécois d'un aventurisme suicidaire.

Le travail à l'intérieur des structures politiques établies peut être soit progressiste, soit réactionnaire. Ce travail est progressiste dans la mesure où il vise à transformer ces structures ou à modifier leur fonctionnement dans le but de permettre l'épanouissement des sujets. Cet épanouissement implique la diffusion de la connaissance et de l'information afin d'élargir les bases de la participation aux actions collectives en vue d'en arriver progressivement au gouvernement des gouvernés par les gouvernés eux-mêmes. Pourtant, une telle transformation n'est pas donnée immédiatement et aucune révolution ne peut instaurer de facto des structures idéales dans lesquelles les individus viendraient s'insérer "comme par magie".

C'est ainsi qu'à côté du travail strictement politique à l'intérieur des cadres établis, toute société devrait admettre et le travail théorique et le militantisme politique.

Or, pour être socialement justifiables, l'un et l'autre doivent se fixer sur les mêmes buts. Dans cette perspective, les moyens prennent toute leur importance, et jamais toutes les manipulations théoriques possibles n'ont admis que les fins justifiaient tous les moyens, quels qu'ils soient.

Les aspirations de la majorité

Si notre société doit être transformée pour répondre aux aspirations du plus grand nombre, cette transformation suppose non seulement une connaissance scientifique de notre réalité, mais aussi et nécessairement une collaboration des premiers intéressés eux-mêmes: les citoyens.

Le fascisme (puisque dans l'occurrence il s'agit de lui) se propose d'utiliser tous les moyens pour parvenir à ses fins; une fraction éclairée se pose en pseudo-redresseur de torts. Les administrés n'ont, dans cette perspective, qu'à s'en remettre au jugement des révoltés. Tous, nous devenons des instruments dans leurs mains et le charriage d'un vocabulaire de gauche ne fait qu'émasculer les véritables problèmes.

Quand a-t-on vu, ces dernières années, que l'on ait vou-

lu, chez les révolutionnaires, transformer notre société pour le bien de cette société? Le terrorisme a pris d'abord la voie de la terreur insignifiante en faisant sauter des bombes dans des boîtes aux lettres et, ces derniers temps, la voie de la terreur systématique, en enlevant puis en assassinant un politicien québécois.

Par derrière les auteurs immédiats de ce massacre, c'est une fraction non-négligeable des intellectuels québécois qui est responsable de l'actuelle confusion; il s'agit, en l'occurrence, de tout ce courant idéologique de la pensée québécoise prônée par des nationalistes exacerbés, les adorateurs du particularisme quasi-mystique d'un petit peuple appelé à faire de grandes choses. Comment ne pas être appelé à faire un angoissant rapprochement avec cet autre élitisme prôné par les nazis? Comment ne pas rappeler, à cette occasion, tous les mots d'ordres, volontairement ambigus, avancés par les fascistes? Et comment ne pas déplorer enfin, dans cet embrouillamini, le sort susceptible d'être réservé à ce qui pourrait s'appeler une gauche cohérente?

Historiquement (et il ne peut-être pas inutile de le rappeler), les mouvements sociaux de la gauche ont utilisé systématiquement la participation et ont essentiellement visé à alléger les contraintes sociales, jamais le contraire. Il faudrait, dans ces conditions, vider de leur contenu gauchissant toutes les théories qui flirtent avec un vocabulaire marxiste pour créer des écrans de fumée, et cette démythification est d'autant plus urgente que la confusion condamne malheureusement cette politique socio-économique et permet ainsi le rétablissement d'un statu quo préjudiciable à la transformation des structures sociales.

C'est une des particularités fondamentales de l'exclusivité nationaliste que d'oublier, par delà les différences entre les peuples, les conditions objectives de tout sous-développement, de toute exploitation. Confinée dans les limites étroites du pays, de l'Etat, cette philosophie particulariste étouffe les individus sous prétexte de maintenir une unité nationale basée sur des différences; à plus forte raison, quand on opère au niveau infra-étatique de la nation, de la communauté, etc. Or les problèmes du sous-développement ou, en ce qui nous concerne plus directement, du manque de développement, ne sont pas d'ordre mystique, culturel ou philosophique, mais bien d'ordre économique.

L'impasse du fascisme

Que des ultra-nationalistes inversent l'ordre des choses et nous parlent d'abord de politique, de culture, et l'on aboutit à l'actuelle impasse: le fascisme; à plus ou moins brève échéance, le racisme. Tout travailler sait qu'en remplaçant des exploités par d'autres on ne change rien à l'exploitation. Ce dont nous avons besoin urgent, ce sont de politiques économiques radicales, susceptibles de modifier les conditions objectives, essentiellement économiques, qui nous déterminent.

Sur ce plan économique, la situation des Québécois est loin d'être radicalement diffé-

rente de celle des Canadiens, même si nous subissons avec plus d'acuité, les contrecoups du laissez-faire et du laissez-investir actuels. Bien sûr, on peut, dans cette perspective, se dire qu'un Québec indépendant ne subirait aucun recul économique; on admet implicitement alors les mécanismes économiques actuels, soit une simple transformation au niveau des agents, c'est-à-dire le remplacement des agents actuels par des Québécois, donc le racisme le plus primitif. Il ne fait aucun doute, dans ces circonstances, que rien ne s'oppose à ce que des investisseurs continuent de nous manipuler et ce, d'autant plus que, affaiblis économiquement par l'éclatement de l'économie canadienne, nos fascistes seraient forcés de nous vendre à meilleur compte, nous entraînant dans le cercle vicieux de l'intolérance et du particularisme.

L'épanouissement économique et social des Québécois est possible. On peut être plus ou moins radical dans les transformations à envisager, la voie à suivre ne change pas pour autant. C'est à cette seule condition que nous survivrions collectivement; le repli culturel, sur le strict plan social, nous entraînera irrémédiablement vers un mysticisme fasciste, vers l'exacerbation de particularismes dégradants. Sommes-nous tellement différents qu'il nous faille sombrer dans une schizophrénie collective? La langue et la culture ont-elles jamais survécu sans s'affirmer dans un ensemble qui les transcende? Faut-il, en terre d'Amérique, passer par les massacres qui ont secoué l'Europe pendant deux mille ans pour en arriver à comprendre la force de complémentarité de l'association? Ou le désespoir exprimé dans les actes récents de violence ne fait-il qu'illustrer notre incapacité à relever les seuls défis significativement essentiels? D'où nous vient cette incapacité à poser les véritables problèmes?

La pensée nationaliste

La mort tragique de Pierre Laporte remet en question toute la pensée nationaliste. Celle-ci ne pourra plus se cantonner dans des vœux pieux. Elle devra se définir et poser elle-même ses conclusions logiques. Il ne peut plus être question de parler d'indépendance sans expliquer comment on entend y parvenir et surtout, ce que l'on en ferait pour nous tous, Québécois, une fois que l'on y serait parvenu. Mais déjà, les faits contredisent le progressisme et la cohérence de la vision qu'un certain nationalisme nous présente de notre développement...

L'épanouissement de chacun est fonction de notre développement collectif; ce développement passe par la participation collective et non par l'agitation éfrénée d'une faction. Plutôt que d'un resserrement des mécanismes de représentation, c'est d'un élargissement de la base de la démocratie dont nous avons un besoin urgent, afin d'éviter que des frustrations ne soient perverties entre les mains de terroristes.

Si le terrible assassinat de Pierre Laporte doit avoir un sens, espérons que ce sera celui de nous faire retrouver le nôtre.

bloc-notes

Les détenus incommunicado

Sans qu'apparemment les autorités gouvernementales s'en inquiètent, une nouvelle situation explosive est en train de se créer au Québec. Depuis vendredi matin, plus de 300 personnes ont été arrêtées en vertu du règlement de 1970 concernant l'ordre public, édicté sous l'empire de la loi des mesures de guerre. L'identité de la plupart de ces détenus n'est pas connue du public, ni les conditions physiques et morales qui leur sont faites depuis leur arrestation.

Des parents s'inquiètent de la disparition de leurs adolescents sans savoir s'ils sont au nombre des détenus, mais n'osent en faire part à la police, ignorant eux-mêmes si ces jeunes ne sont pas au large avec le FLQ! D'autres se demandent si, à l'occasion des raids anti-terroristes on ne va pas, à dessein ou faute de discernement, faire disparaître de la circulation des adversaires politiques. Enfin, en l'absence des moyens ordinaires de communication avec les détenus, une crainte sourde a commencé à se faire jour: pressés par l'opinion publique qui s'étonne de l'impuissance policière à démanteler les deux cellules en cause pendant 15 jours, certains éléments ne risquent-ils pas de succomber à la tentation d'arracher des renseignements à certains détenus en recourant à des moyens de persuasion radicalement opposés à notre règle de droit?

Le Globe and Mail soulignait samedi que le gouvernement, dans l'immédiat, a la responsabilité de montrer qu'on n'abuse pas des mesures de guerre, qu'elles sont appliquées seulement pour réduire les organisations violentes et non pour intimider des ennemis politiques ou des forces d'opposition. Le quotidien torontois ajoute: "Nous devons savoir qui a été arrêté, quand l'arrestation a été effectuée, et pourquoi, la date des procès et la nature des accusations."

Dans l'état actuel des choses, et compte tenu de l'ampleur des pouvoirs accordés aux forces policières, il n'est peut-être pas possible de répondre positivement à toutes ces questions. Mais, dans les heures qui viennent, il devrait normalement être possible pour les autorités de prendre deux mesures

propres à rassurer la population et à éviter qu'un nouveau contentieux se développe entre la justice et les citoyens:

- D'abord une liste complète des détenus devrait être tenue à jour et publiée quotidiennement par un bureau officiel d'information gouvernemental avec qui pourraient communiquer journalistes, parents ou autres citoyens.

- Ensuite, durant tout le temps que des personnes seront détenues en vertu des mesures spéciales actuelles ou d'autres mesures analogues, des représentants impartiaux de l'opinion publique (Croix-Rouge canadienne, Ligue des droits de l'homme; Comité spécial des Eglises, ou tout autre organisme revêtu d'une certaine autorité morale), devraient pouvoir visiter les lieux de détention et les prisonniers, de façon qu'aucune infamie ne puisse s'ajouter aux atrocités du drame actuel.

Ces deux mesures, sans enlever de quelque manière les recherches policières, rassureraient l'opinion québécoise et canadienne sur la façon dont les intentions gouvernementales sont effectivement appliquées au cours des arrestations et de la détention incommunicado d'autant de citoyens. Elles permettraient à l'opinion publique de vérifier si les autorités responsables de l'application du règlement spécial n'en abusent pas et respectent les délais impartis dans les articles 7 et 9 de ce règlement.

Autrement, le Québec et le Canada risquent demain de se retrouver devant une autre situation propre à créer de nouvelles tensions, d'autres affrontements, et des drames additionnels.

J.-C. LECLERC

Gare au ressac de l'opinion

On sent déjà le ressac monter au Québec. La révolus qui éprouve l'immense majorité depuis l'assassinat de Pierre Laporte a provoqué dans l'opinion un glissement vers la droite qui ne laisse pas d'inquiéter. Tout le confirme: les rencontres fortuites, les phonotons radio-phoniques, les bribes de conversation attrapées dans la rue, le métro, l'ascenseur.

Tout déplorable qu'il soit, ce ressac était inévitable. Nous vivons depuis quinze jours un psycho-drame collectif dont les suites sont

encore insondables. Le rapt de James Cross, puis celui du ministre québécois du travail, la vulnérabilité et le désarmement de l'Etat que l'un et l'autre ont révélés, l'insidieuse subversion d'un manifeste qui a eu, en plusieurs milieux, des résonances inquiétantes, les rebondissement d'une étrange négociation, exploitée savamment par des factieux, l'ultime intractabilité des autorités, la proclamation des mesures de guerre, la macabre découverte de Saint-Hubert — toutes ces péripéties tragiques devaient fatalement réveiller des instincts primaires, attiser des émotions troubles. Et la fatalité ne semble plus connaître de bornes: tous nous attendons avec appréhension le dénouement du drame, sans savoir où, ni comment, ni jusqu'à quand, le destin se manifesterait-il.

La dernière quinzaine a balayé toutes les certitudes, ébranlé toutes les convictions, rendu vaines toutes les spéculations, suspendu toutes les aspirations, relégué au second plan rêves et projets collectifs. Rien ne tient plus, du moins temporairement. Faut-il alors s'étonner si l'opinion dérape? Mais ce serait faire le jeu des terroristes que de la laisser dériver. Il faut au contraire y mettre à tout prix un cran d'arrêt.

Nul autre que Pierre Trudeau l'a reconnu, lors même qu'il proclamait la loi sur les mesures de guerre. "Ceux qui ont recours à la violence atissent délibérément la haine parmi nous, déclarait-il vendredi dernier. Et ils le font au moment précis où, pour édifier la société que nous voulons tous, il est impérieux que le pays, oubliant toute animosité, fasse preuve de tolérance et de compréhension. Et pourtant, ceux qui méprisent le cours normal des lois s'exposent à voir les honnêtes gens, dans la colère et la peur, durcir leurs positions et se refuser à tout changement, voire à toute amélioration. Car la peur tend à inhiber l'esprit de tolérance et le sens de la justice."

Une caution dangereuse

Voilà pourtant que la fureur aveugle et déraisonnée qui s'épanche sur la place publique commence d'être cautionnée par ceux-là même auxquels il incombe, en pareil cas, de rester lucides et de discerner les enjeux véritables de cette crise. Pendant qu'un Jean Marchand, un John Turner, pour justifier l'édit des mesures de guerre,

tenaient aux Communes des propos que l'on pourra juger alarmistes aussi longtemps que l'on ignorera tout des faits qui les étayent, un René Lévesque dénonçait trop habilement la déliquescence du gouvernement québécois. Surtout, pendant que les chefs de gouvernement rapaillaient qu'il fallait à tout prix sauvegarder, contre le terrorisme, l'ordre légal et l'idéal démocratique, un Réal Caouette, lui, réclamait que l'on fasse défiler les membres du FLQ ou ceux suspectés de l'être devant le peloton d'exécution — un lynchage collectif non moins vil que les crimes des terroristes.

Et que dire de ces meneurs de l'opinion qui ne cessent hier encore de s'apitoyer sur les libertés démocratiques et qui, aujourd'hui, dans leurs "appels aux Québécois", enjoignent à tous de supprimer jusqu'à leurs réticences devant toutes les mesures que l'Etat pourrait mettre en oeuvre pour désamorcer la crise? Est-ce vraiment "discuter du sexe de la liberté" que de s'interroger sur l'opportunité de proclamer les mesures de guerre et, surtout, sur l'usage qu'on pourrait en faire? Est-ce "couper les cheveux en quatre" que de se demander si l'intransigeance, le courage brutal, l'action policière, la suspension des libertés civiques, viendront à bout du terrorisme?

Ceux qui cautionnent ainsi le durcissement momentané des émotions et des attitudes du plus grand nombre, au Québec, devraient pourtant savoir combien volatile est l'opinion publique. Il y a trois jours, tandis que surgissaient du fatras idéologique charrié par le FLQ les épouvantables indices d'un fascisme qui s'ignore, on s'inquiétait de l'ambiguïté dangereuse des réactions suscitées par la publication du manifeste et des communiqués du FLQ, de la diffusion des conférences de presse et des déclarations incendiaires de ses sympathisants. Il y a deux jours, une fois l'armée fédérale accourue au secours des forces policières, une fois proclamées les mesures de guerre, on redoutait la résistance des Québécois à ce qui pouvait leur apparaître comme une ingérence du gouvernement central et une mise en tutelle de leur gouvernement. N'eût été l'assassinat de Pierre Laporte, il est probable que cette résistance aurait pris une certaine ampleur. Ces courants d'opinion sont-ils à jamais dissipés?

Suite à la page 2

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361

des idées

des événements

des hommes



L'exécution de Pierre Laporte

Réactions de la presse internationale

NEW YORK (AFP) — "Le meurtre de sang froid de M. Pierre Laporte, ministre du Travail du Québec, a choqué et uni dans un profond chagrin la vaste majorité des Canadiens," a écrit hier le New York Times dans un éditorial.

"Comme conséquence de cette atrocité M. Trudeau, le premier ministre du Canada, se trouve appuyé, comme il le devrait d'ailleurs, dans sa décision d'appliquer les vigoureuses et nécessaires mesures de sécurité au Québec, bien plus qu'il ne l'avait été la semaine dernière. Plus que jamais, toutefois, son problème politique immédiat est d'éviter un usage excessif de la force qui donnerait du poids aux arguments de ceux qui l'accusent de répression.

"Le dégoût ressenti à la suite de l'exécution de M. Laporte et l'inquiétude sur le sort du deuxième otage, M. James Cross, le diplomate britannique, ne devrait pas faire oublier à la majorité des Canadiens et aux nombreux amis du Canada à l'étranger les buts véritables des extrémistes qui ont provoqué cette crise.

Objectifs du FLQ

La raison des enlèvements n'était pas de faire libérer les criminels aux mains des autorités ou de soutenir l'énorme montant qui avait été réclamé. Le front déstabilisateur du gouvernement canadien était incapable de maintenir l'ordre sur son propre territoire ou de garantir la sécurité personnelle élémentaire au Québec. Le front espérait se faire en même temps craindre et respecter par ses proesses tout en minant l'autorité et la légalité des gouvernements légalement élus au Canada et au Québec.

"Malheureusement, poursuit l'influent quotidien new-yorkais, les extrémistes ont fait un premier pas vers ces objectifs. Ils n'ont pas seulement tué M. La-

porte et détenu M. Cross, mais ils ont obligé le premier ministre à remettre indéfiniment son voyage à Moscou. L'image traditionnelle du Canada en tant qu'une des démocraties les plus stables du monde a été affaiblie.

"Il est heureux que la grande majorité des Canadiens soit farouchement opposée à la petite clique d'extrémistes responsables des crimes de ce mois dernier. Le meurtre commis par le FLQ pourra se retourner contre lui si l'unité qui s'est faite au Canada à la suite du dégoût à l'égard du barbarisme du front est mise à profit pour remédier aux griefs légitimes du Québec, qui ont semé un mécontentement qui s'entend au-delà de la poignée de fanatiques du FLQ," conclut le Times.

Londres

La presse britannique condamne ce matin sans équivoque le meurtre de M. Pierre Laporte, le ministre québécois du travail, et d'une façon générale elle accorde son soutien à la ligne de conduite ferme adoptée par M. Trudeau. Fait à noter, aucun des quotidiens nationaux ne suggère que le gouvernement canadien capitule devant les exigences des ravisseurs pour assurer la sécurité du diplomate britannique James Cross.

Le Times estime que "si M. Trudeau avait temporisé plus longtemps, il aurait risqué de montrer que des hommes violents et déterminés — qui peuvent en tant que prétendus révolutionnaires du tiers monde demander asile à des pays gauchisants — ont la possibilité d'imposer leur volonté sur des hommes libres mais craintifs qui ne placent pas au-dessus de tout la défense des libertés dont ils ont hérité".

Le journal s'inquiète par ailleurs des conséquences graves que ne manquerait pas d'avoir cette crise, si les or-

ganisations terroristes québécoises n'étaient pas rapidement et totalement, mises hors d'état de nuire.

Pour le Daily Telegraph, qui estime que le temps des lamentations est passé, il est essentiel que les assassins de M. Laporte soient pris. Il faut, ajoute le journal, prouver une fois pour toutes que le gangsterisme et le chantage ne peuvent réussir.

Le Financial Times approuve également sans réserves l'attitude adoptée par M. Trudeau: "Au cours de cette dernière quinzaine, c'est dans ses moments de plus grande fermeté que le gouvernement canadien a agi le plus correctement," écrit l'éditorialiste du quotidien financier et il ajoute que dans une telle situation "il a été dès le début évident qu'une grande démocratie libérale comme le Canada n'avait d'autre option que la fermeté", car les outrages du FLQ n'auraient pas pris fin avec l'acceptation de leurs demandes, et il aurait alors fallu s'attendre à de nouveaux enlèvements. D'autres journaux comme le Daily Express, le Daily Mirror et dans une moindre mesure le Guardian avancent aussi des arguments semblables.

Un seul quotidien critique l'action de M. Trudeau, le journal communiste Morning Star: "La condamnation du meurtre écrit-il, ne justifie pas la décision du premier ministre de transformer le Canada en une virtuelle dictature militaire et policière afin de s'attaquer aux ravisseurs". Le quotidien communiste y voit là un acte contre la démocratie et qui pourrait bien avoir poussé le FLQ à assassiner M. Laporte. Il estime enfin que le sous-emploi au Québec, le standard de vie inférieur des Canadiens français, la présence d'un gros capitalisme anglo-saxon sont autant de raisons qui ont développé le mouvement séparatiste québécois.

Paris

Dans son éditorial intitulé "de l'exaspération au crime" le quotidien "Le Monde" explique comment "les rancœurs et les frustrations se sont ainsi accumulées jusqu'à devenir explosives".

"Trop longtemps les passions ont obscurci les analyses et retardé ainsi la recherche d'une solution, écrit-il. Bien des années avant le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle et avant même l'apparition du FLQ ce journal a décrit les injustices dont sont victimes les Canadiens francophones", rappelle-t-il.

"Le Monde" attribue ces injustices aux "gouvernements conservateurs cléricaux et autoritaires" et à "l'incompréhension et à l'indifférence" d'Ottawa. "Des esprits enthousiastes ont cru trouver dans l'indépendance le remède à tous les maux dont souffre le Québec. Mais, si l'on exclut quelques vagues déclarations d'intention et de confuses allusions à un "socialisme" mal défini, ils ont présenté leur programme en termes politiques et sentimentaux sans préciser leurs objectifs et leurs moyens économiques" souligne le journal.

"Le Monde" reconnaît que des progrès ont été accomplis sous le gouvernement de M. Jean Lesage et qu'un "vent nouveau souffle à Ottawa grâce à M. Pierre Trudeau". Cependant, ajoute-t-il, "les faits sont en retard sur l'imagination. Les lenteurs du processus démocratique, la résistance des faits économiques, la confusion des idées ont inspiré des sentiments de frustration et des esprits survoltés entendent aujourd'hui servir de légitimes aspirations par des moyens qui font horreur et que chacun condamne". En conclusion, le quotidien affirme qu'"il ne suffit pas de pourchasser les assassins, il faut attaquer le mal à la racine. Mais n'est-il pas déjà bien tard?" se demande-t-il.

Suite à la page 16

Les quotidiens du matin, en Grande-Bretagne, donnaient hier, leur manchette à l'assassinat de Pierre Laporte et aux efforts faits pour sauver la vie de James R. Cross. (Téléphoto CP)

Les formes modernes de la lutte politique

3) La lutte contre-révolutionnaire

par MAURICE TORELLI et RENÉE LESCOP BEAUDOUIN

Face à ce phénomène de guerre révolutionnaire, de quelle manière l'ordre social attaqué peut-il riposter? L'Etat libéral trouvant en effet son fondement et sa légitimité dans le respect des libertés individuelles, est amené à renier celles-ci ou du moins à leur porter très gravement atteinte dans la mesure où il est obligé de se situer sur le plan de l'efficacité pour se défendre contre des techniques qui précisément nient ces principes.

En un mot, l'Etat libéral se trouve pris dans une contradiction, car il doit d'une part s'efforcer de protéger ces libertés dont il tire sa légitimité profonde, alors même qu'il est obligé d'y porter atteinte pour les préserver. Les deux adversaires n'ont pas le même nombre de cartes à jouer.

En outre, ainsi que nous l'avons déjà souligné, il y a très souvent à la base des erreurs de la politique actuelle des démocraties, une incompréhension des règles de la guerre révolutionnaire ou une sous-estimation de leur importance. Ce qui explique que la riposte arrive parfois trop tard et qu'elle soit souvent mal adaptée aux nécessités de la lutte anti-révolutionnaire. Car en démocratie libérale, toutes les opinions se valent. La crainte d'avoir à sanctionner un simple délit d'opinion empêche l'autorité de sévir avant le passage à l'action illégale. Ainsi, souvent il n'y a pas de riposte avant la militarisation, ou du moins avant que la situation ait paru assez grave pour justifier l'intervention brutale de l'Etat. Et souvent alors il est déjà trop tard.

Alors que faire? Une action

anti-révolutionnaire peut-elle être fondée sur les seules techniques?

Deux erreurs

Si la riposte reprend les techniques révolutionnaires dans leur synthèse pour les retourner contre la Révolution, elle va donner un totalitarisme en trop de points identique à celui auquel elle entend s'opposer. A s'en tenir là, on risque de commettre, en effet, deux erreurs qui entraîneraient des conséquences désastreuses.

D'abord, et c'est sans doute le plus grave, de s'imaginer que ces techniques sont "neutres" et qu'on peut, sans inconvénients, les retourner contre l'assailant. En réalité elles s'insèrent dans un contexte idéologique dont elles sont inséparables. Elles sont fondamentalement liées à l'idéologie matérialiste dont elles représentent l'application concrète. Il y aurait contradiction entre les techniques matérialistes et la légitimité de l'Etat libéral qui fait de l'individu une valeur fondamentale.

La seconde erreur, qui commande d'ailleurs la première, est de donner aux techniques de la guerre révolutionnaire une valeur absolue. Selon certains théoriciens, leur application correcte entraînerait inmanquablement le succès. Or, les techniques de la guerre révolutionnaire ont pour objet l'exaspération des contradictions sociales. Ce qui suppose que ces contradictions leur préexistent. Dans la mesure où une société se révèle relativement homogène, où les conflits qui l'agitent demeurent superficiels, il n'y a pas de prise pour l'agitation révolutionnaire. C'est ce qui ex-

plique que celle-ci ait échoué dans les pays anglo-saxons qui pourtant, selon Marx, devaient les premiers succomber à la tentation du communisme.

En l'absence de techniques anti-révolutionnaires réelles, l'Etat libéral ne peut donc que recourir à des moyens d'intervention classique. Cette intervention fait appel à deux séries de mesures selon que l'on se situe à court ou à long terme.

La riposte

A court terme, la riposte est l'action directe contre l'action révolutionnaire. Plus tôt elle a lieu, plus elle est efficace. En détruisant le réseau clandestin originel, si on ne peut toujours espérer écraser la révolution dans l'oeuf, on peut du moins l'empêcher de se répandre. C'est donc une affaire de police. Si la riposte n'est entreprise qu'après l'encadrement de la population par l'organisation révolutionnaire, le succès est plus aléatoire; il faut en effet prendre en mains la population et ce n'est plus seulement une af-

faire de police. C'est devenu une action politique. Enfin, la riposte est une affaire militaire, lorsque la rébellion est ouverte.

Mais il ne s'agit pas seulement de détruire une organisation révolutionnaire, il faut si l'on veut éviter que celle-ci ne renaisse de ses cendres, s'attaquer aux causes profondes qui ont favorisé la naissance et le développement de l'action révolutionnaire. C'est là une opération à plus long terme, car tout en pouvant être entreprise parallèlement à la première, elle est plus difficile à concrétiser. Il s'agit en effet pour l'Etat, après avoir pris conscience de ces causes, d'essayer d'y remédier en procédant à des réformes profondes de structures à tous les niveaux.

Le problème actuel de l'Etat n'est-il pas d'ailleurs de répondre à un besoin de personnalisation et de participation par une technique de plus en plus envahissante? Mais l'Etat libéral est-il capable de se réformer sans révolution?

lettres au Devoir

M. Drapeau et les libertés individuelles

Cher M. Drapeau, Vous avez travaillé avec ardeur et donné généreusement de votre personne pour édifier une ville moderne et séduisante comme Montréal. C'est admirable et tous vous en savent gré.

Cependant, une inquiétude est décelable dans notre population: lorsque vous parlez de démocratie disciplinée, il faudrait que celle-ci ne présente aucune équivoque avec ce genre de démocratie disciplinée que l'on retrouve dans certains pays comme la Grèce contemporaine. Nous ressentons tous actuellement, ce phénomène d'Etats policiers en puissance qui émerge un peu partout en Amérique du nord. Il serait présomptueux de croire que nous en sommes à l'abri.

Si je fais erreur et si nos libertés démocratiques sont toujours intactes, dans ce cas, permettez-moi la suggestion suivante: sous votre égide et avant les élections, il y aurait lieu d'organiser une manifestation monstre devant les consulats ou ambassades des pays

qui sont accusés par le monde entier, non seulement de bâillonner leurs populations mais de pratiquer systématiquement la torture immonde. Cette ombre sinistre ne se profile pas qu'en Amérique latine, elle n'est pas loin de nos portes. Notre civilisation n'a jamais été aussi précaire et les Etats-Unis sont le pays qui donne en ce moment l'image la plus tragique de cette précarité.

Nous considérons qu'il est du devoir de tout chrétien — si ce mot a encore un sens — de s'élever contre tout régime des pays engagés dans cette forme de néo-barbarie systématisée.

La personnalité officielle que nous respectons en vous peut difficilement s'enfermer dans un mutisme à cet égard: c'est plus important que les jeux romains.

Georges SAVARIA

Montréal, 9-10-70

À LA RAQUETTE PREND PLACE LA MOTONEIGE "OLYMPIC" "BOMBARDIER" À PRIX SPÉCIAL

C'est le modernisme concrétisé par "Ski-Doo Bombardier". Le modèle "Olympic" fringant, avec moteur monocylindre 2 temps et pourvu d'un décompresseur pour mise en marche facile. Transmission automatique, chenille de 15 po., châssis d'acier et capot basculant en polycarbonate. Nouveau siège. Passez à l'auto-centre. Vous serez alors convaincu que la raquette a fait place à la technique... que "Bombardier" garantit.

Composez 842-5151, poste 337 ou 339
DUPUIS - Auto-Centre - Rayon 6-922

AUTO-CENTRE DUPUIS
Angle rue Amherst et boul. de Maisonneuve

COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps.
- Lisez de 3 à 10 fois plus vite, avec bonne compréhension.
- Améliorez votre mémoire.

DURÉE - 7 semaines - 1 soir par semaine

À PRIX ÉTUDIANT

Début des prochains cours:

Montréal: Jeudi 22 oct.
Tél. 737-1266

Ottawa: Lundi 2 nov.
Tél. 232-9571 (le soir)

Centre de Lecture Rapide

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Vito Restaurant Italien

5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre LaCombe et Edouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

l'accroche-cœurs

Du cœur de Montréal au cœur de Toronto, en quelque quatre heures seulement, c'est ce que vous permet le Turbo du CN. Le Turbo est le transport qui vous assure une continuité de vos activités pendant que vous voyagez entre Montréal et Toronto. Confortablement installé, vous pouvez travailler, manger ou vous détendre, dans une ambiance calme et luxueuse. Billet simple en Turboluxe: \$12.90 (tarif Rouge)

Billet simple en Turboclub: \$22.90 (repas compris) Tous les jours sauf le dimanche, départ de la gare Centrale à 9h 10 et de Dorval à 9h 27 (stationnement gratuit dans le parc du CN à Dorval). Tous les jours, départ de la gare Centrale à 16h 30.

Le Turbo du CN

suites de la première page

LES CHÔMEURS

1950 et 1960. En cette ère de perfectionnement de la technologie et de la science, les universités ont la responsabilité d'adapter leurs cours de manière à pouvoir répondre au défi des années 70 en préparant adéquatement les étudiants à entrer de plain-pied sur le marché du travail pour des emplois non académiques.

Elles doivent aussi assurer une formation qui s'adaptera de façon flexible à la structure changeante des emplois offerts; structure qui ne peut être prévue aisément et avec précision.

Le CEC prévoit que les fruits de l'expansion dans l'éducation pourraient être considérables au cours des années 1970, mais il faudra, toutefois, ajouter-t-il, pouvoir profiter encore des possibilités offertes.

Divers ajustements s'imposeront dans les secteurs privé et public de l'économie en vue d'employer de façon efficace et productive le nombre rapidement croissant de travailleurs de haute qualité", dit encore le rapport.

Il a été prouvé que l'économie américaine qu'il est possible d'intégrer un plus grand nombre de travailleurs hautement qualifiés au marché du travail canadien.

Mais, il convient de tenir compte de l'ampleur des problèmes d'adaptation que posera cette arrivée en masse d'étudiants dans le monde du travail, au risque de se retrouver avec un excédent de ces futurs travailleurs.

C'est ici, poursuit le rapport, que doit entrer en action une certaine modification dans les cours de façon que le contenu des études ne puisse s'avérer trop théorique par rapport au genre d'emplois qui pourraient être offerts aux étudiants au cours de la décennie 1970.

En faisant part de sa décision de retirer son amendement, M. Baldwin a dit que face "aux ennemis de l'intérieur et aux vautours de l'extérieur", le Parlement canadien "forme une grande famille, comme le pays, et ceci démontre l'on peut se serrer les coudes en temps de crise".

Quant à M. Caouette, si la loi proposée prévoit la garantie des libertés des citoyens tout en permettant à la police de découvrir les auteurs des événements tragiques que nous vivons actuellement, cette législation serait des plus appropriées.

Le chef du RC n'est, par ailleurs, porté à la défense des gouvernements d'Ottawa et du Québec en soutenant que la loi des mesures de guerre n'a pas été imposée au Québec mais plutôt adoptée à la demande même du gouvernement québécois et des autorités de la ville de la ville de Montréal.

M. Caouette a également réfuté les accusations d'autres groupes selon lesquelles le gouvernement québécois ne serait "que le petit esclave d'Ottawa" au milieu de tous ces événements qui secouent le Québec depuis plus de deux semaines.

"Il n'y avait pas d'autre moyen que de proclamer la loi des mesures de guerre dans ces circonstances, a dit M. Caouette.

"Le gouvernement d'Ottawa a simplement voulu aider le Québec à maintenir l'ordre et assurer la liberté des personnes à la demande même des québécois et des autorités de la ville de Montréal.

Quant à M. Douglas, il s'est dit "impressionné" par le projet de loi annoncé par M. MacEachen.

Il a, cependant, ajouté que le gouvernement aurait dû déjà présenter une telle législation, ce qui l'aurait empêché de recourir à la loi des mesures de guerre.

M. Douglas a soutenu qu'elle peut être une menace à la liberté des individus et il a cité le maire de Vancouver qui aurait l'intention, d'après le chef du NPD, de s'en servir pour chasser de la ville les hippies et les personnes indésirables.

M. Douglas a ajouté qu'il est préférable de compter sur une loi portant sur des aspects particuliers plutôt que sur une loi générale comme celle des mesures de guerre.

Il espère que le gouvernement agira vite car il n'est pas sain pour un pays de vivre sous la loi des mesures de guerre.

du front commun; depuis cette dissolution, les deux candidats du FRAP dans Villeray clament bien haut: "Nous constatons une fois de plus que la libération du peuple québécois ne se fera que par la majorité exploitée et non par la minorité anglophone qui défend des privilèges liés à ceux de la minorité au pouvoir.

Cette dernière affirmation contraste étrangement avec une déclaration du président du FRAP qui se réjouissait de ce front commun: "C'est l'Establishment qui a tout intérêt à diviser les salariés anglophones et les salariés francophones qui, ayant les mêmes problèmes, doivent s'unir dans une lutte politique commune".

Le FRAP n'aura donc que deux candidats dans Villeray, à savoir: MM. Jean-Yves Vésina et André Toupin, Mme Beryl Parc-Extension, se présente sous l'étiquette d'indépendant. Les trois candidats continuent à faire campagne contre le Parti civique et insistent sur la nécessité d'avoir des travailleurs à l'Hôtel de Ville.

Le président du FRAP, M. Paul Clèche, a transmis, hier soir, à la presse le bref communiqué suivant:

"La mort tragique du ministre Pierre Laporte conterne tous ceux qui croient que les travailleurs salariés peuvent prendre la place qui leur revient dans la direction de notre société québécoise par des voies démocratiques normales; c'est mon cas.

La Ligue des droits proteste contre les mesures de guerre

Dans une déclaration publiée hier soir, la Ligue des droits de l'homme s'élève contre le recours à la Loi sur les mesures de guerre et prie instamment le gouvernement fédéral de présenter sans délai au Parlement un projet de loi spécial par voie d'amendements au code criminel, loi qui lui donnerait les pouvoirs nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens, démanteler les mouvements séditionnels et maintenir l'ordre dans le pays.

"Si le gouvernement hésitait à agir dans ce sens, il est certain qu'on assisterait à une levée de boucliers de la part de tous les mouvements démocratiques du pays, dont la Ligue des droits de l'homme."

La ou les lois spéciales qui remplaceraient la Loi sur les mesures de guerre, dit encore la Ligue, devront être utilisées avec la plus grande précaution et pour une période de temps limitée."

"Pour l'instant, poursuit la Ligue, et en vue de rendre aussi humaines que possible les mesures d'exception que

les gouvernements croient devoir prendre. La Ligue des droits de l'homme pose les questions suivantes:

"1. Le ministère de la justice est-il prêt à aviser sans délai les familles des détenus de leur arrestation et de leur détention?"

"2. Le ministère de la justice est-il prêt à libérer sans délai les personnes qui ont été arrêtées et au sujet desquelles les soupçons qui planaient sur elles n'ont été aucunement justifiés lors des fouilles, des perquisitions ou par d'autres moyens?"

"3. Vu les pouvoirs extrêmement étendus accordés aux policiers et la pression qui s'exerce sur eux, le ministre de la justice est-il prêt à établir immédiatement une Commission de contrôle, composée d'au moins trois personnalités éminentes de disciplines différentes, dans le but d'éviter que les détenus ne soient soumis à des sévices?"

"4. Le ministère de la justice est-il prêt à autoriser dans le plus bref délai les détenus à voir leur avocat?"

D'autre part, la Ligue dénonce l'usage de la violence sous toutes ses formes,

estime que les actes de violence du FLQ, depuis la première explosion de 1963 jusqu'au "lâche assassinat de Pierre Laporte", n'étaient absolument pas justifiés, "les Québécois jouissant de toutes les libertés civiles et vivant dans un pays démocratique".

La Ligue reconnaît cependant que ces libertés sont "passablement malmenées dans le Québec, que la Justice est trop souvent bafouée, que les inégalités sociales sont plus criantes que dans les autres provinces, que le système démocratique lui-même est faussé comme en témoigne le résultat des élections du 29 avril".

Cette déclaration de la Ligue est signée par les personnes suivantes: Jacques Hébert, président; Thérèse Casgrain, présidente d'honneur; Olivier Prat, vice-président; Frank R. Scott, vice-président; Jacques Dagenais, secrétaire; Jules Bureau, trésorier, et les membres du bureau: Gilles Pafard, Maynard Gertler, Bernard Grenier, Daniel Manseau, Pierre Meunier, Thérèse Nielski, Jeanine Rousseau, Michel Roy.

De telles "lois d'exception" existent presque partout

Le Canada n'est pas le seul pays au monde à avoir une législation sur "les mesures de guerre". Des lois d'exception destinées à parer à des situations d'urgence existent dans presque tous les pays. Le fond reste plus ou moins le même partout et seule la forme change selon des circonstances de lieu et de temps.

Ainsi, aux Etats-Unis, la loi sur la sécurité intérieure, votée en 1950, avait été écrite en partie par un jeune congressiste de Californie, Richard Nixon, devenu depuis, président des Etats-Unis.

En vertu de cette loi, le président est autorisé, en cas de menace à la sécurité intérieure du pays, de faire arrêter tous les saboteurs et espions en puissance et de les interner dans des camps spécialement prévus à cet effet. Aujourd'hui, après 20 ans, l'administration Nixon recommande au Congrès l'abrogation de certaines parties de cette loi, notamment celle portant sur l'internement des éléments jugés dangereux pour la sécurité du pays.

Et, pour convaincre le Congrès, l'administration fait valoir que d'autres lois,

actuellement en vigueur, confèrent au président suffisamment de pouvoirs spéciaux pour faire face à toute éventualité. On peut rappeler, par exemple, qu'en 1950 le président Truman s'était fait conférer pas moins de 134 pouvoirs spéciaux qui sont encore en vigueur, personne n'ayant songé, depuis, à les faire abroger. Citons, à titre d'exemple, la loi sur la défense civile qui confère au gouvernement fédéral des pouvoirs dictatoriaux en cas d'attaque nucléaire contre les Etats-Unis.

La Grande-Bretagne et la France également ont des lois d'exception qui peuvent être appliquées en cas d'urgence.

Celle de la Grande-Bretagne, qui date de 1920, a été amendée en 1964. Elle peut être appliquée en cas d'urgence pour assurer le fonctionnement de services publics tels que les transports, le ravitaillement, etc. En cas de guerre, le gouvernement s'arroe des pouvoirs très étendus qui sont automatiquement abrogés avec la fin de la guerre.

En France, l'article 16 de la constitution stipule que le président de la Ré-

publique peut "prendre les mesures requises par les circonstances" en cas de menace aux institutions de la nation ou à son indépendance, son intégrité territoriale ou l'accomplissement de ses obligations internationales.

Nixon: ce sont les symptômes d'une "maladie internationale"

COLUMBUS, Ohio (Reuter) — Les désordres qui ont causé la mort de M. Pierre Laporte sont les symptômes d'une "maladie internationale", a déclaré hier le président Richard Nixon.

Le président faisait ces remarques devant les journalistes alors qu'il poursuivait une tournée électorale. M. Nixon a précisé qu'il avait envoyé une note de sympathie au premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

"Naturellement, a expliqué M. Nixon, je ne ferai aucun commentaire sur la situation interne au Canada, ce qui serait inopportun.

"Nous devons nous rappeler que ce

qui arrive au Canada — et dont l'enjeu présent est la libération du Québec — ne se limite pas au Canada.

"C'est une maladie internationale: en pense que si on a une cause, on utilise tous les moyens pour l'appuyer, pour l'accomplir, et que la fin justifie les moyens. C'est le principe contre lequel nous devons nous garder..."

"Nous devons lutter contre cette situation partout dans le monde, que ce soit au Canada, aux Etats-Unis ou ailleurs. Ceci s'adresse aux pirates de l'air, aux manifestants et à tout le monde. Si c'est pacifique, personne ne peut se plaindre.

OTTAWA

on également félicité le gouvernement de son intention de soumettre ce projet de loi aux Communes.

RUPTURE

Suite de la page 3. Parti québécois faisait partie, semblait-il du climat qui a entouré la dissolution

Manic-Outardes

Règlement de la grève à l'Hydro

C'est à une majorité de 77,5 pour cent que les 175 ouvriers des syndicats interprofession-

nels et des relevés préliminaires (CSN) de Manicouagan-Outardes ont décidé le retour au

travail. Ils ont ainsi approuvé le contrat de 3 ans négocié à Québec, samedi, lors d'une ultime séance de négociations entre ce syndicat et l'Hydro.

Ce vote met donc fin, par le fait même, à la fermeture des chantiers de l'Hydro sur les rivières Manicouagan et Outardes. Il permet également le retour au travail des 1.000 employés à l'heure que la direction avait mis à pied. Il faut se rappeler que la grève avait commencé légalement le 8 octobre, alors que les syndiqués avaient refusé les dernières offres de l'Hydro-Québec. Deux jours plus tard, les 1.000 employés à l'heure étaient mis à pied.

Le règlement du conflit donne satisfaction aux grévistes sur le principal point de désaccord qui existait entre eux et la direction, à savoir: le respect de l'unité de négociation quant aux postes inclus dans la convention. Auparavant, il était possible à l'Hydro de remplacer un syndiqué par un ouvrier non-syndiqué. A compter d'aujourd'hui, cela ne se fera plus. C'est ce que dit la lettre d'entente signée par la direction de l'Hydro-Québec et le syndicat.

Côté salaire: les syndiqués ont obtenu deux augmentations, et ce par tranche de 18 mois, la première étant de \$11.00 par semaine, la seconde de 7 pour cent. De plus, ceux qui étaient hors-échelle y sont maintenant intégrés sans aucune perte.

Les syndiqués bénéficieront également d'une amélioration de la clause d'ancienneté.

Les Antipropos de Jean Lévesque



"IN CONCORDIA SALUS"

Le film des événements que nous voyons se dérouler sous nos yeux ne doit pas nous faire oublier que les élections municipales de Montréal auront lieu bientôt. Deux raisons nous apparaissent suffisantes pour que ces élections ne soient pas retardées. La situation est relativement sous contrôle, peut-on se permettre de dire. Ces événements font partie essentiellement des problèmes municipaux montréalais. Nous devons aussi ajouter que si l'on réussit à circonscrire complètement et à décanter les cellules cancéreuses agissantes, on n'aura pas réussi pour autant à arrêter les causes mêmes du cancer: cela ne peut se faire que de longue main. Aussi bien donc avoir nos élections municipales à la date et au jour prévus car, attendre la fin de nos maux profonds pour les tenir, serait les reporter à trop tard.

Ces tristes événements, d'ailleurs, même s'ils vont inévitablement changer le ton de ce qui nous tient lieu de campagne électorale montréalaise, ces événements peuvent très bien servir de matière à réflexion et nous fournir de nombreux critères à partir desquels on peut juger de la qualité de la présente administration municipale.

Il est évident que les actes terroristes, même s'ils servent de prétexte à autre chose, sont la cause première de la décision des autorités de nous placer sous une loi sévère. A son tour, ce terrorisme n'est pas le fruit d'une génération spontanée, mais source depuis des frustrations réelles, profondes et plus que jamais anciennes. Il est donc possible de juger l'administration montréalaise actuelle sur ce qu'elle a fait, ou n'a pas fait, dans les limites de ses juridictions, pour nous administrer sagement, selon nos besoins et nos aspirations. Des lors, la consultation populaire de Montréal prend un relief inattendu.

Deux façons d'envisager nos problèmes peuvent se présenter à l'esprit lorsqu'on veut juger de l'aptitude de notre administration municipale (la même chose prévaudrait au provincial tant qu'au fédéral) à nous servir. L'aspect économique et l'aspect politique.

Au chapitre économique, dans les limites de son mandat, l'administration Drapeau-Saulnier a-t-elle fait tout en son possible pour créer de l'emploi à nos dizaines de milliers de chômeurs? A-t-elle eu d'heureuses initiatives pour attirer ici des investissements? A-t-elle combattu la pauvreté, la misère, le manque d'habitation salubre? Toujours au chapitre économique, notre administration a-t-elle dépensé selon nos moyens, nous a-t-elle trop taxé ou pas, a-t-elle consacré équitablement les sommes d'argent public aux postes de budget qu'il fallait? A-t-elle songé autant aux riches qu'aux pauvres, aux pauvres qu'aux riches?

Au chapitre politique, l'administration Drapeau a-t-elle répondu aux normes démocratiques assurant convenablement le libre fonctionnement des renseignements auxquels on a droit? A-t-elle assuré les libertés voulues aux groupes divergents, aux mécontents, dans les normes démocratiques ailleurs reconnues? Sa police a-t-elle rempli son rôle avec efficacité, sans aller au-delà ou en deçà de ses prérogatives? On pourrait ajouter au même chapitre les questions de savoir si l'administration actuelle a fait assez pour le visage français de la première ville du Québec? A-t-elle au contraire sacrifié, sur l'autel des privilèges, des initiatives qu'elle aurait dû prendre pour assurer la dignité du français, parlant des francophones, sur son territoire?

Enfin, une dernière question pertinente qu'il faut se poser. L'administration Drapeau a-t-elle non seulement résolu avec ou sans efficacité les problèmes immédiats, mais a-t-elle avancé des solutions à long terme? En d'autres mots, l'administration Drapeau a-t-elle eu de la vision?

On comprend qu'il s'agisse là de plusieurs questions, qu'elles se recoupent souvent, que les réponses soient parfois difficiles. Pourtant, il faut se les poser et y réfléchir profondément, avant d'aller aux urnes de Concordia. C'est le droit et le devoir de chaque citoyen, en démocratie.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

AVEZ-VOUS LU

LE COUPLE



LE PREMIER VOLUME DE PSYCHO POINT EDITIONS PAULINES En vente partout

ESSO IMPERIAL OIL LIMITED
CREDIT CARD / CARTE DE CRÉDIT

941 235 678 0
A. MARTIN
06 71

Gulf
GULF OIL CANADA LIMITED
TRAVEL CARD / CARTE-VOYAGE

cc 970 9120 1
S.M. GILBERT
1971

Shell Canada Limited
CREDIT CARD
CARTE DE CRÉDIT

T.A. ROY
551 120 876

Voitures "à la carte"... au choix!

Pas besoin d'argent comptant pour louer chez

TILDEN

Utilisez la carte de crédit de votre compagnie d'essence habituelle, ou à peu près n'importe quelle autre... y compris la nôtre!... Et faites porter à votre compte tout louage chez Tilden!

Choisissez... et faites porter à votre compte!

Prenez la clé des champs dans une Chevrolet ou une Pontiac flambant neuve Tilden! Vous n'avez que l'embaras du choix: modèles sport, familiales, campeuses, voitures-ski... camions de toutes grosseurs.

Vous ne recevrez pas notre compte!

Quand vous utilisez une carte de crédit Esso, Gulf, Shell ou autre... c'est eux qui vous envoient la facture de louage... pas nous! Le montant est ajouté à celui de votre compte ordinaire.

Pour réservations au Canada ou à l'étranger, composez 878-2771

Même aux États-Unis, votre carte de crédit Tilden est honorée, à tous les bureaux de la National Car Rentals.

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 110.

informations

internationales

La polémique sur les ventes d'armes à Prétoria va se poursuivre à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — "L'argument employé par la Grande-Bretagne pour justifier ses ventes d'armes à l'Afrique du Sud est ridicule, c'est le moins qu'on puisse dire", a déclaré hier le président de la République de Zambie, le Dr Kenneth Kaunda, dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'ONU.

Selon cet argument britannique la puissance navale sud-africaine doit contre-balancer "la menace de la présence maritime soviétique dans l'Océan Indien", a expliqué le Dr Kaunda. "Mais la fourniture d'un poignée de frégates britanniques ne serait pas suffisante pour faire face à un danger maritime soviétique 's'il en existait un'".

Mais, a poursuivi le président de la Zambie, les États-Unis, en tant que gardien des intérêts occidentaux ne reconnaissent pas l'existence d'une telle menace. "Nous devons donc en conclure que cette soi-disant menace n'est qu'un 'épouvantail' et la rationalisation d'une politique britannique fondée sur le racisme et un goût particulier des bénéfices des ventes d'armes".

Pendant que M. Kaunda pro-

nonçait son discours, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, était en route pour l'ONU, où, estime-t-on, il tentera de désamorcer la bombe qui menace de faire éclater le Commonwealth, tout en étant résolu à réaffirmer l'"indépendance" de la Grande-Bretagne dans tous les domaines de la politique.

Il n'est pas exclu que le

sejour à l'ONU et à Washington de M. Heath soit marqué par "un deuxième round" dans la confrontation décisive entre la Grande-Bretagne et ses partenaires.

La faction militaire, dite "modérée" du parti, dont l'homme fort est le ministre de la Défense, le général Hafez Al-Hassad, a pris le pouvoir à Damas après avoir obtenu samedi la démission forcée du président Nourédine Atassi, leader de l'aile gauche composée surtout de civils. Le général Hassad, qui s'était opposé à l'intervention syrienne auprès des fedayine en Jordanie, a fait fermer hier à Damas les quartiers généraux de la Sahika, mouvement palestinien d'obédience baassiste syrienne étroitement lié à l'aile gauche du parti.

Le général Al-Hassad a aussitôt demandé au Comité central de la résistance palestinienne de rayer la Sahika de ses cadres. Les guérilleros de ce mouvement qui rentrent de Jordanie sont désarmés à la frontière syrienne et envoyés dans un lieu de détention. D'autre part, Radio-Bagdad annonce que des mouvements de troupes syriennes ont été observés en direction de la route Damas-Beyrouth afin de prendre part, semble-t-il, à l'encerclement des bases de la Sahika dans la région de Hassa. Les troupes interdisent tout déplacement dans cette ré-

gion, et notamment tout mouvement de fedayine.

Toute la Syrie aurait été placée sous contrôle militaire.

L'origine de la crise

L'origine de la crise qui oppose les "civils" aux "militaires" serait motivée notamment par l'appui syrien de la résistance palestinienne dans le récent conflit jordanien. Selon certaines informations, c'est le commandement régional syrien du parti BAAS (composé en grande partie de civils) qui aurait donné l'ordre à la 28^{ème} brigade blindée de voler au secours des fedayine dans le nord de la Jordanie, alors que le général Hafez Assad, ministre de la Défense et chef de l'aviation était encore hésitant. La suite des événements devait donner raison au général Assad qui, personnellement a refusé de faire intervenir l'aviation et ordonné le retrait des troupes syriennes, de crainte d'une intervention étrangère. Cette décision a été encouragée par les Soviétiques qui auraient laissé entendre que les Américains ne resteraient pas les bras croisés si les forces syriennes n'étaient pas immédiatement retirées.

Il ne fait pas de doute, pour les observateurs, que la faction civile, représentée notamment par MM. Zouayen, (ancien premier ministre), Makhos (ancien ministre des Affaires étrangères) et Salah Jedid (secrétaire général adjoint du parti) qui sont en faveur d'un

Les militaires au pouvoir

Damas se retourne contre les fedayine

appui inconditionnel à la résistance palestinienne, essaieront d'évincer le général Hafez Assad et son compagnon le général Moustafa Tlass, chef d'état-major de l'armée, favorables, eux, à une assistance limitée aux fedayine.

Autre point de friction entre les deux parties: les moyens de faire la guerre à Israël. Pour le général Hafez Assad, seules les armées régulières arabes sont capables de remporter une victoire militaire sur Israël, encore faut-il leur en donner les moyens et le temps de s'y préparer. Quant

aux "orthodoxes" du parti, ils préconisent la lutte populaire. Le ministre de la Défense estime que seule une modernisation des forces armées arabes, notamment dans le domaine technologique, pourrait amener ces dernières à faire face à la supériorité militaire israélienne.

La crise actuelle, indique-t-on à Damas, sera arbitrée dans les prochains jours, par le congrès interarabe du parti Baas (qui comprend les représentants de tous les pays arabes) convoqué à cet effet pour le 26 octobre à Damas.

Égypte: Sadate nommerait Fawzi premier ministre

LE CAIRE (AFP) — Le Président de la République, M. Anouar El Sadate, nommera lui-même le premier ministre et soumettra son choix demain soir au comité central de l'Union socialiste arabe, afin d'obtenir son accord, annonçait hier matin le journal "Al-Ahram".

Le quotidien se borne à indiquer que le choix de M. Sadate s'est porté sur "une personnalité marquante profondément respectée sur le plan patriotique et national aussi bien que sur le plan international".

Il s'agirait de M. M. Fawzi, qui a fait toute sa carrière dans la diplomatie égyptienne, et qui était jusqu'à la mort du président Nasser son conseiller diplomatique.

Le choix de M. El Sadate se serait finalement porté sur M. Fawzi en raison de son âge — 70 ans — qui le met à l'abri des susceptibilités des membres plus jeunes du gouvernement et lui donne une réputation de sage, lui assurant le respect de ses concitoyens.

Enfin, la longue carrière diplomatique de M. Fawzi permettra au nouveau gouvernement égyptien d'aborder la dure bataille qui s'annonce sur ce terrain en ayant à sa tête un homme particulièrement expérimenté.

La CIA affirme que le FNL a noyauté l'appareil de l'Etat

Le New York Times a révélé hier que la CIA a informé le président Nixon que plus de 30.000 agents communistes ont noyauté le gouvernement sud-vietnamien.

Dans un article daté de Washington et publié sur deux colonnes à la une, le journal affirme que la CIA a constaté qu'il était pratiquement impossible de neutraliser cette entreprise.

En conséquence, estiment les services de renseignements américains, il est à prévoir que l'emprise communiste au Sud-Vietnam s'affirmera à mesure qu'on procédera au retrait des troupes américaines.

Parmi ces agents communistes, figurent, selon le

rapport, un assistant du président Nguyen Van Thieu, un chef de province et de hauts responsables de la police et des services de renseignement de l'armée.

"L'analyse de la CIA n'affirme pas ni ne laisse entendre que le gouvernement sud-vietnamien est sur le point de tomber au cours des prochains mois, de l'avis des membres de l'administration qui en ont pris connaissance, peut-on lire dans le journal. Ce rapport n'écarter pas non plus la probabilité que l'armée sud-vietnamienne puisse donner un bon rendement sur le champ de bataille pendant quelque temps, comme cela a été le cas au Cambodge.

"Ce que le rapport indique,

de l'avis de l'administration, c'est que le gouvernement sud-vietnamien a peu de chance de se maintenir à long terme en raison de l'importance du noyautage communiste."

Le Times ajoute que l'existence du rapport a bien été confirmée par des membres du personnel de la Maison Blanche, qui ont cependant affirmé qu'il exagérât l'importance du noyautage et en ont rejeté l'analyse comme inexacte et trop pessimiste.

Le président Nixon partagerait cette façon de voir le rapport.

L'objectif de l'organisation de noyautage, affirme le Times, est de placer 50.000 agents, soit environ cinq pour cent des forces militaires et policières.

Le St-Siège dénonce l'ingérence de l'État dans l'Église du Brésil

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape Paul VI vient d'engager son immense prestige aux côtés de l'Église du Brésil. Se solidarisant avec l'épiscopat brésilien en conflit avec les autorités civiles, le pape a invité "les chrétiens à monter aux premières lignes pour assurer à l'homme sa liberté et sa dignité dans la lutte pour la justice et la paix".

C'est ainsi, selon des sources sûres, qu'il faut interpréter le fait que l'allocution aux missions, prononcée dimanche par Paul VI et qui contient la phrase citée, ait été publiée, hier soir, par "l'Osservatore Romano", dans les trois colonnes qu'il réserve, en première page, au Brésil. Le pape a, de plus, reçu hier le cardinal Agnelo Rossi de Sao Paulo, et Mgr Lorscheiter, chargé des prêtres emprisonnés au Brésil.

Le quotidien du Vatican diffuse également la protestation de l'épiscopat brésilien contre les raids policiers sur les sièges de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de l'Institut brésilien pour le développement, sous le grand titre: "Grave avertissement des évêques du Brésil contre les violences et les abus de pouvoir".

Sous le titre "Ferme rappel": "l'Osservatore Romano" publie également un sévère éditorial sur l'ingérence de l'État brésilien dans la mission de l'Église.

"L'Etat, même s'il est en proie à des luttes internes qui mettent sa sécurité à l'épreuve, ne peut penser se consolider par des méthodes coercitives arbitraires", écrit le journal. "On ne saurait davantage soupçonner que les objectifs des organismes, qui s'inspirent de la doctrine de l'Église, contiennent des éléments destructeurs de la liberté ou de l'ordre public... Les actes de répression, en dehors des garanties légales, se traduisent par une insécurité encore pire pour le peuple qui est la première victime du terrorisme subversif", ajoute-t-il.

Auparavant, le quotidien du Vatican avait observé qu'"aujourd'hui, ce que dénoncent les évêques, ce ne sont plus des actes imputables à l'arbitraire d'organismes particuliers, mais des actes répandant à un dessein où l'on ne peut pas ne pas reconnaître une ligne politique consciente, et violant les prérogatives de l'Église dans l'exercice de son magistère".

"Il est exact que des prêtres sont torturés au Brésil", a affirmé d'autre part à Amsterdam le cardinal Bernard Alfrink, primat des Pays-Bas, en revenant d'un voyage en Amérique du Sud.

Il faut toutefois s'attendre à un changement d'attitude du gouvernement brésilien, a estimé le cardinal en se fondant sur les nombreuses conversations qu'il a eues au Brésil. Selon lui, le président Medici n'était pas au courant des détails de la situation du clergé détenu. Toutefois "la grande difficulté demeure l'attitude de l'armée", a ajouté le primat.

Essayez notre délicieux dîner d'hommes d'affaires à partir de 11 h 30 a.m.

Château Madrid

2 heures de stationnement gratuit

Choix de fruits de mer le vendredi

368 est, rue Mont Royal coin St-Denis

En 6 mois, nous avons fait de "La Recherche" la première revue scientifique de langue française en Europe. Maintenant, nous pouvons venir au Canada.

Pour un chercheur, un universitaire, un ingénieur, l'information est fondamentale.

Alors, nous travaillons beaucoup.

Pour "couvrir" l'innovation scientifique et technologique au moment où elle se produit.

Pour aborder tous les aspects de la recherche fondamentale ou appliquée dans le monde.

Pour dégager, dans chaque discipline, l'essentiel d'une actualité surabondante.

C'est à ce prix que nous pouvons vous donner, chaque mois, une synthèse complète de l'actualité internationale.

Et que nous avons pu faire de "La Recherche" la première revue scientifique européenne de langue française.

Après tout, nous parlons le même langage.

Que trouverez-vous dans "La Recherche"?

Un entretien avec l'actualité. Chaque mois, les hommes engagés dans le processus d'innovation scientifique et technique exposent leurs travaux, leurs projets ou leurs idées.

Les fronts de recherche. Des articles de synthèse vous informent sur tous les secteurs où une mutation s'amorce.

Le dossier du mois. Sur un grand sujet, un ou plusieurs spécialistes français ou étrangers font le point des découvertes successives, de leurs conséquences théoriques, de leurs applications et de leurs retombées économiques.

Le magazine. Des articles brefs de nos correspondants rendent compte des découvertes et hypothèses dont on commence à parler.

Nouvelles de France et de l'étranger.

Une revue mensuelle des travaux, des résultats dont on ne parle pas encore.

C'est tout cela "La Recherche".

Avec en plus des rubriques régulières: congrès importants, bibliographies internationales, tribunes libres.



Je désire profiter d'un abonnement d'un an (11 numéros) à "La Recherche", au prix spécial de lancement de \$16.00.

M _____

Profession _____

Fonction ou spécialité _____

Rue _____

Ville _____

Adressez ce bon, accompagné de votre règlement, à:

Periodica, 7045
Avenue du Parc, Montréal 303
QUÉBEC - Canada

Offre valable jusqu'au 1er décembre 1970 et réservée aux lecteurs non encore abonnés à "La Recherche".

L'Institut de Formation par le Groupe Inc. offre 9 sessions de formation favorisant la croissance personnelle

2. Sensibilisation pour couples 23, 24, 25 octobre
3. Expérience sensorielle et développement personnel 4, 5, 6 décembre
4. Parents devant le problème de la drogue 4, 5, 6 décembre
5. Marathon de sensibilisation aux relations humaines 20, 21 novembre
6. Communication interpersonnelle 30, 31 octobre, 1er novembre
7. Utilisation constructive de l'agressivité 6, 7, 8 novembre
8. Groupe de formation, session régulière 30, 31 octobre et premier novembre 11, 12, 13 décembre
9. Groupe de formation, session spéciale 27, 28, 29 novembre

la croissance personnelle

Ces sessions s'adressent à ceux qui désirent se développer dans le sens d'un épanouissement plus complet d'eux-mêmes. À l'aide de moyens différents, chaque session favorise une meilleure compréhension de soi, la découverte et l'utilisation de ses ressources personnelles inexploitées. Un dépliant décrivant chacune des sessions est disponible sur demande.

Institut de Formation par le Groupe Inc.
3600 avenue Barclay, Suite 420,
Montréal 251.
Tél.: 735-5171

Informations

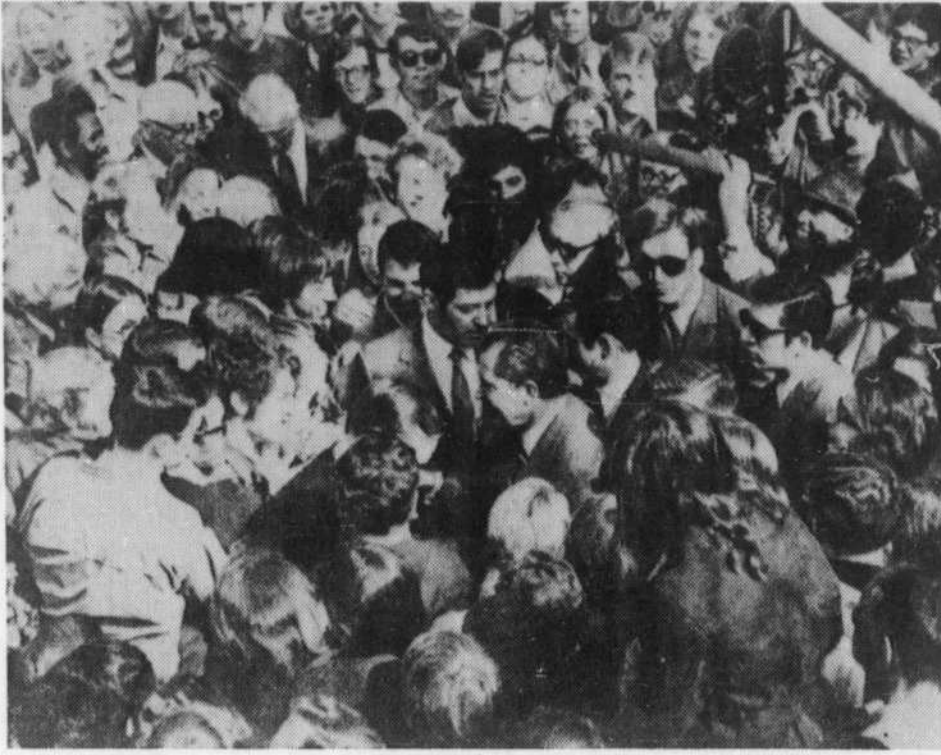
internationales

Équipe anti-drogue pour l'armée US

SAIGON (AFP) — Une équipe spéciale d'intervention chargée de combattre le développement de l'usage de stupéfiants au sein des unités américaines au Sud-Vietnam, a été constituée par le quartier général des forces armées, apprend-on de bonne source à Saigon.

Ce groupe "MACV" (assistance militaire du commandement au Vietnam) a été créé pour coordonner les programmes de lutte "anti-drogue" élaborés par l'armée, la marine et l'aviation des États-Unis au Vietnam. Ce groupe est formé de personnes appartenant à la justice, à l'information, aux douanes et également d'aumôniers.

Pour le commandement américain, il est difficile de savoir exactement quel est le pourcentage de soldats qui se droguent, le plus souvent avec de la marijuana. Une étude récente fait état de 31 pour cent de "réguliers" et de 30 pour cent d'"occasionnels". Cependant les G.I.s interrogés estiment en général que 60 à 70 pour cent d'entre eux se droguent.



Le président Nixon, qui effectue actuellement une tournée d'une vingtaine d'États dans la campagne électorale en vue des législatives du 3 novembre, a fait hier, un arrêt imprévu à l'université d'État de l'Ohio, à Columbus, qui avait été la scène d'émeutes le printemps dernier. On l'aperçoit ici, entouré de ses garde du corps, au milieu d'une foule d'étudiants. (Téléphoto AP)

Piraterie aérienne

Moscou accentue ses pressions sur Ankara

ANKARA (AFP) — M. Nicolas Podgorny, chef de l'État soviétique a demandé, dans un message personnel adressé à M. Cevdet Sunay, président de la république turque, que les deux Lituaniens qui ont détourné un avion soviétique la semaine dernière soient livrés sans délai à la justice de leur pays pour répondre de leur acte de "banditisme aérien" et du meurtre d'une hôtesse de l'air, apprenait-on hier de bonne source à Ankara.

Le message a été remis hier matin à M. Sunay avant son départ pour l'Allemagne fédérale par M. Vassily Groublikov, ambassadeur d'URSS en Turquie.

Des messages semblables ont également été adressés par d'autres dirigeants soviétiques à leurs homologues turcs, apprend-on de même source. Ainsi, M. Alexis Kossyguine, président du conseil, aurait écrit à M. Süleyman Demirel, premier ministre turc.

D'autre part, des messages provenant des organisations d'émigrés lituaniens et de diverses organisations anticommunistes affluent par milliers de tous les points du monde, indiquent-on à Ankara, pour obtenir de la Turquie qu'elle refuse l'extradition demandée par l'Union soviétique.

Stasio Brazinkas et son fils se trouvent toujours à Trebizonde en qualité de prévenus libres, rigoureusement gardés contre tout contact extérieur par les hommes des services spéciaux turcs.

En raison de la demande d'asile politique, indique-t-on de source judiciaire, le parquet de Trebizonde attend les instructions du ministre de la justice pour poursuivre la procédure pénale engagée contre les prévenus. Le dossier de l'affaire a été reçu hier matin à Ankara. Il devait être examiné en fin d'après-midi par une commission ad hoc formée de hauts fonctionnaires et de conseillers juridiques des

ministères des affaires étrangères et de la justice, ainsi que de représentants de l'université.

Elle adressera un rapport au gouvernement qui décidera de l'attitude à adopter. On indique à ce propos que le dossier d'extradition qui aurait dû formellement accompagner la démarche du gouvernement soviétique n'a pas encore été remis aux autorités turques.

De source compétente on fait valoir à Trebizonde que la seule possibilité laissée par la loi turque dans ce cas au ministre de la justice est de demander au procureur de déférer les prévenus devant le tribunal pénal afin d'établir, judiciairement, s'il s'agit d'un délit politique ou d'un crime de droit commun.

Or, remarque-t-on de même source, le tribunal pénal de Trebizonde, avait, samedi dernier, laissé prévoir qu'il concluerait au délit politique, puisqu'il a confirmé l'ordonnance de mise en liberté provisoire du juge d'instruction.

En revanche, la tendance au sein du gouvernement turc serait, selon les milieux informés, favorable à une solution, qui éviterait l'extradition — pour des raisons aussi bien humanitaires que de politique intérieure — tout en permettant de réprimer un acte de piraterie aérienne aggravé par un homicide.

Alain Geismar passe en jugement à Paris

PARIS (AFP) — Alain Geismar, 31 ans, leader du mouvement maoïste "la gauche prolétarienne" (dissous) passe aujourd'hui en jugement devant la 17ième chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Il y répondra des journées de violence que son mouvement avait organisées fin mai à Paris.

Le 25 mai, Alain Geismar avait demandé à ses sympathisants de manifester le 27 mai "dans la rue" à l'occasion du procès des anciens directeurs de "La cause du peuple" (journal maoïste interdit). "Il faut arracher le pouvoir à la bourgeoisie par l'insurrection armée", avait-il notamment

déclaré à la Mutualité.

Le 27 mai, la gauche prolétarienne "était dissoute par le gouvernement. Le lendemain et le surlendemain, de violents heurts se produisirent alors entre étudiants et forces de l'ordre dans certaines facultés de Paris.

Geismar a été arrêté le 25 juin à Paris, un mois environ après qu'un mandat d'arrêt eut été lancé contre lui.

Son procès, auquel témoignait Jean-Paul Sartre, pourrait donner lieu à de nouveaux incidents. En effet, divers mouvements gauchistes, notamment la ligue communiste (trotskiste) ont lancé des mots d'ordre d'agitation.

L'URSS a son JJSS

MOSCOU (AFP) — Il n'est pas rare d'entendre des économistes soviétiques, s'exprimant en privé, affirmer que la supériorité de l'économie américaine tient avant tout à la façon dont elle est organisée et dirigée.

Cet intérêt pour les méthodes américaines d'organisation de la production s'exprime publiquement aujourd'hui dans une étude économique qui vient de paraître à Moscou sous la signature d'un homme en flèche:

M. Djermen Gvichiani, auteur du livre "Organisation et gestion", n'est pas seulement en effet le vice-président de l'important "comité d'état pour la science et la technique". Il est aussi le gendre de M. Alexei Kossyguine, président du conseil, qui lançait y a cinq ans en URSS une "ré-

forme économique" majeure fondée sur le développement de l'initiative et de l'intérêt-ement.

L'importance du livre et peut-être aussi de son auteur — apparaît dans la façon dont sa parution est annoncée: la "Pravda" d'hier lui consacre une critique élogieuse, critique immédiatement citée par l'agence Tass.

H. Gvichiani se livre, dit "La Pravda", à "une analyse pénétrante et réfléchie des principales théories "bourgeoises" relatives à l'organisation scientifique de la production, et principalement des théories américaines. Il le fait "en partant de positions léninistes", ce qui le conduit à "mettre à nu de façon convaincante la nature de classe (exploitation) de toutes ces écoles".

aux 4 coins du monde

● HANOI (AFP) — Le journal du parti nord-vietnamien "Nhan Dan" rend compte dans son édition d'hier de la reconnaissance de la Chine populaire par le Canada.

"Nouveau succès de la diplomatie chinoise", titre le journal qui écrit que c'est aussi "une victoire du camp socialiste et des forces de paix et de démocratie dans le monde. Une victoire de la vérité et de la raison".

C'est aussi, pour le "Nhan Dan", "une défaite de l'impérialisme américain qui, depuis 21 ans, recourt à de nombreuses menées pour s'opposer à la nouvelle Chine. Il dépêche ses forces armées à Formose pour protéger la clique Tchang Kai-Chek et organise des opérations de sabotage contre le continent chinois." Le journal conclut: "Le peuple du Vietnam acclame chaleureusement le nouveau succès diplomatique remporté par le peuple chinois frère et exige que cesse le complot impérialiste des deux Chines".

Les 13 membres de l'organisation noire sont accusés d'un complot visant à tuer des agents de police et à faire sauter la bombe des commissariats, grands magasins et voies ferrées.

Certains des accusés ont fait jusqu'à présent un an de prison préventive.

● SALISBURY (AFP) — La Rhodésie a célébré hier dans le calme et la discrétion le premier "jour de la république".

En fait, la république a été proclamée en mars dernier, lorsque la nouvelle constitution est entrée en application, mais les autorités rhodésiennes ont décidé de fixer la date de cette fête à l'avant dernier lundi d'octobre afin de permettre aux parents de passer la journée avec leurs enfants.

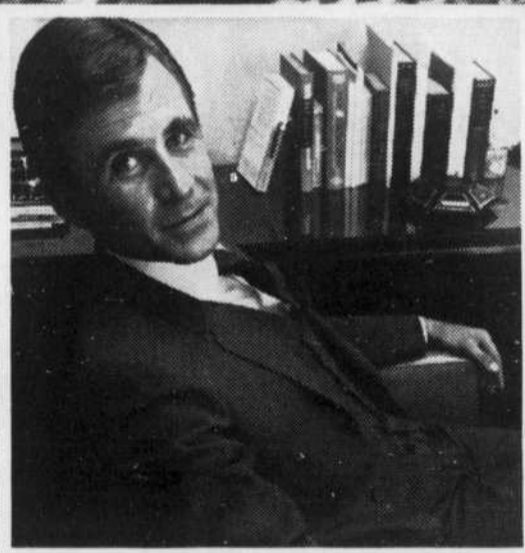
● LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Quelque cinq cents étudiants de l'université de la Nouvelle Delhi ont manifesté hier, devant l'ambassade des États-Unis pour protester contre la décision américaine de fournir des armes au Pakistan.

La police a empêché les manifestants, qui portaient des banderoles et clamaient des slogans hostiles à la politique américaine, de pénétrer dans l'enceinte de l'ambassade.

● TAIPEH (AFP) — Une bombe a explosé hier près du parlement de Taïpeh, tuant l'homme qui la transportait. Cet homme, un repris de justice de 60 ans, devait comparaître aujourd'hui devant le tribunal sous l'inculpation d'avoir allumé un feu de forêt.

C'est la deuxième explosion en une semaine à Taïpeh. Le 12 octobre, un engin avait explosé au service d'information de la librairie américaine de Taïpeh, blessant trois personnes.

"Le compte d'épargne de la Banque de Commerce? C'est un peu comme la rose. On ne peut vraiment l'apprécier que lorsqu'elle commence à s'épanouir."



"A la Banque de Commerce, nous avons vu un grand nombre de comptes d'épargne s'épanouir. Et nous les aidons à le faire de plusieurs façons. Le compte d'épargne de la Banque de Commerce rapporte le plus haut taux d'intérêt-épargne que nous payons. Votre compte vous porte intérêt presque immédiatement puisque celui-ci est calculé sur le solde minimum mensuel. De plus, vous épargnez plus facilement parce que vous ne pouvez pas tirer de chèques. Naturellement, vous pouvez toujours retirer vous-même votre argent en tout temps. Ouvrez-vous vite un compte d'épargne. Vous verrez... Ça marche avec la Banque de Commerce."



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Ça marche avec la Banque de Commerce.

Enquête sur les crimes de guerre au Vietnam

STOCKHOLM (AFP) — La "commission internationale d'enquête sur les crimes de guerre américains en Indochine" constituée en mars dernier par la "conférence de Stockholm sur le Vietnam" tiendra sa première session à Stockholm au cours du prochain week-end.

La commission n'est pas un tribunal, a souligné son président, le Dr Gunnar Myrdal (Suède). Sa mission est en effet d'établir des "faits", d'en tirer des conclusions et de les publier. A cet effet, elle examinera plusieurs rapports éta-

blis dans le courant de l'année sur les crimes de guerre au Vietnam et entendra des témoignages de Vietnamiens et de soldats américains.

Le Dr Myrdal a d'autre part souligné que cette commission était indépendante de tout gouvernement et de toute autre organisation. Elle est exclusivement financée par des fonds privés, essentiellement suédois et travaille en collaboration avec les autres organisations internationales ayant pour objectif de dénoncer les "crimes de guerre américains".

● NEW YORK (AFP) — Deux cents membres de l'organisation militante portoricaine des "Young Lords", dont plusieurs portent des armes, se sont installés dimanche soir dans le temple méthodiste de langue espagnole de leur quartier newyorkais après avoir placé devant l'autel le cercueil contenant la dépouille mortelle de Julio Roldan, 34 ans, un de leurs camarades. Celui-ci affirmait-il, a été assassiné vendredi dans la prison dite des "tombes". Selon la police, Roldan, qui avait été arrêté mercredi et accusé d'avoir tenté de provoquer volontairement un incendie dans un immeuble de rapport, se serait suicidé dans sa cellule.

De gustibus et coloribus non disputandum*
POUR L'ACHAT D'UN PIANO OU D'UN ORGUE, VOYEZ
Ed Archambault INC.
Le magasin de musique le plus complet au Canada
500 EST, STE-CATHERINE ■ 849-6201
*Des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter.



Un agent de la RCMP salue le premier ministre Trudeau qui se rendait, hier, à la séance des Communes où fut approuvée par 190 voix à 16 la proclamation de la loi sur les mesures de guerre au Canada. (Téléphoto CP)

En attendant une nouvelle législation

Les Communes entérinent le recours à la loi sur les mesures de guerre

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA — Les Communes ont approuvé, hier par un vote de 290 contre 16, la décision du gouvernement Trudeau de recourir, depuis vendredi matin, à la loi sur les mesures de guerre pour mater la crise québécoise, qui a été marquée, en fin de semaine, par l'assassinat du ministre Pierre Laporte.

Les 52 conservateurs et les six créditistes ainsi que quatre néo-démocrates ont appuyé la décision gouvernementale.

Le recours à cette loi permet au gouvernement de déclarer illégal le FLQ et de poursuivre les membres et les sympathisants avoués du mouvement.

Il autorise aussi les forces de l'ordre à procéder, sans mandat, à des arrestations et à des perquisitions n'importe où et n'importe quand.

La décision du gouvernement d'adopter des mesures d'urgence pour rétablir la situation au Québec a été prise à la demande du premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, et du maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

MM. Bourassa et Drapeau avaient informé le cabinet Trudeau, dans la nuit de jeudi à vendredi, qu'ils appréhendaient une insurrection et qu'il fallait appliquer aux grands maux les grands remèdes.

Au cours de la même nuit, le cabinet invoquait la loi sur les mesures de

guerre et suspendait alors les libertés civiles.

M. Trudeau, quelques heures plus tard, introduisait aux Communes une motion visant à faire entériner par la Chambre la décision prise.

La motion a été débattue, vendredi et samedi jusqu'à 1 heure dimanche matin, soit jusqu'à ce que l'on apprenne que M. Pierre Laporte, ministre québécois du travail et de l'immigration, avait été trouvé assassiné par ses ravisseurs.

Au cours du débat, tous les députés

québécois, y compris les créditistes et les quatre conservateurs, avaient appuyé fortement la décision gouvernementale.

Les députés de l'opposition, surtout ceux des provinces anglophones, s'étaient montrés plutôt réticent à accepter la décision de recourir à des mesures d'urgence.

Les conservateurs et les néo-démocrates, par la voie de leurs chefs, MM. Stanfield et Douglas, avaient estimé que les pouvoirs spéciaux adoptés dépassaient de beaucoup l'ampleur de la

crise québécoise.

Ils soutenaient aussi qu'en agissant ainsi le gouvernement punissait les citoyens qui n'avaient rien à voir avec les activités du FLQ.

Hier matin, la plupart d'entre eux devaient toutefois approuver la décision du gouvernement après que le leader parlementaire du gouvernement eut informé la Chambre que l'on présenterait d'ici un mois, une législation assurant la protection des libertés civiles et permettant aux forces de l'ordre de pour-

Suite à la page 16

M. Trudeau aux Communes

Pierre Laporte aura donné sa vie pour s'opposer à la destruction du Canada

OTTAWA (PC) — Les Communes ont rendu, un vibrant hommage à la mémoire du ministre Pierre Laporte, assassiné, samedi soir, par ses ravisseurs du Front de libération du Québec.

"Le nom de Pierre Laporte sera répété dans nos écoles durant des générations comme celui qui a donné sa vie pour s'opposer à la destruction du Canada", a dit le premier ministre Trudeau, dont les propos ont reçu, à plusieurs reprises, l'approbation chaleureuse des Communes.

Le chef du gouvernement a soutenu que les buts du FLQ visent à diviser les Canadiens. "Ils ne réussiront pas à le faire", a-t-il dit, ajoutant que les Cana-

diens ont lutté durant trop longtemps pour leur liberté et qu'en conséquence ils ne sont pas prêts à se laisser dominer par des criminels.

M. Trudeau, qui a réitéré à la famille Laporte les condoléances du gouvernement et du peuple canadiens, a conclu que c'est par la justice que "nous retrouverons notre paix et notre liberté".

Pour sa part, le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré que Pierre Laporte "est devenu un martyr aux yeux de tous les Canadiens qui vivent la démocratie".

M. Stanfield, parlant en anglais et en français, a souhaité que "la mort du ministre québécois de l'immigration et du

travail soit une étape franchie dans notre lutte pour l'unité canadienne".

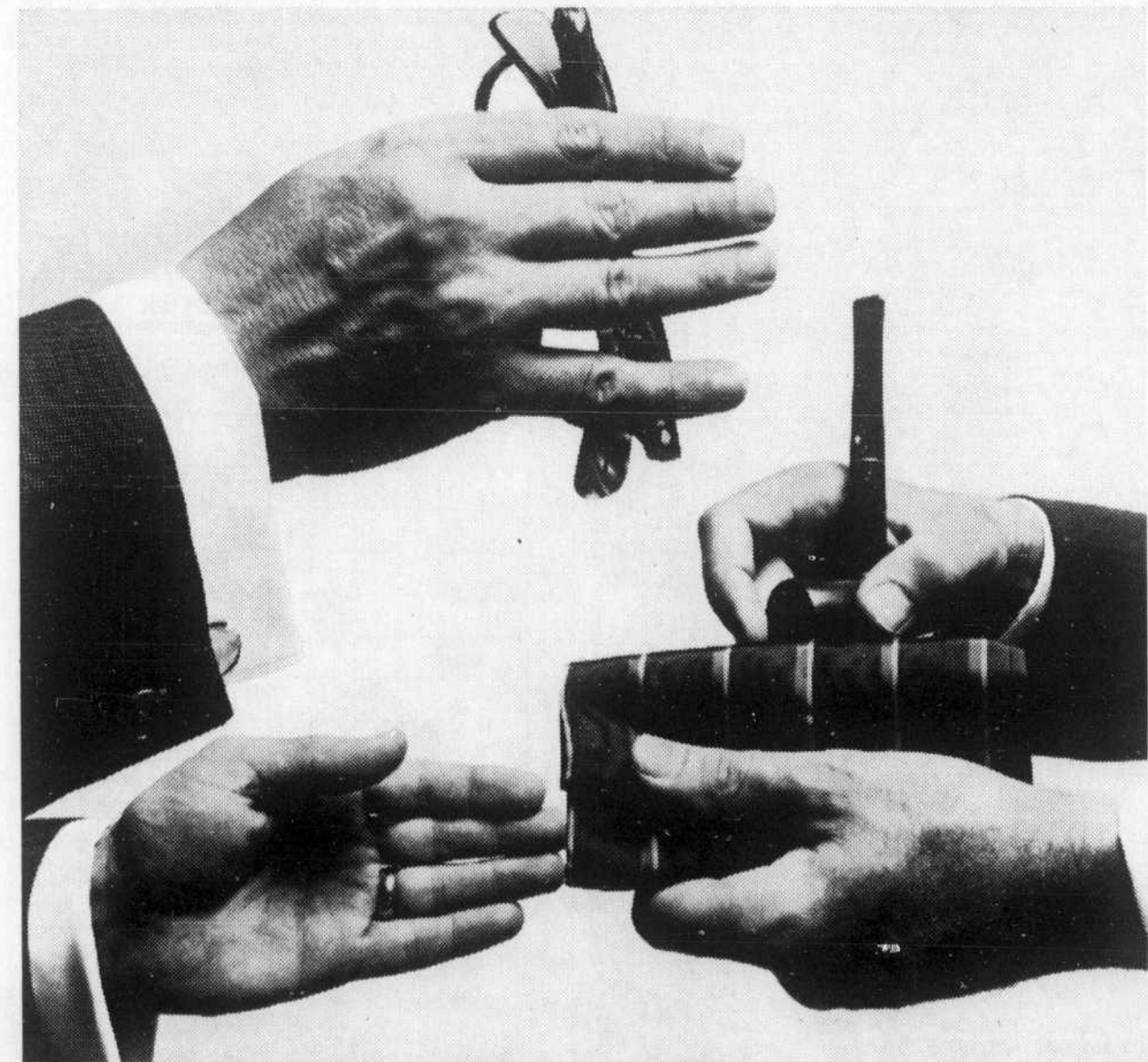
Cet acte tragique nous porte à désirer davantage l'unité du Canada, j'espère que nous pourrions l'atteindre, a dit le chef conservateur, concluant que Pierre Laporte "est un héros des valeurs démocratiques canadiennes".

Quant au chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, il a dit qu'il n'existe "aucune excuse possible" à cet assassinat qui a attristé, selon lui, tous les Canadiens.

"Pierre Laporte croyait à l'unité canadienne et il est un martyr de cette cause", a dit M. Douglas.

Le leader néo-démocrate a affirmé

Suite à la page 16



Pour bien comprendre votre assurance sur la vie, écoutez le représentant de la Standard Life.

Vous en retirerez deux avantages: Tout d'abord, notre représentant est un professionnel qui prend le temps de vous exposer clairement les avantages de la police elle-même et, ce qui est plus important encore, comment l'intégrer à vos projets personnels. Ensuite, vous obtenez une assurance, probablement la meilleure sur le marché. Ainsi, une Assurance Vie entière, d'une valeur nominale de \$10,000., souscrite en 1950, possède maintenant une valeur de \$16,672. Les bonis ajoutés chaque année constituent ce surplus de \$6,672. Souvent, ces bonis

peuvent valoir plus que le total des primes payées, selon l'âge de l'assuré. Évidemment, cet exemple concerne le passé... Nous ne pouvons prévoir l'avenir. Mais les exemples de nos succès sont nombreux, comme pourra vous l'expliquer notre expert. Voilà pourquoi il faut parler à l'un de nos spécialistes si vous voulez comprendre votre assurance sur la vie. Ce représentant ne cherche pas à conclure rapidement une affaire, mais il veut plutôt vous aider à souscrire la police qui vous convient le mieux. Appelez le bureau local à 527-2401.

STANDARD LIFE

Martini & Rossi, si, si, si!

En Italie, comme ici, et partout ailleurs, tout le monde dit "oui" au vermouth rouge Martini & Rossi. Sa fraîcheur et son velouté sont parfaitement équilibrés: c'est pourquoi on le boit en soirée avec autant de plaisir qu'à l'apéritif. La prochaine fois qu'on vous suggérera Martini & Rossi, n'hésitez pas, dites: "Si, si, si!"

Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.

No de la Régie: 559-1.

MARTINI & ROSSI

MARTINI

MARTINI & ROSSI

...sur glace!

famille et société

Des parents protestent contre la publicité qui exploite leurs enfants

par Renée Rowan

Deux mois à peine avant Noël au moment même où les fabricants de jouets lancent leur offensive-publicité, plus particulièrement à la télévision, des parents en colère protestent contre cette exploitation de leurs enfants et fondent le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants.

Le Mouvement a choisi comme moyen de lutte et de pression de boycotter les compagnies et les commerçants qui pratiquent cette forme de publicité. Il réclame en outre du gouvernement fédéral une loi interdisant toute publicité s'adressant aux enfants, que ce soit dans le domaine du jouet, de la nourriture ou du vêtement.

Le Mouvement, fondé il y a un peu plus d'un mois, à Montréal, comprend actuellement une quinzaine de personnes, nous dit Mme Simone Ricard, mère de deux jeunes enfants.

Rejointe par téléphone, Mme Ricard nous dit que le groupe est composé en grande partie de femmes ("nos maris gardent les enfants tandis que nous assistons aux assemblées...") comprend des parents et une institutrice. Le mouvement n'a pour l'instant ni structures, ni carte de membre. Cela viendra peut-être plus tard.

"Notre objectif actuellement est de faire signer une pétition par laquelle les gens s'engagent à ne pas acheter les produits annoncés par les fabricants et commerçants au cours des émissions télévisées pour enfants", nous dit Mme Ricard.

Chaque jour, une publicité bien orchestrée envahit nos écrans de télévision aux heures des émissions destinées aux enfants. Cette publicité exploite basiquement le manque de discernement chez les enfants quant à la valeur et au coût des jouets et céréales présentés.

Les parents harcelés par leurs enfants de plus en plus exigeants doivent frustrer par le refus d'acheter à l'aventure ou s'incliner devant les larmes et les cris de leurs enfants et acheter toujours plus, allant jusqu'à l'endettement durant la période des fêtes, explique Mme Ricard. Les plus cruellement touchés par cette ruse publicitaire sont, encore une fois, les salariés.

Le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants s'est déjà assuré l'appui de l'ACEF, des Unions de familles, de POPIRE, du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et de quelques autres groupements. "Nous comptons gagner la par-

ticipation des organismes syndicaux, des comités de citoyens, des associations de parents et de locataires, des mouvements coopératifs et de tous les mouvements populaires à l'échelle de la province", nous dit le porte-parole du Mouvement.

Tous les parents conscients des problèmes causés par la publicité destinée aux enfants se doivent de protester personnellement et faire connaître leur intention de boycotter les jouets annoncés à la télévision pour Noël. Le nouveau Mouvement invite les parents à écrire personnellement aux compagnies visées: Ideal Doll and Toy Novelties, Mattel Canada Limited, Hasbro Industries Canada Limited et Kenner Product Canada Limited. "Une lettre écrite à la main vaut dix lettres imprimées."

Le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants proteste contre Radio-Canada et Télé-Métropole qui se font complices de cette publicité. Il engage également les parents à protester auprès des autorités gouvernementales concernées: M. Ron Basford, ministre de la consommation, à Ottawa, et M. Luc Laurin, Office de protection du consommateur, à Québec.

"Seule une action concertée nous permettra d'atteindre nos objectifs", conclut Mme Ricard.



Pour le printemps prochain, Pierre Balmain propose la mode midi non seulement aux femmes, mais aux hommes. Pour eux, c'est le "knicker" porté avec la jaquette de chasseur, en chevron laineux. Pour elle, c'est l'ensemble pantalon en tweed beige et blanc. (Téléphoto PA)

Au hasard des livres...

Enfin, voici un petit livre fort pratique destiné à améliorer notre façon d'écrire et de parler. "Améliorez votre français", nous dit l'auteur, Jacques Laurin, n'est pas une grammaire. Ce n'est pas non plus un dictionnaire de difficultés. C'est un aide-mémoire simple, facile à consulter, qui s'attaque aux fautes les plus courantes en notre milieu.

Jacques Laurin a enseigné pendant quinze ans à la CE-CM; il est, depuis trois ans, directeur du département de français à Lionel-Groulx. "Cet ouvrage, dit-il, m'a été inspiré par les nombreuses fautes, toujours les mêmes, que je signale à mes étudiants depuis plus de quinze ans. Que l'étudiant soir en 6ème année, au CEGEP ou à l'université, c'est la même chose..."

En ce qui concerne la langue écrite, les difficultés du même genre ont été groupées dans un index de difficultés: s'est ou

c'est; ont ou on; la ou là; sur et sûr, etc. On trouve en outre une liste des petits accrochages quotidiens du genre "un ou une", des exercices pour se rafraîchir la mémoire sur les auxiliaires avoir et être, sur l'emploi du fameux "si", etc.

La langue parlée est présentée de deux façons: les voyelles et les consonnes sont groupées par ordre alphabétique et on trouve un mini-dictionnaire de la prononciation.

Le grand mérite du manuel de Jacques Laurin est d'être facile à consulter. Il n'y a rien de la grammaire rebatue de nos années d'école.

Egalement publié aux Editions de l'homme récemment signalons "Le langage de votre enfant", par Claude Langevin, professeur agrégé à la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval. Claude Langevin dédie son

livre aux parents, aux éducateurs et à tous ceux qui ayant la tâche d'initier de petits êtres au langage humain, s'intéressent aux problèmes d'organisation, de pédagogie, d'éducation et de rééducation de la parole.

Il y a peu de manuels sur l'éducation du langage et l'apprentissage de la parole alors QU'on en trouve un grand nombre sur la natation, le patinage, le violon ou le piano.

Pourtant, de nombreux parents s'interrogent: comment amener mon enfant à mieux parler? Pourquoi parle-t-il si tard, si peu et si mal? Est-ce grave, à son âge, de parler sur le bout de la langue, de parler encore "bébé" à cinq ans, de begayer? Faut-il voir un médecin? etc. Autant de questions auxquelles l'auteur s'efforce de répondre tout en donnant une foule d'indications et de conseils précis.



À LA CAISSE POPULAIRE ST-GILLES DE LAVAL

Les expositions et les causeries organisées par l'Écho Féminin de la Caisse Populaire St-Gilles de Laval se succèdent et obtiennent de plus en plus de succès. C'est avec orgueil que les dames de l'Écho Féminin, organisme se devant à l'émancipation de la femme en général, présentent à compter du 27 octobre de 12 h à 15 h et de 19 h à 21 h tous les jours jusqu'au 30 du même mois inclusivement des magnifiques peintures créées par Lucette Martel artiste peintre de chez nous.

Le public est invité à rencontrer l'artiste, à visiter cette exposition et à apprécier les belles pièces (100 environ) montrées par Lucette Martel.

La Caisse Populaire St-Gilles, dont le gerant est M. Gilles Bazinet collabore étroitement avec l'Écho Féminin pour que cet événement coïncide avec le début de la 10e année d'opération de cette Caisse Populaire soit des plus réussis. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Sur la photo, nous voyons l'artiste Lucette Martel discutant avec M. Gilles Bazinet et Madeline Major la Présidente de l'Écho Féminin, d'une des nombreuses causeries présentées par l'artiste peintre.

(Publicité)

La commission Le Dain

Les stupéfiants sont une chose acceptée, affirme un étudiant

SHERBROOKE (PC) - Un étudiant de l'université Bishop a déclaré ces jours derniers devant la commission LeDain, qui étudie l'utilisation non médicale de drogues, que les stupéfiants ne sont plus une nouveauté et qu'ils sont devenus une chose acceptée.

Au cours de la dernière session des audiences publiques de la commission, dans cette ville des Cantons de l'est, on a soutenu que les drogues ne causent qu'un des nombreux problèmes sociaux. Environ 70 étudiants ont participé à cette dernière session.

La commission présidée par M. Gerald Le Dain, doyen de la

faculté de Droit à Osgoode Hall Law School, vient de terminer la première d'une série d'audiences publiques à travers le Canada, en vue de recueillir les réactions du public sur son rapport intermédiaire sur l'usage non médical des drogues.

Durant cette dernière session, un étudiant a dit, devant les cinq membres de la commission, que les drogues sont devenues une habitude de vie et que de ce fait, il n'existe aucun fanatisme à cet égard.

"Les drogues, a-t-il déclaré, sont bien mieux acceptées par la société".

Interrogé par les commissaires sur les motifs d'usage de la drogue, un étudiant a répondu que certaines personnes sont à la recherche de vérités intérieures, mais que l'attitude courante des usagers était d'y rechercher un stimulant.

La réaction au travail de la commission, à Sherbrooke, si l'on en juge par l'assistance qui s'y est rendue, était insignifiante. On n'y présentait aucun mémoire, et ceux qui avancèrent des opinions, n'avaient même pas lu le rapport inté-

rimaire de la commission.

A Trois-Rivières, au début des séances, plusieurs mémoires furent présentés et les étudiants, ainsi que les auditeurs avaient lu le mémoire. L'assistance aux séances atteignit le chiffre de 200 personnes. A Sherbrooke, désintéressement des adultes: seulement les étudiants y participèrent.

La commission Le Dain en est à sa troisième tournée. Ce qui l'intéresse est surtout d'augmenter sa réserve d'informations sur le sujet. La commission doit se rendre à Halifax, vendredi.

Cours de sexologie

Des cours de sexologie, traitant de l'évolution sexuelle, de l'harmonie du couple, etc., seront donnés à l'intention des gens mariés au Centre marital montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke (entrée: 4300, rue Bossuet). Ces cours, au nombre de 4, sont placés sous la direction de Mme Raymond Lépine, i.l. spécialiste en la matière, et débuteont le lundi 26 octobre à 8 hres p.m. pour se poursuivre les lundis 2, 9 et 16 novembre.

Pour renseignements ou inscription communiquer avec le père Mario Poulin ou le père Guy Racine, au 254-5376.

LA COUTURE CHEZ-VOI



Un modèle enveloppant que vous porterez les belles journées ensoleillées de l'automne. Faites avec le même patron une petite robe aux lignes princesses et à manches courtes.

Patron no: 9369

Le patron imprimé no 9369 est offert pour les tailles 8 - 18 (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, et ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

La messe célébrée au milieu d'une tonne de bouteilles!

DETROIT (PA) - Dans le cadre d'une campagne contre la pollution, plus de 500 membres de l'Église centrale méthodiste, ont célébré dimanche, la messe, au milieu d'une tonne de bouteilles vides qui avaient contenu divers produits allant du whisky aux marinés. Ces bouteilles doivent être amenées à Ann Arbor, à proximité de Detroit, où une société a installé un centre de récupération qui se chargera de les broyer avant d'en faire de nouvelles bouteilles.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROGRAMMEUR

FONCTION: Programmation et vérification de projets pour ordinateur à disques et à bandes.

INSTRUCTION: Un degré éducationnel équivalent au Cegep, option informatique et mathématiques.

EXPÉRIENCE: Plusieurs années de programmation. Connaissance du PL/I, du DOS et de l'assurance.

La Prévoyance Compagnie d'Assurance
M. Louis Martin
842-4251

Chef Traducteur

Une importante compagnie d'assurance de Toronto recherche un chef traducteur capable d'assumer la direction d'un groupe de huit personnes qui traduisent surtout de l'anglais au français mais également du français à l'anglais. Elles ont à traduire des contrats, des brochures diverses, des textes publicitaires et de promotion de ventes, ainsi que de la correspondance. Le candidat doit pouvoir décider avec compétence de toute question se rapportant à la terminologie technique des assurances. Il doit posséder l'expérience indispensable à ce poste. Le fait d'être membre d'une association de traducteurs serait pris en considération. Il s'agit d'une situation intéressante et enviable offrant un excellent salaire, de bonnes conditions de travail et un éventuel complément de bénéfices sociaux, y compris un régime de retraite non contributif. Les réponses doivent comporter des précisions sur les études et l'expérience; elles seront examinées à titre strictement confidentiel.

Ecrire à Case 1390, Le Devoir

LE CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

demande

UN CONSEILLER EN ORIENTATION

Fonction: Professionnel rattaché aux services aux étudiants.

Qualifications:

- Être membre de la Corporation des Conseillers en orientation professionnelle du Québec ou de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.
- Quelques années d'expérience dans un travail de même nature serait préférable.

Rémunération: L'échelle de rémunération est conforme aux normes du Ministère de l'Éducation. Bénéfices marginaux habituels.

Faire parvenir demande par écrit avant le 26 octobre 1970 accompagnée d'un curriculum vitae au:

Directeur Général,
Cegep de Lévis-Lauzon,
70 boul. Philippe Boucher,
Lauzon, Québec.

DEMANDES D'EMPLOI

AVOCAT

Avocat (66), bilingue, avec expérience en droit civil, en droit corporatif et émission d'obligation, offre services à contentieux de compagnie, secrétariat ou à société d'avocats. Travail de nature non litigieuse.

Ecrire Case 1380, Le Devoir

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES A VENDRE

OCCASION UNIQUE Particulier. Antiquités canadiennes meubles d'artisans: tables, chaises, armoires, lit, hucre, valeur \$2,000 laisserais \$1,500. Tél: après 6 p.m. 688-5204 21-10-70

A VENDRE

MAGNIFIQUE manteau vision "Black Diamond Royal" original de Christian Dior, grandeur 16 ans, valeur \$3,000, laisserais à \$1,500. Tél: 931-4790 (9-6 p.m.) 22-10-70

MOBILIER de salle à diner, bois de rose, moderne, occasion unique. Tél: 738-8277. 23-10-70

APPARTEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 4360, quelques minutes centre-ville, belle chambre meublée, économique, pas de bail 75\$. Tél: 845-7355 ou 933-2500. 23-10-70

AUTO A VENDRE

RENAULT 8, 1967, en bon état, seulement 38,000 milles, bleu royal, doit vendre rapidement à bon prix. Tél: 481-3382 soir. 21-10-70

CHALET A LOUER

Luxeux chalet à Ville d'Estérel, bord du lac Masson, 3 chambres à coucher, 2 salons, 2 foyers, laveuse-sécheuse, garage, \$2,500, saison-hiver. Tél: 672-6780, 288-3306. 28-10-70

STE-ADELE: Lac Millette, chalet; 3 chambres à coucher, foyer, \$1,000 saison-hiver. Tél: 739-1008 après 5 p.m. 23-10-70

CHALET A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle. "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$15,900., terrain compris: \$98,50 par mois. Tél: 731-3501 J.N.O.

CHALET A VENDRE OU A LOUER

LUXUEUX Bavaois, Ste-Agathe près pentes, 5 1/2 chauffé, flant, montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, équitation Location: semaines, octobre. Tél: 256-6825. (samedi 254-6728) 24-10-70

DIVERS

REVEIL SERVICE peut vous tirer du lit chaque matin Abonnez-vous et soyez toujours à l'heure. Tél: 323-2676. 26-10-70

FEMMES DEMANDEES NOUS cherchons une personne responsable pour garder notre bébé, 3 jours par semaine, références demandées. Tél: 737-1858. 22-10-70

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

VENDEUSES, vendeurs, bilingues demandés pour nouveau magasin de disques, connaissant très bien le classique, le jazz. Tél: 866-2383. 22-10-70

IMMEUBLES A VENDRE

LONGUEUIL: près boul. Taschereau, 2 manufactures, 13,800 p.c. 2,400 p.c., 550 volts, pouvant servir pour autres commerces. Pas d'agent. Tél: 670-1810. 23-10-70

HOMMES DEMANDES

Le Conseil national de recherches du Canada offre un poste de

TECHNICIEN EN AVIONIQUE

L'établissement aéronautique national, à Uplands, a besoin d'un technicien pour entretenir, essayer au banc et réparer les appareils et équipements de navigation et de communication des machines volantes ainsi que les systèmes comportant des circuits électriques et des instruments. La préférence sera donnée à un diplômé d'un institut de technologie ou d'une école équivalente, option électronique ou électrique, ayant au moins deux années d'expérience dans les systèmes électroniques transistorsés et utilisés en aviation et une expérience générale des communications des aéronefs et de leur équipement de navigation. Le salaire initial sera fonction de l'expérience et des qualifications. Adresser une demande écrite en donnant tous les détails sur votre éducation et votre expérience à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches, Ottawa 7, en mentionnant la référence NAE 271. 23-10-70

LOGEMENT A LOUER

Près Université de Montréal, 7 pièces, \$210. Tél: jour: 879-4753. 21-10-70

Bas de duplex, 5 pièces, endroit très attrayant, 5833 Clanranald. Pour adultes, \$155. Tél: 489-6096. 31-10-70

LOCAUX A LOUER

LONGUEUIL: près boul. Taschereau, 2 locaux, 13,800 p.c. et 2,400 p.c. 550 volts. Pas d'agent. Tél: 670-1810. 23-10-70

PROPRIETES A VENDRE

Directement du propriétaire: Grande maison à Outremont avec piscine intérieure chauffée à l'année, 1 1/2 salle de bains, foyer. Pas d'agent. Pour visites 342-2590. 31-10-70

HOMMES DEMANDES

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.

Une société qui exploite un gisement de minerai de fer sur la Côte-Nord, l'enrichit et le réduit pour produire de la fonte et de l'oxyde de titane dans des fours électriques à Tracy recherche les services de contremaîtres à l'entretien.

OFFRE D'EMPLOI CONTREMAÎTRES

QUALIFICATIONS REQUISES: Les candidats choisis sont à l'entraînement pendant une période définie selon leur expérience et travaillent de concert avec le Personnel de différentes sections de l'usine.

Les candidats doivent être diplômés d'un Institut de Technologie ou l'équivalent. Un stage industriel de 2 années ou plus dans leur spécialisation est requis. Les postulants avec ou sans expérience comme contremaître seront considérés.

Les demandes donnant détails personnels, instruction, emplois antérieurs et mentionnant le salaire anticipé doivent être adressées à:

Surveillant de l'emploi, Fer et Titane du Québec, Inc. Case Postale 40 Sorel, P. Qué.

21-10-70

MADAME BLANCHE EST UN PHENOMENE DU NETTOYAGE 932-5121

MADAME BLANCHE

JERSEY DRAP ET VOILE DE TRICONYL

Splendide trois-pièces avec étoffe. Veste longue fermée d'une boucle ronde. Jupe à trois lés, tunique sans manche en voile de Triconyl.

Des importations fantastiques! Venez vite admirer notre magnifique collection de JERSEYS, doux...

Stella Lebel 1374 ouest, Sherbrooke, Suite 4 849-3805

L'information sportive



TIGNES... qui aurait pu faire dire à un humoriste: "Neige pas raison d'aimer l'hiver".

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

--- Établi en 1880 ---
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Général Arbour, C.A.
Paul Lafléur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon RE 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Boudreau, C.A. J. Guy Beaulac, C.A.
J.P. Dorval, C.A. Pierre Trudel, C.A.
Y. Jost, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dory, C.A. A. Paquette, C.A.
R. Crivier, C.A. R. Vermette, C.A.
Édifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 132, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable,
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
René Bourdelais, C.A.
Claude Richard, C.A.
Louisiqua Chamberland, C.A.
J.J. André Prud'Homme, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC
Édifice Richomont, C.A.
MONTREAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bissin, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Comand, C.A. H.M. Caron, C.A.
L.J. Carriere, C.A. M.A. Denega, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. J.B. Guix, C.A.
A.W. Gilmore, C.A. G. Giroux, C.A.
J.P. Gravelle, C.A. D.C. Hébert, C.A.
C.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
M.A. MacKenzie, C.A. R. Normand, C.A.
R. Peul, C.A. R.A. Sinclair, C.A.
W.P. Smith, C.A. S.S. Surtelle, C.A.
Associés - résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N-B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,
Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina,
Calgary, Edmonton, Vancouver,
Victoria

COULOMBE, LECOURT & CIE; BEAUDOIN, AUDET ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
incorporant
Morency, Gagnon & Cie
Robert Moreau & Cie
Michel H. Gosselin & Cie
700 ouest, boul. Crémazie,
Montréal 303, 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lui Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Frette, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Poupart, C.A. Martin Laplante, C.A.
Hubert Marier, C.A. Raymond Poirier, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. Gilles Fausse, C.A.
Honore Marier, C.A. Claude Racette, C.A.
Jean-Paul Bern, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A. B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Clermont Desmaris, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Branford,
Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary,
Kamloops, Vancouver,
et représentants dans le monde.

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Marin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Poisson, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton,
Brampton, St. Catharines,
Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
et bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et
dans l'Est-Us de l'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Yvan Normandin, C.A. Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A. André Rouiel, C.A.
Bernard Dumais, C.A. Gilles Charquetti, C.A.
Jean J. Lecrolier, C.A. Jean Le Courcier, C.A.
René Chénier, C.A. Jean Blondin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa, Québec, Trois-Rivières,
St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi,
Hawkesbury

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, QUIMET, DESMARIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marois, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Quimet, C.A.
50 Place Crémazie
Montréal 351 Suite 422
387-6422

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

VIU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien Viu, C.A. H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Yau, C.A.
Jacques R. Chailion, C.A.
Serge Geroux, C.A.
Waugh Borden, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Real Paquette, C.A.
Gilles Blouin, C.A.
Michel Guin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
Gilles Morille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SENECAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHELTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables agréés
215 rue St-Jacques
Montréal 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa,
Toronto, Hamilton, London, Windsor,
Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria.

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
Rene Proulx, B.A., C.A.
Guy d'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
844-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Associés de la firme nationale
RAYMOND CAMPBELL BELANGER
WALTON, CHABOT & WILLETS
Comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, London, Sarnia,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Laurents & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montréal,
New Westminster, Ottawa, Québec,
Regina, St-Jean T.N., Toronto,
Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HEBERT & CIE
Comptables Agréés
5004, St-Denis 844-2521
J. G. St-Georges, C.A., J.G. Hébert, C.A.,
E. Ghironne, C.A., K. Nakajima, C.A.,
J.C. Legault, C.A.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTE, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWAY & CIE
Comptables Agréés
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Winnipeg, Regina,
Saskatoon, North Battleford, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Nassau, Freeport, Bahamas,
Port-au-Prince, Grande Bretagne,
et autres pays du monde.
1 Place Ville-Marie - 861-8531

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Halifax, Bridgewater, Dartmouth,
Kentville, Sydney, Yarmouth, Bathurst,
Fredericton, Moncton, Saint John,
Montréal, Blockville, Chatham,
Fort William, Oak, Kingstons,
Kitchener, London, North Bay, Ottawa,
Pembroke, South Ste Marie, Sudbury,
Toronto, Portage la Prairie, Winnipeg,
Brossard, Saskatoon, Calgary,
Brossard, Cambridge, Grand Falls,
Inverness, Kelowna, Vancouver,
Vernon, Victoria,
Freestart, et Nassau, (Bahamas)
Luzon D. Viou, C.A.
Correspondants dans la plupart des
pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 115, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauthier, C.A.
Fernand Riopel, C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien Viu, C.A. H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Yau, C.A.
Jacques R. Chailion, C.A.
Serge Geroux, C.A.
Waugh Borden, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

Toutes les cimes enneigées de France mènent au soleil

par MARCEL GAUDETTE (Collaboration spéciale)

L'hiver frappera bientôt à la porte. La multitude des skieurs en frémissement de joie. Pour moult d'entre eux, la manne blanche se fait attendre, mais le jour de gloire arrivera. On rêve des flancs blancs des montagnes et de ces folles descentes. Le ski, il n'y a pas d'erreur, plusieurs d'entre nous l'ont dans la peau.

Au Québec, au fil des ans, les adeptes du ski prolifèrent. Les effusions de neige artificielle aident, un tant soit peu, au prolongement de la saison. Il y a aussi les pentes neigeuses, dans l'Ouest canadien, qui permettent aux skieurs de vivre un hiver plus long et enchanteur. Chacun d'entre nous se doit d'encourager nos centres de ski, mais il y en a beaucoup qui ont le goût des voyages, de l'aventure et des hautes cimes où abondent les neiges. C'est ainsi que, hier, aux Salons du Tourisme Français à Montréal, plusieurs directeurs de stations de ski de France ont convié les journalistes pour vanter les splendeurs de leurs paradis des skieurs situés dans les Alpes et les Pyrénées.

Tout en reconnaissant que le Canada et les États-Unis regorgent de centres de ski merveilleux, le directeur Max Chanson des services officiels français du tourisme au Canada, a fait remarquer que, de plus en plus, chaque année, de nombreux Canadiens et Québécois se payaient le plaisir d'aller dévaler les pentes françaises où tant de skieurs européens ont coté la glorie. La France peut se vanter d'avoir aidé à l'épanouissement du ski sur la scène internationale. Non seulement les skis de métal et de plastique ont remplacé les skis de bois, mais aussi l'habillement, notamment la chaussure, a subi une transformation totale qui s'adapte aux nouvelles méthodes d'enseignement.

Le crédit de ce ski "nouvelle vague" peut être accordé aux Français qui ont mis sur la godille, cette élégante technique moderne qui permet

de skier apparemment sans effort. Sur le plan de la compétition, et déjà à l'occasion des Jeux de Squaw Valley, en 1960, les skieurs français ont atteint des vitesses extraordinaires grâce à une force et à une forme insoupçonnées auparavant, donnant ainsi naissance à des super-vedettes de la trempe des Jean-Claude Killy.

En même temps que les Français ébranlaient les fondements du ski traditionnel, ils mettaient au point un concept entièrement nouveau de la station de haute-altitude. Dans plusieurs de ces endroits, que l'on ne peut atteindre que par téléphérique, les descentes ont été tracées par des champions, tels Emile Allais ou Jean Vuarnet. Ces cimes permettent aux skieurs d'humer l'air pur, de jouir, de très haut, des rayons du soleil et de goûter à une vie sociale dans un décor enchanteur dans des chalets et hôtels parmi les plus modernes.

La vie sportive, dans les hautes montagnes de France, ne saurait être complète sans sa haute-cuisine et ses bons vins. Ski-été et ski-nuit. Dans plusieurs centres de France, on pratique le ski durant la saison estivale et même la nuit sur les pistes illuminées. Vous comprendrez maintenant qu'avec ses neiges éternelles, la France ait pu envoyer tant d'athlètes sur le podium de la gloire. Les stations les plus typiques de France, avec un mélange de moderne et d'ancien, sont:

LES ARCS - Exemple de la station moderne, située dans le massif de la Vanoise. Ski sans-arrêt avec 20 remontées mécaniques. Créés en 1970 avec 4 remontées et une piste de nuit illuminée et 120 chambres d'hôtels.

FLAINE - La station futuriste dessinée par Marcel Bleuer. Hôtel luxueux, appartements, 35 milles de pistes méticuleusement entretenues. Trois nouvelles pistes et deux nouvelles remontées avec hôtel de 166 chambres.

AVORIAZ - Accessible uni-

quement par téléphérique. Circulation dans la station; traîneaux tirés par des rennes (au nez rouge).

TIGNES - Situation impressionnante dans un amphithéâtre naturel gigantesque. Un réseau élaboré de remontées atteignant 11,000 pieds.

VAL D'ISÈRE - Choisi par les professionnels. Berceau des champs. C'est la station du skieur sérieux. Une longue saison d'hiver et, en plus du ski d'été.

LA PLAGNE - Station futuriste récréative; pas de routes; pas de voitures; pistes fantastiques; piscine en plein air, ski de nuit, théâtre, concerts et tout le tralala.

LES MÈNURES - Dernier maillon d'une chaîne de stations situées les "Trois Vallées". La surface skiable représente une superficie plus grande que la ville de Paris. Voisines des pistes de Méribel et de Courchevel.

COURCHEVEL - Station d'hiver d'avant-garde et déjà classique. Vie nocturne tripiçante. Pentes ensoleillées; non conformistes; diversité de remontées conduisant aux meilleures pentes d'Europe.

CHAMONIX - Capitale de l'alpinisme, c'est la classique station d'hiver, favorite des passionnés de ski depuis les origines de ce sport il y a 60 ans. Impressionnante situation au pied du Mont-Blanc. Terrains variés; casino, vie nocturne.

MEGEVE - Chic, élégante station au pied du Mont-Blanc, aussi bien pour les divertissements que pour le sport. Patinoire, piscines, casino, discothèques. C'est d'ailleurs à cet endroit que seront disputés les prochains championnats mondiaux de curling.

ALPE D'HUEZ - Un des fleurons des Jeux Olympiques 1968. Ski d'altitude sur des pentes ensoleillées. Suggestion: prendre une cabine pour le Pic Blanc et essayer les pentes impressionnantes du Glacier de Sarenne.

La France a raison d'être fière de ses montagnes et de ses as du ski. De nos jours, c'est un rien que de voyager du Canada à la France.

Au hasard des nouvelles

LE CANADA sera bel et bien représenté à la compétition de hockey des Olympiques d'hiver de Sapporo, au début de 1972, mais "le sera peut-être par la pire équipe de son histoire", a dit Louis Lefaive, chef de la Direction nationale de la santé et du sport amateur. M. Lefaive, qui est venu s'entretenir avec les journalistes montréalais ces jours derniers, a précisé que notre équipe serait composée exclusivement de joueurs amateurs, dans le sens le plus strict du mot, mais que le Canada exigerait en retour que toutes les nations représentées aux Jeux fussent de même. Il a aussi révélé que si Hockey Canada, organisme responsable de notre représentation sur la scène internationale, avait déjà fait connaître ses vus sur le tournoi annuel en retirant notre équipe de cette compétition parce qu'on lui refusait le droit d'aligner des joueurs professionnels, il ne s'était pas encore prononcé sur le hockey olympique mais le fera sous peu.

M. Lefaive se préta de bonne grâce à plusieurs questions, même si le but premier de sa visite était de faire mieux connaître le Prix canadien de l'excellence physique, récemment lancé par le ministère de la santé nationale et du bien-être social. Ce programme s'adresse à tous les Canadiens âgés de 7 à 17 ans et s'est inspiré d'un projet analogue qui obtenait un grand succès en 1967, année du Centenaire. Pour obtenir plus de renseignements sur le Prix, on n'a qu'à s'adresser au ministère.

UN CRI D'ALARME a été lancé par l'Association des centres de loisirs du Canada, à Drummondville en fin de semaine, à l'occasion de son congrès annuel. On s'inquiète du retard du Québec sur le plan des disciplines olympiques et on demande aux autorités compétentes de prendre les moyens pour que la jeunesse québécoise soit prête à faire bonne figure dans ces compétitions internationales. La section québécoise de l'ACLIC a également accepté une proposition du ministère du travail et de la main-d'œuvre de collaborer à un inventaire complet des affectifs oeuvrant actuellement dans le monde du loisir au Québec. Lors du congrès, le père Marcel de la Sablonnière, du centre Immaculée-Conception, a été élu président de la section québécoise. Les administrateurs sont: Jean-Guy Boisvert, du Centre culturel et sportif; Robert Landreville, du YMCA; Hervé Grenier, du Centre Ste-Jeanne-d'Arc, de Sherbrooke, et Michel Fleury, du centre St-Scermeur, de Québec.

MME CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN, présidente d'honneur du Bième Salon international des sports d'hiver à titre de ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, procédera à l'inauguration officielle de cette exposition, présentée par le centre Immaculée-Conception, demain midi, à la Place Bonaventure.

LE JUDO KODOKAN, après le succès du tournoi provincial pour ceintures oranges et vertes présenté en fin de semaine au centre Paul-Sauvé, espère en connaître autant à Giffard, dimanche prochain, lors de la présentation d'un autre tournoi provincial, celui pour ceintures bleues et marrons, dit "tournoi Yudansha". Deux événements à retenir pour la prochaine saison: les championnats de l'Est du Canada au centre Maisonneuve, le 10 janvier et les championnats du Canada à Montréal à compter du 22 mai prochain.

LES UNIVERSITÉS ont été appelées à fournir 17 joueurs pré-sélectionnés en vue de former l'équipe des États-Unis qui participera au championnat du monde (groupe A) de hockey, du 19 mars au 2 avril, à Berne et Genève. Les meilleurs joueurs du groupe, qui disputeront une série de matches hors-concours avant de se rendre en Suisse, pourraient être d'ores et déjà retenus pour les Jeux de Sapporo en 1972.

UNE EXPERIENCE NOUVELLE est offerte aux amateurs de camping à Rimouski, de jeudi jusqu'à lundi prochain, dans le cadre du Festival d'automne de cette municipalité du Bas-du-Fleuve. Tout un village de tentes sera alors créé, et l'une des attractions de ce camping d'automne sera "l'opération faisans", particulièrement attrayante pour les chasseurs.

UN TOURNOI DE \$45,000, dans le cadre du Championnat mondial de tennis, sera présenté à Houston, en novembre 1971, par le millionnaire local Lamar Hunt, d'ailleurs commanditaire des 32 professionnels qui se disputeront une bourse totale de \$1,000,000 l'an prochain au cours de 20 tournois. "Un joueur qui ne gagnera absolument rien pourra quand même empocher \$12,000, plus ses frais de voyages en avion", de dire Hunt. "Si un seul joueur rafle les honneurs de tous les tournois, en simple et en double, il pourrait accumuler jusqu'à \$293,000. Chose certaine, on retrouvera, à l'issue du championnat, des joueurs de tennis très riches."

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS
Avis est par les présentes donné que: Mme Rachel Epstein, du 790, Kildare, Côte St-Luc, district de Montréal, s'adressera à la Législature du Québec pendant la prochaine session pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Collège des Pharmaciens à l'admettre à titre d'assistant-pharmacien.
DUMESNIL, MAILHOT & DESAULNIERS
Procureurs de la requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que: Mme Minh-Minh Quach du 2970, Boulevard Édouard-Montpetit, app. 12, à Montréal, district de Montréal, s'adressera à la Législature du Québec pendant la prochaine session pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Collège des Pharmaciens à l'admettre à titre d'assistant-pharmacien.
DUMESNIL, MAILHOT & DESAULNIERS
Procureurs de la requérante

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 798821
CANADA PERMANENT TRUST COMPAGNE corps politique déposé incorporé selon la loi ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec, à Montréal, dit district.
D'ORDRE DE LA COUR:
L'instance NORMAN MALCOLM PATERSON est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'un défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accablantes les mesures accordées qui sollicite contre vous. Ordre accordé par Justice Perron, Régistrier, le 15 octobre, 1970.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
Es Parte No 172-41
LONDON LIFE, une compagnie d'ASSURANCE-VIE, une corporation ayant sa principale place d'affaires pour la Province de Québec, en ce cité et district de Montréal.
Demanderesse
DAME META STEFFENS, épouse séparée de biens de FRIEDRICH STEFFENS, autrichien domicilié à 3405, rue Bosley, à Brossard, district de Montréal.
demanderesse
Avis est par les présentes donné conformément à un jugement rendu dans l'Action de la Cour Supérieure ci-dessus mentionnée, daté du 18 octobre 1970, qu'un avis de soixante jours conformément à l'article 1040A et selon le Code Civil du Bas-Canada, était déposé au Bureau du Protocotaire. Ledit avis de soixante jours concernant la subdivision du lot numéro 95 du lot original numéro 288 de la paroisse Ste-Genève avec une propriété érigée ci-dessus, portant le numéro civique 361 Blue Haven Drive, Dollard des Ormeaux. Suivant cet avis, à moins que vous remettiez le défaut écrit ci-dessus dans les soixante jours suivant la date de la première publication de cet avis, **DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY** épouse de EDWARD J. COUREY, deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 17 228 ex parte
DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY, épouse séparée de biens de EDWARD J. COUREY.
Demanderesse
DAME HOUDA MIRAICHE épouse séparée de biens de FRIEDRICH MICHEL ASSAD autrichien résidant au 361 Blue Haven Drive, Dollard des Ormeaux, Québec.
demanderesse
Avis est par les présentes donné conformément à un jugement rendu dans l'Action de la Cour Supérieure ci-dessus mentionnée, daté du 18 octobre 1970, qu'un avis de soixante jours conformément à l'article 1040A et selon le Code Civil du Bas-Canada, était déposé au Bureau du Protocotaire. Ledit avis de soixante jours concernant la subdivision du lot numéro 95 du lot original numéro 288 de la paroisse Ste-Genève avec une propriété érigée ci-dessus, portant le numéro civique 361 Blue Haven Drive, Dollard des Ormeaux. Suivant cet avis, à moins que vous remettiez le défaut écrit ci-dessus dans les soixante jours suivant la date de la première publication de cet avis, **DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY** épouse de EDWARD J. COUREY, deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 17 228 ex parte
DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY, épouse séparée de biens de EDWARD J. COUREY.
Demanderesse
DAME META STEFFENS, épouse séparée de biens de FRIEDRICH STEFFENS, autrichien domicilié à 3405, rue Bosley, à Brossard, district de Montréal.
demanderesse
Avis est par les présentes donné conformément à un jugement rendu dans l'Action de la Cour Supérieure ci-dessus mentionnée, daté du 18 octobre 1970, qu'un avis de soixante jours conformément à l'article 1040A et selon le Code Civil du Bas-Canada, était déposé au Bureau du Protocotaire. Ledit avis de soixante jours concernant la subdivision du lot numéro 95 du lot original numéro 288 de la paroisse Ste-Genève avec une propriété érigée ci-dessus, portant le numéro civique 361 Blue Haven Drive, Dollard des Ormeaux. Suivant cet avis, à moins que vous remettiez le défaut écrit ci-dessus dans les soixante jours suivant la date de la première publication de cet avis, **DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY** épouse de EDWARD J. COUREY, deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 17 228 ex parte
DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY, épouse séparée de biens de EDWARD J. COUREY.
Demanderesse
DAME META STEFFENS, épouse séparée de biens de FRIEDRICH STEFFENS, autrichien domicilié à 3405, rue Bosley, à Brossard, district de Montréal.
demanderesse
Avis est par les présentes donné conformément à un jugement rendu dans l'Action de la Cour Supérieure ci-dessus mentionnée, daté du 18 octobre 1970, qu'un avis de soixante jours conformément à l'article 1040A et selon le Code Civil du Bas-Canada, était déposé au Bureau du Protocotaire. Ledit avis de soixante jours concernant la subdivision du lot numéro 95 du lot original numéro 288 de la paroisse Ste-Genève avec une propriété érigée ci-dessus, portant le numéro civique 361 Blue Haven Drive, Dollard des Ormeaux. Suivant cet avis, à moins que vous remettiez le défaut écrit ci-dessus dans les soixante jours suivant la date de la première publication de cet avis, **DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY** épouse de EDWARD J. COUREY, deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 11313
DAME RUTH SYLVIA WATSON, ménagère, de la cité et de district de Montréal, Province de Québec, devant le notaire Jules PREVOST, changeant leur régime matrimonial, afin d'établir un régime de séparation de biens.
REQUÉRANTE
Montréal, le 30 septembre 1970
MASSE & MASSE
Par: Paul Massey
Avocat

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 11313
DAME RUTH SYLVIA WATSON, ménagère, de la cité et de district de Montréal, Province de Québec, devant le notaire Jules PREVOST, changeant leur régime matrimonial, afin d'établir un régime de séparation de biens.
REQUÉRANTE
Montréal, le 30 septembre 1970
MASSE & MASSE
Par: Paul Massey
Avocat

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 17 228 ex parte
DAME RUBY BARBARA SHOOFEEY, épouse séparée de biens de EDWARD J. COUREY.
Demanderesse
DAME HOUDA MIRAICHE épouse séparée de biens de FRIEDRICH MICHEL ASSAD autrichien résidant au 361 Blue Haven Drive, Dollard des



OUPS, EXCUSEZ MON PIED! Erat Alpasian (à g.), membre de l'équipe de soccer de Turquie, semble prendre son envol à la suite d'un coup de pied bien placé de Gerd Muller, vedette de l'équipe de l'Allemagne de l'Ouest, lors d'un match international disputé à Cologne. Mais il n'en est rien, heureusement! Alpasian vient tout simplement de bloquer le botté de Muller. (Téléphoto PA)

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

MEILLEURS COMPTEURS

Section Est	T	C	P	S	Pts
Coffey, H.	4	25	12	7	92
Jonas, T.	2	31	13	4	86
MacMillan, O.	0	21	12	8	65
Oldham, O.	10	0	0	0	60
Fleming, H.	9	0	0	0	54
Duncan, M.	8	0	0	1	49
Symons, T.	8	0	0	0	48
Evanshen, M.	7	0	0	0	42
Thorpe, T.	6	0	0	0	36
Buchanan, H.	6	0	0	0	36

Section Ouest

Abendschan, S.	0	30	22	7	103
Cutler, E.	0	25	21	11	99
Gerela, C.B.	0	28	20	11	99
Robinson, C.	0	23	11	8	64
Harrison, C.	10	0	0	0	60
Evanson, C.B.	10	0	0	0	60
Houmard, W.	8	0	0	0	48
Swann, E.	8	0	0	0	48
Young, C.B.	7	0	0	0	42
Cranmer, C.	6	0	0	0	37
McKinnis, C.	6	0	0	0	36

PROCHAINES PARTIES

Demain	Samedi	Dimanche
Winnipeg à Vancouver, 11h.	Ottawa à Montréal, 2h.	Toronto à Hamilton, 2h
	Winnipeg à Edmonton, 10h.	Vancouver à Calgary, 4h

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENTS

Conférence Américaine

Est	G	P	N	PP	PC	Pts
Baltimore	4	1	0	800	107	70
Miami	4	1	0	800	107	70
Boston	1	4	0	200	64	98
Buffalo	1	4	0	200	68	141
Jets N.Y.	1	4	0	200	111	135

Central

Cleveland	3	2	0	600	131	130
Houston	2	3	0	400	72	71
Pittsburgh	2	3	0	400	57	63
Cincinnati	1	4	0	200	93	136

Ouest

Denver	4	1	0	80	114	81
Kansas City	3	2	0	600	117	106
Oakland	1	2	1	333	96	101
San Diego	1	3	1	250	91	109

Conférence Nationale

Est	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	4	1	0	800	119	95
Dallas	3	2	0	600	78	91
Washington	2	2	0	500	98	84
Géants N.Y.	2	3	0	400	82	89
Philadelphie	0	5	0	000	87	135

Central

Détroit	4	1	0	800	157	72
Minnesota	4	1	0	800	141	36
Green Bay	3	2	0	600	83	105
Chicago	2	3	0	400	65	104

Ouest

Los Angeles	4	1	0	800	127	64
San Francisco	3	1	1	750	120	95
Atlanta	2	3	0	400	69	87
N-Orléans	1	3	1	250	54	94

(ne comprend pas partie d'hier soir, Washington à Oakland)

UNIVERSITAIRE

LIGUE CENTRALE

Est	G	P	N	PP	PC	Pts
Loyola	3	1	0	183	35	6
Bishop's	3	1	0	173	58	6
Sir George	3	1	0	104	58	6
Montréal	2	2	0	54	93	4
R.M.C.	1	3	0	24	100	2
Macdonald	0	4	0	0	194	0

Ouest

Ottawa	4	0	1	141	78	9
Waterloo	3	1	1	131	65	7
Carleton	3	1	0	88	69	6
Guelph	3	1	0	85	37	6
Windsor	1	3	0	54	117	2
Laurentienne	0	4	0	59	106	0
York	0	4	0	19	105	0

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

ENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Résultats de samedi

Loyola 44, Bishop's 19

Sir George W. 47, U. de M. 6

R.M.C. 13, MacDonald 0

Guelph 22, Waterloo 0

Carleton 12, York 10

U. d'Ottawa 35, Windsor 7

LIGUE ONTARIO-QUEBEC

G P N PP PC Pts

Queen's 4 3 1 0 109 57 6

Western 4 3 1 0 75 44 6

Toronto 4 2 1 1 92 70 5

McGill 4 1 2 1 79 87 3

Waterloo 4 1 3 0 30 60 2

McMaster 4 1 3 0 15 84 2

Résultats de samedi

Queen's 29, Toronto 15

Waterloo 20, McGill 15

Western 23, McMaster 5

LIGUE INTERCOLLEGEIALE

Samedi

Junior Bourget 21, La Salle 37

Trois-Rivières 25, Notre-Dame 45

Honoré-Mercier 12, Eudistes 23

DIMANCHE

Senior "A" Vieux-Montréal 46, Assomption 0

Ahuntsic 12, Rosemont 9

LIGUE METRO-8

Samedi

East End 6, Ahuntsic 57

DIMANCHE

St-Laurent 7, Villeray 39

(semi-finales; Ahuntsic et Villeray passent en finale)

Senior "B" Est

Dawson 14, Joliette 0

Trois-Rivières 47, Shawinigan 0

Senior "B" Ouest

Sém. Philo 23, St-Thérèse 12

St-Jean 15, Maisonneuve 14

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Est

G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	4	0	0	25	21
Montréal	4	1	0	15	7
New York	3	1	0	11	5
Détroit	2	4	0	16	20
Buffalo	1	3	1	4	12
Toronto	1	3	0	14	2
Vancouver	1	5	0	16	28

Ouest

Chicago	3	1	1	19	12
St-Louis	3	1	1	16	12
Phil.	3	1	1	12	9
L.-A.	2	1	0	14	10
Minnesota	2	2	0	9	8
Pittsburgh	0	2	2	4	7
Californie	0	4	0	6	21

PROCHAINE PARTIE

Ce Soir Oakland à Vancouver

Les sports à la pige

LES COURSES SOUS HARNAIS reprendront à Blue Bonnets

vendredi soir prochain. On sait que la réunion de courses au galop a pris fin hier soir. La réunion automnale de courses sous harnais offrira 51 programmes et s'étendra du 23 octobre au 20 décembre, alors que prendra fin l'année de courses à Montréal, "année" qui comptera alors 273 jours. Le champion-conducteur du monde Hervé Filion est parmi les nombreux entraîneurs qui ont demandé des stables pour leurs trotteurs et amblers à partir d'aujourd'hui. Filion tente actuellement de briser son propre record de 407 victoires en une année. La course principale au programme de réouverture sera une épreuve de la Série Canadienne pour pouliches de 2 ans, la bourse en jeu en étant une de \$10,000 ajoutés. Suivra, dimanche prochain, l'Ambie Trans-Canada doté d'une bourse de \$30,000 ajoutés.

REGINA, pour ne pas dire les Roughriders de la Saskatchewan, est déjà assurée de la 1ère place au classement de la section Ouest de la Ligue Canadienne de football. Les joueurs de l'instructeur Eagle Keys ont déjà accumulé 24 points, 8 de plus que les Eskimaux d'Edmonton et 10 de plus que les Stampedeurs de Calgary. Ces derniers, en fait, ont 10 points au classement et ne devancent les Lions de Vancouver que par 4 points, ceux-ci ayant aussi une partie en main sur le Calgary. Dans la section Est, Ottawa est assuré, avec seulement 6 points, de terminer en quatrième et dernière place, les Alouettes de Montréal, Toronto et Hamilton se partageant la 1ère place avec chacun 7 victoires, 5 défaites, 14 points.

JERRY QUARRY et CASSIUS CLAY, qui doivent s'affronter lundi soir prochain à Atlanta, ont suspendu leur entraînement afin de pouvoir, d'un commun accord, déterminer les règles de leur rencontre. L'Etat de la Georgie ne possédant pas de commission de boxe, c'est la municipalité où a lieu le combat, soit Atlanta, qui fait office de commission. Les responsables du match, nommés par le conseil municipal, ont donc décidé de rencontrer les deux boxeurs et leur gérant afin que tout soit clair et net avant le combat.

PETE HAMILTON, conducteur de voitures hors-série, a reçu ordre de se rapporter à l'Armée américaine d'ici 10 jours sous peine d'emprisonnement. Hamilton, qui a gagné plus de \$129,000 cette année, fait partie de l'armée de réserve et n'a pas pris part au nombre requis d'exercices militaires au cours des deux dernières années et doit maintenant se rapporter à l'armée active.

KATHY WHITWORTH a porté ses gains de l'année à \$29,680 en gagnant l'Omniom de golf féminin Quality Check à Waco, Texas. Elle a terminé les 54 trous du tournoi avec un total de 205, trois coups de mieux que Jo Ann Carter, bonne deuxième. Sandra Haynie, qui a gagné plus de \$24,000 cette saison, a terminé en 3e place avec 212.

BILL SUTHERLAND, joueur vétéran de 35 ans des Sabres de Buffalo de la ligue de hockey Nationale, a hier été acheté par les Blues de St-Louis. Les Sabres avaient obtenu Sutherland du Philadelphia la semaine dernière. Il avait réussi 15 buts et obtenu 17 passes officielles l'hiver dernier pour les Flyers. Sa meilleure saison fut celle de 1967-68 alors qu'il marqua 20 buts pour le même Philadelphia. Il s'était précédemment signalé, durant 5 saisons, avec les As de Québec.

GARY GABELICH, au volant de sa voiture-fusée "Flamme Bleue", a parcouru la distance d'un mille à 621 milles à l'heure en fin de semaine, soit la plus grande vitesse jamais atteinte sur terre. Des troubles mécaniques ont toutefois empêché une course-retour. Le record mondial de vitesse sur terre est de 600-601 milles à l'heure et a été établi par Craig Breedlove en 1966. Pour qu'un record soit homologué il faut qu'une voiture ait effectué le parcours d'un mille deux fois de suite, soit une fois dans chaque sens, afin d'en arriver à une moyenne.

LE COMBAT JOE FRAZIER-MAC FOSTER, pour le championnat du monde des boxeurs poids lourd, ainsi que le combat de 10 rondes entre George Foreman, ex-champion olympique toujours vaincu chez les professionnels, et Boone Kirkman (une seule défaite en 23 combats), événements qui auront lieu respectivement à Détroit et à New York le 18 novembre, seront télévisés en circuit fermé au même programme, les spectateurs du Cobo Hall de Détroit aussi bien que ceux du Madison Square Garden pouvant assister à l'autre match sur écran géant. C'est à la suite d'un accord, unique en son genre, passé entre les promoteurs de Détroit et de New York avec une compagnie privée de télévision (TNT Communications) que ce programme de TV, retransmis en circuit fermé aux Etats-Unis et au Canada mais sur les réseaux nationaux du Mexique et de l'Amérique a pu être mis sur pied. Le match Foreman-Kirkman débuttera une heure avant celui de Détroit pour assurer la coordination de cette première.

RALPH HOUK, des Yankees de New York et non Earl Weaver, des Orioles de Baltimore, a hier été choisi "le gérant de l'année" de la ligue de baseball Américaine à la suite d'un scrutin mené par la Presse Associée. Houk, qui a conduit les Yankees (2e place) à leur meilleure saison depuis cinq ans, a reçu 118 votes de la part des journalistes et commentateurs ayant participé au scrutin à comparer à 73 pour Weaver. Le choix, incidemment, était basé sur le travail accompli en saison régulière. Bill Rigley, du Minnesota, a fini troisième avec 59 votes pendant que Lefty Phillips, du club Californie, en recevait 32. Dave Bristol, du Milwaukee, eut trois votes pendant que Ted Williams, du Washington, en obtenait deux, cinq autres gérants ne recevant chacun qu'un vote. Houk, qui avait conduit les Yankees à trois championnats de ligue et à deux victoires en Série Mondiale en 1961-62-63, devint ensuite directeur-général. Il reprit son poste de gér ant au début de la saison 1966, les Yankees terminant la saison en 10e et dernière place. Par la suite, ils se classèrent 9èmes en 1967; 5èmes en 1968; 5èmes en 1969 lorsque la ligue fut divisée en deux sections de six clubs chacune; et 2èmes l'été dernier. Houk, 51 ans, a participé à la dernière Grande Guerre Mondiale comme major et fut décoré à trois reprises.

ED GIACOMIN, maintenant qu'il porte un masque, semble destiné à connaître une saison exceptionnelle avec les Rangers de New York dans la ligue de hockey Nationale. Son blanchissage au compte de 1-0 contre les Canadiens, dimanche soir, était déjà son deuxième en trois jouets. C'est à la suite d'une conversation avec Jacques Plante, novateur du port d'un masque par les gardiens de but, durant l'été, que Giacomini s'est enfin décidé à porter un tel masque cet hiver. Auparavant, il en portait durant les séances d'exercice du club mais pas durant les parties régulières.

LES VOYAGEURS DE MONTREAL ont attiré, à Halifax dimanche après-midi, à peu près le double de spectateurs qu'ils avaient eus, au Forum, vendredi soir dernier, 2,832 à comparer à 1,300.

Les élus: Denson, Phaneuf et Collins

Deux joueurs de ligne s'alignant pour des équipes de l'Ouest dans la Ligue Canadienne de football, ont été mis en nomination hier et pourraient bien devenir deux fois titulaires lors de la présentation annuelle des trophées aux meilleurs joueurs du circuit. Il s'agit du secondier Wayne Harris, des Stampedeurs de Calgary, et du bloqueur Bill Frank, des Blue Bombers de Winnipeg.

Ils ont tous deux été élus par leurs coéquipiers comme joueur le plus remarquable ainsi que meilleur joueur de ligne pour leur équipe respective. Harris a déjà été choisi le meilleur joueur de ligne au Canada en 1965 et 1966. Jim Evenson, centre-arrière des Lions de la Colombie-Britannique, a été désigné par les siens comme candidat au titre de joueur le plus remarquable. L'an dernier, Evenson s'est classé deuxième au Canada, derrière Russ Jackson, le quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa qui a pris sa

Chez les Alouettes

Par ailleurs, un scrutin au sein des Alouettes de Montréal a favorisé Moses Denson dans la course au joueur le plus remarquable; Al Phaneuf, comme meilleur Canadien, et le secondier intérimier Charlie Collins comme meilleur joueur de ligne. Harris a déjà été choisi le meilleur joueur de ligne au Canada en 1965 et 1966.

Jim Evenson, centre-arrière des Lions de la Colombie-Britannique, a été désigné par les siens comme candidat au titre de joueur le plus remarquable. L'an dernier, Evenson s'est classé deuxième au Canada, derrière Russ Jackson, le quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa qui a pris sa

Baltimore laisserait partir F. Robinson

NEW YORK (PA) — La période d'échanges interligues du baseball, plus longue d'un mois cette année, commence aujourd'hui et on peut croire que plusieurs transactions auront lieu d'ici la date ultime de cette période, soit le 15 décembre prochain.

Les propriétaires de clubs de calibre majeur ont avancé la date d'ouverture de ce stage d'échange entre les ligues Nationale et Américaine au 5ème jour suivant la fin de la Série Mondiale. Autrefois, cette période ne commençait que le 21 novembre.

A en juger par les échanges exécutés entre clubs d'une même ligue avant et pendant la Série Mondiale, on peut s'attendre à beaucoup d'activités et à des transactions spectaculaires d'ici la réunion annuelle d'hiver qui aura lieu à Los Angeles en décembre.

Richie Allen, Denny McLain et Tony Conigliaro sont déjà passés à de nouvelles équipes. D'autre part, Curt Flood a repris la vedette alors que les Sénateurs de Washington ont révélé qu'ils étaient prêts à lui faire une offre intéressante après avoir obtenu le consentement des Phillies de Philadelphie, équipe pour laquelle Flood refusa de jouer en 1970, préférant intenter une poursuite anti-trust au baseball organisé.

Frank Robinson, 35 ans, est un autre nom célèbre du baseball qui pourrait bien défrayer les prochaines manchettes. Les Orioles de Baltimore croient qu'ils peuvent se dispenser du vétéran malgré le rôle prépondérant qu'il a joué lors des deux triomphes en Série Mondiale du club au cours des cinq dernières années.

Des rumeurs circulent affirmant que Frank Robinson pourrait être échangé contre un lanceur débutant qui compléterait le trio Cuellar-McNally-Palmer.

Robinson, qui espère devenir gérant d'un club de calibre majeur, pourrait obtenir la promesse d'une telle occasion dans un avenir plus ou moins rapproché s'il acceptait de passer

Une suggestion de huit étudiants

Créer un organisme indépendant pour surveiller les conditions de détention

La décision du gouvernement fédéral de recourir à la loi sur les mesures de guerre a suscité un certain nombre de réactions défavorables particulièrement dans les milieux intellectuels et universitaires. Professeurs, journalistes et écrivains ont, en effet, tant au Canada anglais qu'au Québec, protesté contre la mise en veilleuse des libertés civiles et proposé diverses mesures susceptibles de corriger la situation.

Étudiants canadiens à Harvard

En raison des circonstances extraordinaires d'incarcération sous l'empire de la

loi des mesures de guerre, il y aurait lieu de créer un organisme indépendant chargé de s'enquérir des conditions de détention et de rendre publiques ses conclusions durant la période au cours de laquelle ces conditions exceptionnelles de détention prévaudront. Telle est la suggestion formulée par huit étudiants canadiens qui poursuivent des études supérieures en droit à l'Université Harvard de Cambridge, aux États-Unis.

Dans un télégramme bilingue adressé aux premiers ministres Trudeau et Bourassa, les signataires disent exprimer leur commune inquiétude devant les événements politiques survenus récem-

ment au Canada en dépit de la diversité de leurs convictions politiques. Quatre des étudiants sont originaires de l'Ontario, trois du Québec et un du Nouveau-Brunswick.

"Nous croyons, disent-ils, que le gouvernement canadien est moralement tenu de démontrer au peuple canadien que la mise en oeuvre de la loi des mesures de guerre était justifiée et que, dans les circonstances, le gouvernement ne pouvait pas agir autrement."

Suit la suggestion de créer un organisme indépendant d'enquête pour la durée de la mise en application de la loi des mesures de guerre. Après quoi, MM. Cavalluzzo, Dussault, Fortin, Hunter, Kirsh,

Paterson, Yontef et Mlle Lebel ajoutent:

"Les événements récents ont obscurci les critères de légitimité de l'expression politique au Canada. Nous croyons qu'en aucun cas la loi des mesures de guerre ou quelque disposition semblable ne devrait être invoquée pour inhiber les dissidences politiques exprimées par des voies légitimes. Nous demandons au gouvernement de faire connaître sa position à cet égard."

Des intellectuels torontois

Un groupe de personnalités de Toronto, comprenant l'économiste Mel Watkins, a adressé dimanche au premier ministre Trudeau le télégramme suivant: "Sur la base des informations disponibles et en dépit de la cruauté brutale du FLQ, nous estimons que l'imposition de la loi des mesures de guerre et la suppression des libertés civiles constituent une réaction exagérée et un accroissement au droit de dissidence légitime et une offense à l'égard des séparatistes québécois qui travaillent dans le respect des traditions parlementaires du Canada."

Ont signé ce télégramme: Lewis Auerback et Geraldine Sherman, réalisateurs à Radio-Canada; June Callwood, Margaret Daly, Trent Frayne, Barbara Frum, Peter Gzowski, Ron Haggart, Jane Jacobs, journalistes; James Bacque, Dennis Lee, Roy MacSkimming, Michael De Pencier, Robert Fulford, Abraham Rotstein, éditeurs; Graeme Gibson, David Godfrey, écrivains; l'avocat Julian Porter, le professeur Eli Mandel et l'économiste Mel Watkins.

Rod Dewar démissionne

D'autre part, M. Rod Dewar, un commentateur bien connu de la station CJAD de Montréal, a remis hier sa démission à la suite d'une décision prise par les dirigeants de cette station. M. Dewar a déclaré qu'on lui avait demandé de suspendre son programme de la matinée pour une semaine à cause des réactions défavorables parvenues à la station au sujet de ses commentaires sur la crise issue des enlèvements.

Le gérant de CJAD, M. H. T. McCurdy, a, pour sa part, publié un communiqué dans lequel il déclare que la station avait décidé de suspendre temporairement l'expression de points de vue minoritaires, en conformité avec la loi sur les menaces de guerre.

L'Université d'Ottawa

De leur côté, les étudiants de l'université d'Ottawa ont dû annuler la rencontre "FLQ" prévue pour hier, après avoir été avertis par les autorités universitaires que la police interviendrait au besoin pour empêcher la tenue de cette réunion. Les étudiants ont alors décidé de remplacer la rencontre prévue par une autre où il sera question des implications de la loi sur les mesures de guerre.

D'autre part, le président de l'association étudiante de l'Université d'Ottawa, Hugh Segal, a dit espérer que les étudiants reviendront sur la résolution passée la semaine dernière blâmant le gouvernement pour son intervention dans la crise québécoise.

Des professeurs universitaires

Dans un communiqué transmis par téléphone au Devoir, les professeurs du département d'Études françaises de l'Université de Montréal protestent énergiquement contre les arrestations qui ont eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi, et particulièrement contre celles des écrivains Gaston Miron et Gérard Godin. Ils estiment n'avoir plus de raison de continuer à enseigner la littérature québécoise, "des qu'on prive arbitrairement de liberté ceux dont ils ont à étudier les oeuvres".

Le communiqué précise que cette prise de position fut adoptée "sans préjuger des protestations que chacun d'entre eux en tant que citoyen ou en tant que professeur, peut manifester par ailleurs contre les mesures de répression policière et militaire qui viennent de s'abattre sur le Québec".

L'énergie électrique

En août dernier, la production nette d'énergie électrique s'est accrue de 5,8% pour atteindre 15,745,518 milliers de kilowatts-heures contre 14,877,426 en août 1969. Il y a eu augmentation dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick (-1,5%) et en Colombie-Britannique où les conflits de travail ont entraîné une diminution de 24,0%. Les augmentations les plus sensibles ont eu lieu à Terre-Neuve (38,2%) et dans le Territoire du Yukon (84,0%).

PIERRE LAPORTE

Suite de la page 9

que "ces heures tragiques doivent inciter les autorités à garder la tête froide et à ne pas prendre des décisions qui pourraient être regrettées".

Il a ajouté que si les coupables devaient être châtiés, il ne fallait pas qu'ils le soient d'une façon qui punisse aussi les innocents.

"Nous ne devons pas répondre au terrorisme par l'établissement d'un Etat policier", a-t-il conclu, se référant aux mesures d'urgence.

Pour sa part, M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, qui fut longuement applaudi au moment où il se levait pour faire sa déclaration, a demandé que les chefs du FLQ soient arrêtés et fusillés.

"Tout Canadien français digne de ce nom éprouve une grande honte devant l'assassinat de Pierre Laporte", a-t-il dit, soutenant que les membres du FLQ commettront d'autres actes de terrorisme semblables à ceux qu'ils ont posés au cours des deux dernières semaines.

"Ce sont des tueurs sans scrupule et je soutiens que les chefs du FLQ doivent être placés devant le peloton d'exécution".

M. Caouette a ajouté que le gouvernement connaît ses leaders terroristes et qu'il n'a qu'à les arrêter et les exécuter.

Il a révélé que depuis la position qu'il a exprimée, vendredi matin, sur la décision du gouvernement de recourir à la loi sur les mesures de guerre, décision que les créditistes ont appuyée farouchement, il a reçu plusieurs télégrammes.

Tous ces télégrammes, à l'exception de deux, sont en faveur de la position créditiste et, conséquemment, de celle du gouvernement Trudeau, a révélé M. Caouette.

Quant aux deux télégrammes qui désapprouvent la décision de recourir à la loi sur les mesures de guerre, ils proviennent, a dit M. Caouette, du parti communiste canadien et du groupe de personnalités montréalaises qui a pressé, à deux reprises, le gouvernement d'accepter les exigences du FLQ en échange de leurs otages.

Dans ce groupe, se trouvent MM. René Lévesque, président du Parti québécois; Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec; Marcel Pélipin, président de la Confédération des Syndicats nationaux; et Claude Ryan, directeur du quotidien montréalais Le Devoir.

LES COMMUNES

Suite de la page 9

suivre les terroristes.

Les conservateurs avaient proposé, samedi que l'on amende la motion du gouvernement visant à l'approbation de la décision prise, de façon à ce que ces pouvoirs extraordinaires ne soient en vigueur que jusqu'au 20 octobre au lieu du 30 avril 1971.

Les conservateurs déclaraient alors que si la crise persistait à cette date, le gouvernement pourrait toujours demander à la Chambre de prolonger l'application des mesures d'urgence prises vendredi dernier.

Le premier ministre Trudeau ainsi que plusieurs de ses ministres et députés avaient reconnu l'ampleur des pouvoirs que s'était donné le gouvernement et affirmé que c'était après une longue réflexion et à regrets que l'on avait pris pareille décision.

Le chef du gouvernement annonçait aussi qu'une législation plus adéquate serait prochainement présentée au Parlement.

RÉACTIONS

Suite de la page 5

L'Osservatore Romano

"Le chantage pousse jusqu'au crime": c'est en ces termes que "L'Osservatore Romano" commente, lundi, l'assassinat du ministre canadien Pierre Laporte et la séquestration du britannique James Cross.

"Cet épisode tragique ne peut être considéré comme un simple fait divers, écrit le quotidien du Vatican. Le chantage poussé jusqu'à ses extrêmes conséquences et au crime est une violation flagrante de la liberté humaine et du droit des gens, en plus des valeurs morales inaliénables sans lesquelles aucune communauté ne peut exister ou subsister. Nulle raison ne saurait justifier de telles méthodes (...). Au sentiment de la pitié pour la victime s'ajoute un regret douloureux pour un épisode dégradant, qui offense la conscience humaine et la chrétienne".

Moscou

L'agence Tass n'a consacré, lundi matin, aucun commentaire à l'assassinat du ministre québécois Pierre Laporte, qu'elle a annoncé, la veille dans une dépêche datée d'Ottawa.

L'agence soviétique se borne à décrire les mesures prises par le premier ministre Pierre Trudeau à la suite de l'intensification des activités du FLQ, qu'elle qualifie "d'organisation terroriste séparatiste". "La police, écrit notamment Tass, procède à des arrestations dans la province de Québec tandis que plus de la moitié des troupes terrestres de l'armée canadienne sont maintenant concentrées dans cette région".

Un oui massif des Canadiens

OTTAWA (PC) — Il apparaît que la majorité des Canadiens approuve les mesures prises par le gouvernement fédéral pour combattre le Front de libération du Québec.

Vendredi, après son message télévisé à la nation, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a reçu 452 télégrammes approuvant son action et

trois seulement la désapprouvant, a déclaré dimanche un porte-parole de son cabinet.

Aussitôt après que fut connue la nouvelle du meurtre de M. Pierre Laporte par ses ravisseurs, le cabinet du premier ministre a reçu 469 télégrammes d'approbation et 10 de désapprobation.

À la suite des enlèvements

Washington demande une protection accrue pour ses fonctionnaires

Le gouvernement des États-Unis, vivement inquiet par l'assassinat du ministre québécois du travail, M. Pierre Laporte, et de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique, M. James Cross, a demandé hier aux autorités canadiennes de fournir une protection supplémentaire à tous les fonctionnaires américains résidant au Canada.

En revanche, a déclaré M. John King, porte-parole du département d'État, le gouvernement des États-Unis est décidé à coopérer étroitement avec les autorités canadiennes pour surveiller les déplacements d'individus entre le Canada et les États-Unis.

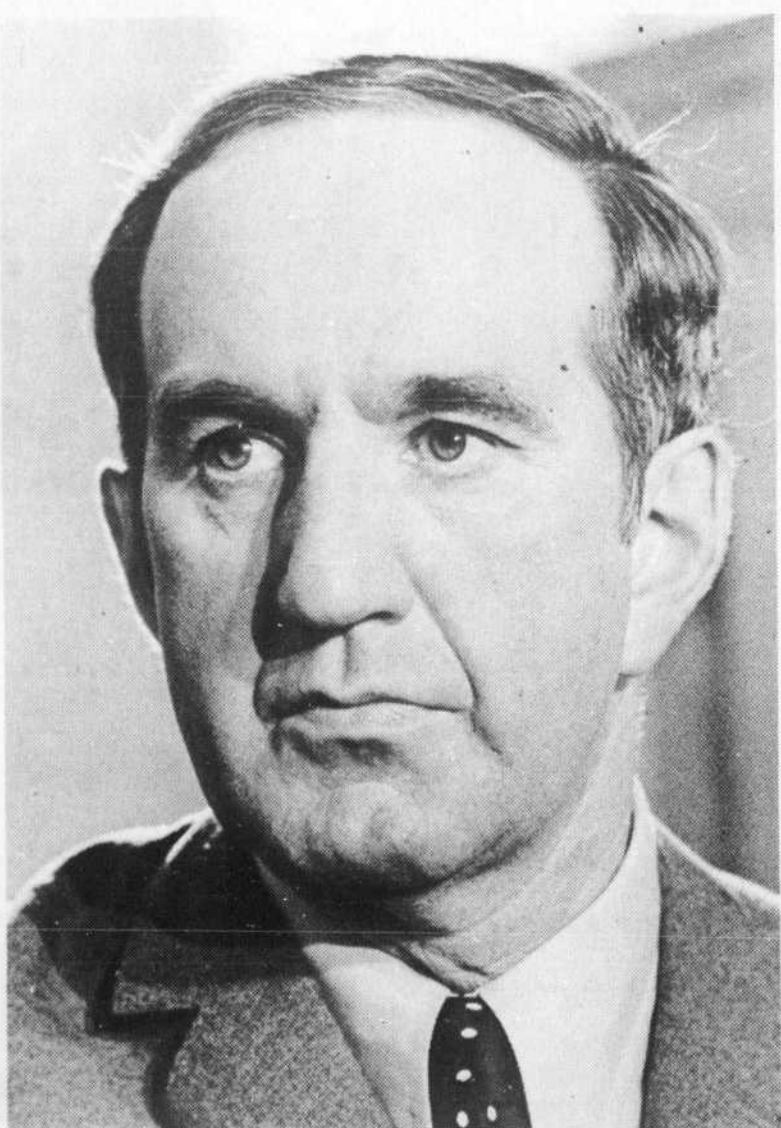
Selon des nouvelles en provenance de Montréal, trois voitures transportant de nuit dix personnes soupçonnées de complicité dans le meurtre de M. Laporte et dans l'enlèvement de M. Cross auraient franchi la frontière entre les deux pays durant la fin de semaine. Il s'agirait d'une Volvo maine. Il s'agirait d'une Volvo 1968, d'une Mercury Meteor 1966 et d'une Volkswagen 1964.

M. King, après avoir confirmé que le consul général adjoint des États-Unis à Montréal, M. Wilbur Mitchcock, avait transmis les condoléances de son gouvernement aux autorités provinciales et à la

famille de M. Laporte. S'apprêtait à prendre des mesures spéciales pour assurer la sécurité des fonctionnaires canadiens résidant aux États-Unis.

Il a ajouté que les États-Unis et d'autres nations, y compris le Canada étudiants le problème général que constitue le rapt et l'assassinat, au sein de la sixième commission des Nations Unies.

Nous espérons, a-t-il dit en substance, que cet organisme recommandera l'adoption de mesures énergiques destinées à décourager ces actes de violence qui sont perpétrés au mépris de la loi.



À la famille
de l'Honorable Pierre Laporte
nous offrons
nos plus sincères condoléances

BIRKS
JOAILLERS

Avez-vous acheté vos
Obligations d'Épargne du Canada?
Communiquez immédiatement avec M. Richard Gagnon, Tél.: 288-9111
TASSÉ & ASSOCIÉS, LTÉE,
Courtiers en Valeurs, 360 St-Jacques, Montréal

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

"ELLES SONT EN OR!"

Les Obligations d'Épargne du Canada sont arrivées! Profitez-en! C'est un placement toujours sûr et rentable! Depuis 25 ans, des millions de Canadiens leur font confiance, car c'est l'un des meilleurs moyens de faire fructifier ses économies et de s'assurer un présent et un avenir meilleurs.

Mais oui! "Elles sont en or!"
Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7 3/4%!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100,00 vous rapporte \$6,75 d'intérêt la première année, \$7,75 par an chacune des trois années suivantes, et \$8,00 chacune des sept dernières années.

De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, dans 11 ans, vous obtiendrez \$227,50 pour chaque obligation de \$100!

Argent instantané!
Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

À votre portée!
Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment l'un des meilleurs moyens de faire fructifier vos économies.

ACHETEZ-EN BEAUCOUP DÈS AUJOURD'HUI!

7 3/4%

RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE